BIBLIOTHÈQUE

DE

M.r CHEVILLARD,

SOUS-INTENDANT MILITAIRE,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

CHEVALIER DE St.-LOUIS

et des Ordres Militaires de

SAXE, POLOGNE, NAPLES et RUSSIE.

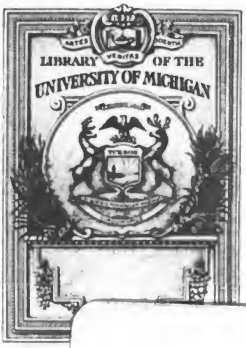

Digitized by Google

Digitized by Google

PQ
2
.A6
1774
v.6

Digitized by Google

Ref - Stacko
Gottschalk
10.8.54
89303

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

*Observations sur la Littérature, à M***; un volume in-8° de 340 pages. A Paris chez J. Fr. Bastien, Libraire rue du Petit-Lion Fauxbourg Saint Germain.*

CET ouvrage contient vingt *Lettres :* quoiqu'elles paroissent n'avoir pour objet que l'examen critique de la seconde Edition * du Livre des *Trois-Siècles*, publié par M. l'Abbé *Sabatier*, vous y trouverez, Monsieur, un grand nombre d'autres

* Cette seconde Edition, en trois volumes *in-8°* comme la première, se vend chez *de Hansy le jeune*, Libraire, rue Saint Jacques.

Digitized by Google

L'ANNÉE
LITTÉRAIRE.

ANNÉE M. DCC. LXXIV.

Par M. FRÉRON, des Académies d'Angers, de Montauban, de Nancy, d'Arras, de Caën, de Marſeille, & des Arcades de Rome.

Parcere perſonis, dicere de vitiis. MART.

TOME SIXIÉME.

A PARIS,
Chez LE JAY, Libraire rue S. Jacques, au deſſus de la rue des Mathurins, au Grand Corneille.

M. DCC. LXXIV.

Digitized by Google

PQ
2
.A6
1774
v.6

Digitized by Google

Ref - Stacks
Gottschalk
10.8.54
89303

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE I.

*Observations sur la Littérature, à M***; un volume in-8° de 340 pages. A Paris chez J. Fr. Bastien, Libraire rue du Petit-Lion Fauxbourg Saint Germain.*

CET ouvrage contient vingt *Lettres* : quoiqu'elles paroissent n'avoir pour objet que l'examen critique de la seconde Edition * du Livre des *Trois-Siècles*, publié par Mr l'Abbé *Sabatier*, vous y trouverez, Monsieur, un grand nombre d'autres

* Cette seconde Edition, en trois volumes *in-8°* comme la première, se vend chez *de Hansy le jeune*, Libraire, rue Saint Jacques.

Digitized by Google

discussions littéraires qui décèlent, dans l'auteur, un homme de goût, un Critique impartial, instruit, judicieux, nourri de la lecture des Anciens & de celle de nos meilleurs Ecrivains modernes. On relève, dans la première *Lettre*, les fautes de style & de langage, les expressions recherchées, les jeux de mots, les pointes, les tournures incorrectes, &c, qui se rencontrent dans *les Trois Siècles*; telles que des *Aboyeurs secondaires..... Un Fausset philosophique..... Chapelain à cent lieues de là.... Des inepties qui suffoquent les idées.....Francheville mort pour son compte....Un ouvrage d'Artaud mort subitement.....Des ouvrages de Bailli, frappés de mort aussitôt qu'ils ont paru.....Des abbréviations fameliques*, *&c.* On réprouve encore, avec raison, cette autre phrase au sujet des ornemens typographiques que les Auteurs employent pour faire valoir leurs ouvrages : » on loue, dit l'in» génieux Abbé *Sabatier*, le talent » du Graveur séparément de celui de » l'Ecrivain ; *les Planches sont ren» voyées à l'Artiste, & ne servent de*

» *rien à l'Auteur qui prétendoit par elles* » *ſe ſauver du naufrage* : « antithèſe meſquine, dit le Cenſeur, pointe miſérable, jeu de mots puérile.

L'Obſervateur examine, dans ſa ſeconde *Lettre*, le plan du Livre des *Trois Siècles*; il trouve qu'il rentre un peu dans le plan du Dictionnaire de l'Abbé *Ladvocat*, de celui des *Hommes Illuſtres*, & ſur-tout du *Nouveau Dictionnaire Hiſtorique*. Il indique à M. *Sabatier* la manière dont on auroit pû rendre ce plan plus régulier & moins défectueux. » Vous auriez pû, » lui dit-il, expoſer l'état des Sciences » ſous *François I*; enſuite comment » ces Sciences ont été perfectionnées » depuis ce temps-là; la différence » d'un ſiècle à l'autre; les nuances in» ſenſibles par leſquelles les Beaux » Arts ont paſſé avant que d'arriver » à l'état où ils ont été ſous *Louis* » *XIV*; les nuances très-ſenſibles de » leur décadence dans le ſiècle pré» ſent; la reſſemblance de ces pro» grès & de cette décadence avant & » après les ſiècles de *Périclès*, d'*Au*» *guſte*, de *Léon X*, de *Louis le Grand*;

» enfin les moyens qu'on pourroit em-
» ployer pour remédier à ce mal, ou
» pour prévenir la chûte totale de la
» Littérature, &c. «

Malgré ce début, le Censeur rend justice aux bons Articles qui se trouvent répandus dans les *Trois Siècles*; il sçait les apprécier, & mêle, quand il le faut, l'éloge à la critique. Il est loin de mettre cet ouvrage, ainsi que l'a fait le judicieux *Aristarque* du *Mercure*, au nombre de ceux *qui se perdent dans l'éternel oubli, tels que sont les petites Feuilles, les gros Dictionnaires, les Libelles insolens, les Epigrammes plattes ou atroces, enfin toutes les productions de l'impuissante & malheureuse médiocrité.* Il fait observer à M. l'Abbé *Sabatier* que cette tirade violente, quelque mépris qu'elle annonce, renferme cependant quelque chose de consolant pour lui, puisque c'est faire honneur à un ouvrage que de le comparer *aux gros Dictionnaires*, à celui *de la Martinière*, de *Trévoux*, d'*Expilly*, de l'*Académie*, de *Robert-Etienne*, qui sont tous des Dictionnaires très-*gros*, très-estimés & très-

eſtimables, ſans parler du Dictionnaire de l'*Encyclopédie*, le plus *gros* de tous.

La troiſième *Lettre* regarde les auteurs oubliés dans les *Trois Siècles*. » Il eſt certain, dit le Cenſeur à M^r » *Sabatier*, que, quant aux ouvra- » ges François, vous en aviez mis un » aſſez grand nombre que vous auriez » dû ne pas mettre dans votre ou- » vrage, & oublié pluſieurs autres que » vous auriez pû y placer. Vous avez » réparé cette double inattention, & » plus de trente auteurs ont été ſup- » primés. De ce nombre eſt *François* » *Boſquet*, *un des plus ſçavans hommes* » *du dix-ſeptième ſiècle*, dit l'Abbé » *Ladvocat*, &, comme vous l'aſſu- » rez vous-même dans votre première » Edition, *qui mérite une place parmi* » *les Gens de Lettres*. Eh ! pourquoi » donc a-t-il perdu ſa place dans la » ſeconde ? Et votre ami, le P. *Colo-* » *dia*, dont vous aviez fait tant d'é- » loges, qu'eſt-il devenu ? «

L'Obſervateur ſe plaint qu'un grand nombre d'Ecrivains François ſont encore oubliés dans la ſeconde Edi-

tion des *Trois Siècles ;* tels que le Chancelier *de Lhôpital*, *Ogier de Gombaud*, *Rhulière*, *Lauragais*, &c ; & parmi les Latins, tant Philoſophes que Poëtes & Orateurs, *Ramus*, *Régis*, *Bonnefons*, *Nanquier*, *Vias*, *Perrin*, *Grenan*, *Maltor*, *&c.*

La partialité de M. l'Abbé *Sabatier* fournit la matière de la quatrième *Lettre*, & ſon Critique relève, dans les ſuivantes, pluſieurs jugemens qu'il a portés ſur différens auteurs. M. l'Abbé *Sabatier*, en parlant du Commentaire d'*Abram* ſur *Cicéron*, dit *qu'il eſt noyé dans la longueur des Notes, & que ſon Commentaire ſur Virgile eſt plus eſtimé, parce qu'il eſt plus court.* » Ce jugement, lui demande » ſon Cenſeur, eſt-il bien exact ? Dans » les Notes de *Boileau* ſur *Longin*, on » voit *Boileau* lui-même citer & *Da-* » *cier*, & *Tollius*, & *Boivin*, & *le* » *Febvre :* au-deſſous d'un texte de » deux ou trois lignes, on voit une » page de Notes & de Réfléxions, » dans leſquelles *tout eſt comme noyé.* » En ferez-vous des reproches à *Boi-* » *leau ?* Ce qu'il faut examiner, ce

» n'eſt point la longueur des Notes » plus ou moins étendues, mais leur » utilité plus ou moins grande. Avez- » vous lû attentivement ce grand » Commentaire d'*Abram* d'un bout » juſqu'à l'autre, ou au moins en » grande partie? Croyez-vous que » ce ſeroit un mal quand des Com- » mentaires, auſſi étendus ſur les ou- » vrages des Anciens que celui d'*A-* » *bram* l'eſt ſur *Cicéron*, nous préſen- » teroient les beaux endroits de ces » grands Maîtres, avec les noms de » ceux dont ils auroient été ou les » imitateurs ou les modèles? Les No- » tes rendroient l'ouvrage plus long; » mais leur utilité le rendroit plus » précieux. Vous dites que le *Com-* » *mentaire d'Abram ſur Virgile eſt plus* » *eſtimé, parce qu'il eſt plus court.* Vo- » tre réfléxion porte encore à faux, » parce que le *Cicéron d'Abram* eſt » bien au-deſſus de ſon *Virgile.* Mais, » comme le *Cicéron* eſt *in-folio* & le » *Virgile in-12*, celui-ci a plus de » cours, quoiqu'il ne ſoit pas à com- » parer au *Cicéron.* «

L'auteur des *Trois Siècles*, en par-

lant de *Cyrano de Bergerac*, dit *que nous ne ſçavons pas en quoi Molière lui a des obligations, à moins qu'on ne prétende parler d'une Scène des* FEMMES SÇAVANTES, *qui paroît être une imitation d'une Scène du* PÉDANT JOUÉ. C'eſt dans une Scène, non des *Femmes Sçavantes*, mais des *Fourberies de Scapin* que *Molière* paroît avoir imité *Cyrano*. Dans les *Fourberies de Scapin*, Acte II, Scène VIIe, & dans le *Pédant Joué* de *Cyrano*, Acte II, Scène IVe, un Valet fourbe, pour extorquer de l'argent à un Vieillard, vient lui annoncer que ſon fils a été enlevé par les Turcs. Le père s'emporte, & répète ſouvent ces mots, *que diable alloit-il faire dans cette galère ?* Enfin il donne l'argent qu'on lui demande ; enſuite l'un & l'autre Vieillard, dans *Cyrano* & dans *Molière*, ſont tournés en ridicule par la maîtreſſe du fils, laquelle raconte au Vieillard lui-même (qu'elle ne connoît pas) l'aventure du Turc & la crédulité du bon homme. Au reſte, *Molière* prétendoit que cette idée lui appartenoit, & qu'il reprenoit ſon bien par-tout où il le trouvoit.

Digitized by Google

L'auteur des *Trois Siècles* donne de grands éloges à deux Poëmes du P. *Vanière*, *Stagna* & *Colombæ*, (les *Etangs* & les *Pigeons*) *mais*, ajoute-t-il, *le chef-d'œuvre de ſon génie vraîment ſingulier pour la Poëſie latine, eſt le* Prædium rusticum. Cette remarque annonce une bévue plaiſante; c'eſt comme s'il diſoit, en parlant de *Virgile : ſon Poëme de l'Agriculture & celui des Abeilles, ſont beaux, mais j'admire encore plus ſes Géorgiques ;* ou bien, *le Poëme du Siége & de la Priſe de Troye eſt magnifique; mais le chef d'œuvre de ſon génie, c'eſt l'Enéïde.* En effet, le *Prædium Ruſticum* de *Vanière* renferme *Stagna* & *Colombæ*, comme l'*Enéïde* renferme le ſecond Livre où eſt décrit le Siège de Troye, & comme les *Géorgiques* renferment les Chants ſur l'Agriculture & ſur les Abeilles. Comment M. l'Abbé *Sabatier*, s'il a lû le *Prædium Ruſticum*, n'a-t-il pas vû que les Chants *Stagna* & *Colombæ* en faiſoient partie; &, s'il n'a point lû le Poëme du P. *Vanière*, ſur quel fondement en fait-il l'éloge ?

L'auteur des *Obſervations* rapporte,

au ſujet de *Santeuil*, une ſaillie de ce Poëte, aſſez peu connue. Voici l'anecdote. *Santeuil* avoit lû, dans le Poëme *des Jardins* du P. *Rapin*, une expreſſion qui lui parut peu poëtique ; c'étoit le mot *quoniam*. Il va trouver le Jéſuite dont il étoit fort connu & fort ami, &, après lui avoir parlé de *quoniam*, ſans lui donner le temps de répondre, il récite avec la plus grande rapidité, & avec l'enthouſiaſme dont il étoit capable, tout le Pſeaume 135 : *Confitemini Domino quoniam bonus*, &c, où le mot *quoniam* ſe trouve au moins vingt-ſept fois dans vingt-ſept verſets. *Santeuil* ne lui fit pas grace d'un ſeul. Le Père *Rapin* l'écouta tranquillement, &, dès que *Santeuil* eut fini, il lui répondit par ce vers de *Virgile* :

Inſanire libet quoniam tibi.

Ah ! mon Maître, s'écria *Santeuil* en lui ſautant au cou, *vous avez raiſon & j'ai tort.*

Le Cenſeur des *Trois Siécles* prétend que les caractères des auteurs n'y ſont qu'ébauchés. Il ſupplée quelquefois aux

omiſſions de M. l'Abbé *Sabatier ;* il lui indique les beautés qu'il devoit faire admirer dans certains ouvrages, & les défauts qu'il pouvoit encore y reprendre. Par exemple, au ſujet de M. l'Abbé *Dinouart*, il lui fait obſerver que » ſon Journal étant fait » ſpécialement pour les jeunes Eccléſiaſtiques, M. *Dinouart* s'y prend » mal en leur indiquant des Livres, » ou très-inutiles, ou même dangereux pour les mœurs ; livres *d'Anatomie*, livres ſur les *Accouchemens*, » ſur *la Cuiſine*, ſur *la baſſe-Cour ;* » *Moyens de faire le beurre, de nourrir, d'acheter, de vendre les bêtes à cornes* » *& les brebis, les moutons, les agneaux,* » *les cochons ; d'élever les poules, les* » *canards, les outardes*, * &c. Quelle » agréable variété ! Quel amuſement, » quelle inſtruction pour les jeunes » élèves du Sanctuaire ! Veulent-ils ſe » former le cœur & l'eſprit aux uſages & aux maximes du beau monde,

* L'auteur indique, dans des Notes, les cahiers & les pages du *Journal Eccléſiaſtique* où M. l'Abbé *Dinouart* rend compte de tous ces Livres édifians.

» par une lecture utile ? M. *Dinouart* » leur indique *Racine*, *Molière*, *Reg-* » *nard*, & tous les auteurs du siècle » de *Louis XIV*, & de *nouveaux Contes* » *& Epigrammes en vers François*. Ont- » ils dessein de s'instruire sur diverses » maladies ? M. *Dinouart* leur offre » *la Structure & l'usage des différentes* » *parties du corps humain.... l'Usage* » *des Anti-spasmodiques.... l'Essai sur* » *la formation des dents....* de *Nou-* » *velles découvertes sur la génération*, » *où l'on parle du fœtus*, &c, & où » l'on appelle chaque chose par son » nom propre : détail, comme vous » voyez, Monsieur, fort instructif » pour les imaginations jeunes, sen- » sibles & curieuses. En outre, *Traité* » *des maladies vénériennes . . . Sirop* » *Mercuriel pour les maladies véné-* » *riennes . . . Instruction sur les Accou-* » *chemens* . . . Il a cependant oublié » d'annoncer la *Manière de former un* » *toupet & de le faire sortir naturelle-* » *ment*, *à Paris*, *chez un Perruquier* » *rue Pavée*. A cela près, tout ce qu'il » y a d'intéressant, depuis le cèdre » jusqu'à l'hysope, depuis la plus

Digitized by Google

» haute Médecine juſqu'aux Emplâtres,
» tout ſe trouve expliqué ou annoncé
» dans le *Journal Eccléſiaſtique* : avan-
» tages que ne réunit aucun autre
» Journal. L'auteur de celui-ci, ſem-
» blable au Grec de *Juvénal* ou au
» *Chryſologue* de *Rouſſeau*, eſt tout.
» Mais comment s'y prend-il pour ré-
» pandre cette gaîté que les Lecteurs
» ont paru ſouhaiter pour l'avantage
» du Journal ? Quand les jeunes Eccléſ-
» ſiaſtiques, que M. *Dinouart* veut
» former, ſeront mélancoliques, ſera-
» ce pour eux une anecdote bien cu-
» rieuſe & bien réjouiſſante que *l'Hiſ-*
» *toire de quelques Mandarins changés en*
» *cochons, & de cochons redevenus Man-*
» *darins ?* . . Ou de *Religieux qui, pour*
» *éviter la réforme, ſe défendent à main ar-*
» *mée à la tête de 1200 Écoliers ?* .. Ou *l'hiſ-*
» *toire facétieuſe d'un Chrétien tombé un*
» *ſamedi dans un cloaque, & d'un Juif*
» *qui y tomba un jour de Dimanche ?* . .
» Ou *la chûte dangereuſe d'un Evêque*
» *qui tomba un jour de Dimanche au*
» *milieu de la Grand'Meſſe, & que l'on*
» *crut mort, mais qui n'étoit qu'ivre*, &c.
» Voilà, Monſieur, les moyens dont

» ſe ſert M. *Dinouart* en faveur des » jeunes Eccléſiaſtiques, pour dérider » un peu leur ſageſſe. En liſant ſon » Journal avec la plus grande atten- » tion, j'y ai trouvé d'aſſez bonnes » choſes ; mais j'ai cru m'appercevoir » que l'auteur, 1°. y mêloit un peu » trop du ſien ; 2°. décidoit trop har- » diment ; 3°. admettoit trop facile- » ment certains articles qu'on lui en- » voye ; 4°. enfin, n'étoit pas tou- » jours attentif à certaines règles de » prudence & de bienſéance. Ce ſont » autant de traits, Monſieur, que » vous auriez pû joindre à ceux que » vous avez remarqués, &c. «

L'auteur de ces *Obſervations* indique encore à M. l'Abbé *Sabatier* ce qu'il auroit pû ajouter dans l'article de M. *Thomas*. Il relève avec beaucoup de juſteſſe un reproche calomnieux que cet Académicien, dans ſon *Eſſai ſur les Eloges*, fait au célèbre P. *de la Rue*, au ſujet de ſon Oraiſon funèbre du *Duc de Bourgogne*. Après avoir accordé les plus grands éloges aux talens diſtingués de cet Orateur, M. *Thomas* ajoute : *mais ce qu'on ne croi-*

voit pas, c'eſt que, dans un Eloge funèbre du Duc de Bourgogne, il ſe trouve à peine un mot qui rappelle l'idée de Fénelon. La Politique intéreſſée craignit de rendre hommage à la Vertu; & l'Orateur, même aux pieds des Autels, n'oſa oublier un inſtant que l'auteur du Télémaque étoit exilé. On oſe dire que, ſi le Duc de Bourgogne eût été capable d'un ſentiment, il eut été indigné de cette foibleſſe. Qui ne croiroit que ce reproche (ſi toutefois il eſt légitime, car j'ignore ſur quel précepte eſt fondée l'obligation qu'impoſe M. *Thomas* de faire toujours, dans un Eloge funèbre, mention des Inſtituteurs du Prince qu'on loue), qui ne croiroit, dis-je, que ce reproche n'eſt applicable qu'au ſeul P. *de la Rue?* Si, avec plus de précaution & moins de partialité, M. *Thomas* avoit examiné toutes les Oraiſons funèbres du *Duc de Bourgogne*, il auroit vû qu'il n'y en a pas une ſeule qui *rappelle l'idée de Fénelon.* Ni M. *de la Pariſière* Evêque de *Niſmes*, ni M. *Maboul* ancien Evêque d'*Aleth*, ni M. *Coffin*, de la même Univerſité & du même Collège que M. *Thomas*, n'ont pas été moins cou-

Digitized by Google

pables que le P. *de la Rue* de cette prétendue réticence ; aucun d'eux n'a pas plus osé que lui *oublier un instant que l'auteur du Télémaque étoit exilé* ; le premier a parlé des *Maîtres du Duc de Bourgogne* sans les nommer ; le second n'en a rien dit ; le troisième n'a nommé que *Beauvilliers*. Le P. *Sanadon*, dans son Oraison latine, est le seul qui ait nommé *Beauvilliers* & *Fénélon*. S'il est vrai que presque tous les Orateurs du temps ont manqué, dans cette occasion, de rendre hommage à la vertu & au génie de l'illustre Archevêque de Cambray, l'auteur de l'*Essai sur les Eloges* devoit-il en faire tomber le reproche exclusivement sur le P. *de la Rue* ? Devoit-il attribuer ce silence à une crainte politique & intéressée ? Si, pour me servir des tournures éloquentes de M. *Thomas*, ce célèbre Jésuite *étoit encore capable d'un sentiment* & à portée de s'expliquer, *il seroit indigné*, sans doute, de l'indécence de cette sortie, & de l'audacieuse témérité de son Censeur à calomnier ses intentions.

Vous me dispenserez, Monsieur, d'entrer dans le détail des autres *Let-*

tres qui compoſent ce volume, & dont la plûpart ont pour objet la diſcuſſion de différens points de Littérature; vous y trouverez des Obſervations judicieuſes ſur la Latinité des Modernes & ſur la manière de faciliter aux jeunes gens l'étude des Belles-Lettres; des Réfléxions, qui vous paroîtront peut-être un peu haſardées ſur le ſtyle & ſur pluſieurs ſujets des Fables *de la Fontaine*, ſur les Satyres, le *Lutrin*, l'Ode & la Proſe de *Boileau*; enfin, un Examen critique d'une Traduction latine du Poëme de *la Henriade* & de celle *des Jardins* de *Rapin*.

Le volume eſt terminé par deux Harangues Latines, où l'on retrouve la fécondité, l'élégance & toutes les richeſſes de la langue d'*Auguſte*. Le ſujet de l'une eſt l'*Apologie des Normands*; l'autre fut prononcée par l'auteur, vers la fin de 1751, à l'occaſion de la naiſſance du dernier *Duc de Bourgogne*. Pour faire juger du mérite de la dernière pièce, il ſuffit de rapporter la Lettre flatteuſe que l'Orateur reçut alors de M. *Greſſet*, auquel il avoit envoyé ſon Diſcours.

Digitized by Google

Lettre de M. Greſſet au R. P. D. D. L. C. D. J.

J'AI reçu, mon R. P. le Diſcours que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je l'ai lû avec un très-grand plaiſir; il eſt penſé avec force & nobleſſe, exprimé avec grace & ſentiment, & rempli de ces images brillantes qui font l'Eloquence comme la Poëſie. Vous avez trouvé l'art de faire entrer des principes & des mœurs, néceſſaires & honorables au Gouvernement des Etats & à l'Humanité, dans un genre où d'autres ne mettent ſouvent que des fadeurs & des mots. Vous conſervez la manière de *Coſſart** & ſa langue. Au nombre & à l'harmonie de votre ſtyle, ce ne ſera sûre-

* Jéſuite célèbre qui profeſſa la Rhétorique à Paris, au Collège de *Louis le Grand*, avec la plus grande réputation. Il mourut le 18 Septembre 1674, âgé de 59 ans. Il étoit né à Pontoiſe, d'une famille noble. Nous avons un volume *in*-12 excellent de ſes Oraiſons & de ſes Poëſies.

Digitized by Google

ment point votre faute ſi le petit jargon d'antithèſes, ſi ridiculement à la mode aujourd'hui, continue à prévaloir, & ſi on laiſſe toujours les pièces d'or de *Cicéron* (*Aurei*) pour les oboles de *Sénèque :*

Si Pergama dextrâ
Defendi poſſent, etiam hâc defenſa fuiſſent.

Je vous ſçais un gré infini du trait noble & reſpectable par lequel vous finiſſez. C'eſt, à la honte de nos jours, un mérite fort rare que d'employer la Religion dans la Tribune Littéraire. Elle termine votre harangue avec beaucoup de dignité, & confirme qu'on peut être Chrétien ſans être petit, quoiqu'en penſent ou qu'en radotent les brillans beaux-eſprits & les ſublimes Philoſophes de notre ſiècle. J'ai l'honneur d'être, &c. GRESSET.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 26 Août 1774.

Digitized by Google

LETTRE II.

Sixième Lettre à M. de Voltaire, où l'on continue d'examiner ſes COMMENTAIRES SUR CORNEILLE; *par M. Clément. A Paris, chez Moutard Libraire rue du Hurepoix; un volume in-8° de 360 pages.*

LEs Lettres de M. *Clément*, comme je vous l'ai fait remarquer, Monſieur, reſpirent en général le goût le plus ſain & toute l'auſtérité des bons principes; mais il n'en eſt point de plus curieuſe, de plus travaillée & de plus féconde en diſcuſſions ſolides, que les deux dernières qu'il a publiées ſur les Commentaires des Tragédies de *Corneille* par M. *de Voltaire*. Je vous ai déja fait connoître la première de ces deux Lettres; la ſeconde ne ſera pas lûe avec moins de plaiſir par les vrais Amateurs de la Littérature, & par tous ceux qui

s'intéreſſent à la gloire du père de notre Théâtre. M. *Clément* continue à y expoſer les nombreuſes injuſtices & la mauvaiſe foi du Commentateur. Les Notes de M. *de Voltaire* tombent preſque toujours ſur les endroits les plus ſublimes. Vous ne devineriez pas la critique qu'il fait de la fameuſe imprécation de *Camille* dans les *Horaces*. Il prétend que ce n'eſt qu'un *beau morceau de déclamation* qui a fait valoir toutes les Actrices qui ont joué ce rôle ; que pluſieurs Juges ſévères ont trouvé que le *mourir de plaiſir* va juſqu'à la plaiſanterie ; que jamais les douleurs de *Camille* n'ont fait répandre une larme ; qu'elle n'eſt que furieuſe & qu'elle ne doit pas être en colère contre *Rome*, mais ſeulement contre *Horace*. Cette fauſſe critique étoit facile à détruire ; mais il n'étoit pas poſſible de le faire plus victorieuſement que l'auteur de cette Lettre. » Si la douleur de *Camille* ne fait pas » verſer de larmes, répond-il à M. *de* » *Voltaire*, c'eſt préciſément *parce* » *qu'elle eſt furieuſe* : la fureur n'ar» rache des larmes ni à ceux qui l'é-

» prouvent, ni à ceux qui en ſont té-
» moins. .... *Elle ne doit pas*, ſelon
» vous, *être en colère contre Rome.* La
» fureur eſt-elle donc ſi raiſonnable,
» ſur-tout quand elle eſt allumée par
» l'amour ? C'eſt *Rome* qui a mis les
» armes à la main à ſon frère ; c'eſt
» *Rome* qui lui a ôté ſon amant ; c'eſt
» par la mort de cet amant que *Rome*
» triomphe : & ſon frère veut qu'elle
» partage l'allégreſſe de *Rome !* C'eſt
» de-là qu'elle prend ſujet de lancer
» contr'elle ces imprécations d'autant
» plus belles que l'événement les a juſ-
» tifiées«. Puis, après les avoir remiſes ſous les yeux du Lecteur : » voilà,
» pourſuit-il, ce que vous appellez
» *un morceau de déclamation pour faire*
» *valoir des Actrices !* Je crois pour-
» tant qu'un morceau de déclamation
» eſt un hors-d'œuvre qui ne tient
» en rien à la Pièce, qui contredit le
» caractère du perſonnage dans la
» bouche duquel l'auteur l'a mis pour
» faire briller ſon eſprit, tel enfin
» que vos Pièces peuvent en fournir
» beaucoup d'exemples. Ici je vois
» au contraire que ces imprécations
» ne

» ne viennent point du bel-esprit,
» mais de la passion du personnage;
» qu'elles sont amenées, qu'elles dé-
» terminent la catastrophe, & qu'elles
» sont nécessaires pour rendre tolé-
» rable un meurtre qui, sans cela,
» révolteroit tous les Spectateurs.
» Après cela, j'admire, dans ce beau
» morceau, une force, une gradation
» d'énergie qu'aucun Poëte n'a por-
» tée aussi loin. Depuis le premier
» vers jusqu'au dernier, la passion va
» toujours en croissant, & monte en-
» fin à un degré de chaleur au-delà du-
» quel il n'y a plus que le délire. C'est
» à ce point que le *mourir de plaisir* est
» la seule expression par laquelle le
» Poëte pouvoit rendre cette extase
» de fureur où *Camille* s'abandonne.
» La fureur, exaltée jusques-là, a sa
» joie, ses ravissemens & son plaisir.
» *Mourir de plaisir* ne signifie là que
» *mourir du plaisir de me voir vengée*;
» & cette précision ajoute à la force.
» Je ne sçais quels sont ces Juges sé-
» vères qui ont dit que *cette hyperbole*
» *va jusqu'à la plaisanterie*; mais au-
» cun n'avoit, je pense, encore osé

» l'écrire ; & c'eſt vous qui vous char-
» gez de publier cette miſérable Cri-
» tique ; le tout pour la plus grande
» gloire de *Corneille*, & pour la vôtre.
» Tous les gens un peu inſtruits ſça-
» vent par cœur les imprécations de
» *Didon*, prête à mourir, contre
» *Énée* & les Troyens. *Corneille* a pû
» en imiter la fin, & ſur-tout cette
» idée de prophétie qui en fait le prin-
» cipal intérêt. Si *Didon* met dans ſes
» plaintes plus de ſentiment que *Ca-*
» *mille*, cela eſt tout naturel, puiſqu'elle
» s'adreſſe à un amant infidèle & fugi-
» tif, & *Camille* n'eſt pas dans ce cas ;
» mais *Didon* n'y met pas plus de force
» ni de chaleur. Il n'y a point dans cet
» endroit de l'*Énéïde* d'image auſſi
» frappante que celle-ci, de *Corneille :*

Qu'elle-même ſur ſoi renverſe ſes murailles.

» *Rome* perſonnifiée & renverſant ſes
» murailles ſur elle-même, eſt de la
» plus grande poëſie. Remarquez auſſi
» que l'inverſion qui rapproche *elle-*
» *même ſur ſoi*, ajoute à cette beauté.
» Ce vers, réduit à la tournure de la
» proſe, perdroit la moitié de ſa force.

» Tout le monde ſent l'extrême éner-
» gie de cet autre vers, qui annonce
» l'épuiſement de la fureur :

Voir le dernier Romain à ſon dernier ſoupir.

» *Virgile* a d'autres beautés ; mais il
» n'en a point de cette trempe-là. «

M. *Clément* fait, à la ſuite de ce morceau, un rapprochement qui ne tourne point à l'avantage de M. *de Voltaire*. Il compare à ces imprécations de *Camille* celles de *Palmire* contre *Mahomet* dans la Tragédie de ce nom. La ſituation eſt la plus violente qu'on puiſſe imaginer, & il ſe trouve que la fureur de cette *Palmire* eſt raiſonneuſe & traînante ; que ce morceau eſt rempli de petites idées qui viennent moins de l'ame que de l'eſprit ; qu'au lieu de s'accumuler & de finir par un trait plus fort que tous les autres, comme il eſt dans la nature de l'emportement pouſſé à ſon comble, cette ſingulière fureur débite vers la fin quatre vers enchaînés avec une parenthèſe qui contient une réfléxion fine & ſpirituelle, & les deux vers les plus foibles ſont préciſément

les deux derniers. Il faut voir, Monſieur, dans la Lettre même, toute cette curieuſe diſcuſſion que je ne puis vous faire connoître qu'imparfaitement dans un extrait; car, à moins de faire un Livre auſſi conſidérable que celui dont je vous rends compte, il eſt impoſſible de ſuivre toutes ces réfutations qui emportent néceſſairement de longs détails.

Je n'admirerois pas autant que M. *Clément* la fin du Monologue qui précède les imprécations de *Camille*. La voici telle qu'elle ſe trouve dans les Œuvres de *Corneille*.

On demande ma joie en un jour ſi funeſte,
Il me faut applaudir aux exploits du Vainqueur,
Et baiſer une main qui me perce le cœur!
En un ſujet de pleurs ſi grand, ſi légitime,
Se plaindre eſt une honte, & ſoupirer un crime!
Leur brutale vertu veut qu'on s'eſtime heureux,
Et, ſi l'on n'eſt barbare, on n'eſt point généreux.

Dégénérons, mon cœur, d'un ſi vertueux père.
Soyons indigne ſœur d'un ſi généreux frère:
C'eſt gloire de paſſer pour un cœur abbatu
Quand la brutalité fait la haute vertu.
Eclatez, mes douleurs, à quoi bon vous contraindre?
Quand on a tout perdu, que ſçauroit-on plus craindre?
Pour ce cruel Vainqueur n'ayez point de reſpect;
Loin d'éviter ſes yeux, croiſſez à ſon aſpect:
Offenſez ſa victoire, irritez ſa colère,
Et prenez, s'il ſe peut, plaiſir à lui déplaire.

J'avoue, Monſieur, que, ſi je trouve des beautés dans les premiers de ces vers, je ne puis goûter ceux qui les ſuivent. Ces apoſtrophes tantôt à ſon *cœur*, tantôt à ſes *douleurs*, ne me ſemblent rien moins que naturelles. *Des douleurs qui prennent plaiſir à lui déplaire* ne ſont pas dignes de *Corneille*. M. *Clément* a employé ici une petite ruſe dont la cauſe du grand homme qu'il défend n'a pas beſoin; en citant ce fragment, il a ſupprimé, ſans

en avertir & ſans mettre aucun point, les quatre vers qui commencent par *Dégénérons mon cœur*, & qui ſont réellement très-foibles. Il avoit tant de Notes répréhenſibles à relever dans M. *de Voltaire*, qu'il n'étoit pas beſoin de recourir à de tels expédiens.

Voici un autre endroit qui vous donnera une idée de la manière dont M. *de Voltaire* critique *Corneille*, & de celle dont il eſt defendu par M. *Clément*. Sur ces trois vers du récit de la mort de *Pompée*,

Et ſon dernier ſoupir eſt un ſoupir illuſtre,
Qui, de cette grande ame achevant les deſtins
Etale tout *Pompée* aux yeux des aſſaſſins

M. *de Voltaire* donne le Commentaire ſuivant : » le mot *illuſtre* ne peut con-» venir à *un ſoupir*. De plus, un *ſou-» pir* n'eſt-il pas une eſpèce de gémiſ-» ſement ? *Achorée* vient de dire que » *Pompée* n'a pouſſé aucun gémiſſe-» ment ; & comment un *ſoupir* peut-» il étaler tout *Pompée* ? *Corneille* a » voulu traduire le *Seque probat mo-*

» *riens* de *Lucain*, *il prouve en mou-*
» *rant qu'il eſt Pompée* ; ce peu de
» mots eſt vrai, ſimple & noble ; mais
» un *ſoupir illuſtre* n'eſt pas tolérable.
» Il eſt étonnant, répond M. *Clément*,
» que vous affectiez d'ignorer ce que
» ſignifie en poëſie l'expreſſion de *der-*
» *nier ſoupir*. Il eſt tout au moins auſſi
» ridicule que vous le confondiez
» avec *gémiſſement*. On n'a jamais dit
» *rendre le dernier gémiſſement*, pour
» *rendre le dernier ſoupir*. Ainſi *Pompée*
» qui n'a pouſſé aucun *gémiſſement*,
» aucune plainte contre ſes aſſaſſins,
» a bien été forcé de *rendre le dernier*
» *ſoupir* ; & votre chicane là-deſſus
» eſt miſérable. *Son dernier ſoupir eſt*
» *un ſoupir illuſtre*, ne ſignifie autre
» choſe que *ſon dernier moment*, *ſa*
» *mort fut illuſtre comme ſa vie*. Cette
» phraſe eſt la phraſe proſaïque qui
» eſt très-françoiſe. Le vers de *Cor-*
» *neille* eſt la phraſe poëtique. Je ne
» dirois donc pas que le *ſoupir illuſtre*
» *n'eſt pas tolérable*, mais qu'il eſt hardi,
» & que l'acception poëtique, dans
» laquelle il eſt pris, peut le juſtifier.
» C'eſt avec autant de futilité que

» vous demandez *comment un ſoupir* » *peut étaler tout Pompée ?* Ce n'eſt » pas un *ſoupir*, c'eſt *ſon dernier ſoupir*, » c'eſt *ſa mort*, encore une fois. *Pom-* » *pée*, tombant ſous les coups de ſes » vils meurtriers, ſçut conſerver tant » de grandeur d'ame, que cette mort, » toute obſcure qu'elle étoit, étaloit » encore toute la gloire de *Pompée* aux » yeux des aſſaſſins. Le vers de *Cor-* » *neille* eſt au-deſſus de tout éloge :

Etale tout *Pompée* aux yeux des aſſaſſins.

» Comment avez-vous eu le courage » de préférer à ce vers admirable, ce » demi-vers ſec & ſans force de *Lucain*, » *Seque probat moriens*, qui eſt bien le » germe du vers françois, mais un » germe ſans vie, qui a été fécondé » & animé par le feu du génie de *Cor-* » *neille*. «

M. *Clément* ſoutient que ce vers d'*Attila*,

Appuyez donc la France & laiſſez tomber
Rome,

eſt *le plus beau vers qui ait été fait*. Il y a de l'exagération dans cet élo-

ge : ce vers eſt effectivement très-beau à l'endroit où il eſt placé. Mais il en eſt plus de trente ou quarante dans *Corneille* lui-même que je préférerois à celui-là. Il reprend, avec beaucoup d'humeur, je ne ſçais quel Critique qu'il traite d'*impertinent*, & qui, dit il, n'approuveroit pas dans *Malherbe*,

Ta louange dans mes vers
D'amaranthe couronnée,
N'aura ſa fin terminée
Que en celle de l'Univers.

Il aſſure que ſi *une louange couronnée d'amaranthe* n'eſt pas bonne en proſe, *une louange d'amaranthe couronnée* eſt excellente en vers, à cauſe de l'*inverſion*, de la *tranſpoſition*, &c. Je ſuis tout confus d'être de l'avis du *Critique impertinent*. Il me ſemble que, lorſqu'une image n'a point de ſens, il n'y a ni *inverſion*, ni *tranſpoſition*, ni harmonie qui puiſſe la faire paſſer ; &, quoiqu'en diſe M. *Clément*, il eſt impoſſible de ſe figurer *une louange couronnée d'amaranthe* ou *d'amaranthe*

couronnée. Cette image manque donc de vérité, de juſteſſe ; &, quant à moi, je penſe que, même en vers, toutes les inverſions du monde ne peuvent pas y ſuppléer. Il n'en eſt pas de même des deux vers d'*Andromaque* qu'il prétend devoir déplaire au même *Critique impertinent* qu'il a en vue.

Je renvoie *Hermione*, & je mets ſur ſon front
Au lieu de ma couronne un éternel affront.

Car il n'y a rien contre la raiſon à dire, *je mets ou j'imprime un affront éternel ſur le front de quelqu'un ;* ſi l'expreſſion *de mettre un affront* eſt foible, le vers y gagne par la tournure qui eſt d'une préciſion admirable ; mais l'image de *Malherbe* pèche par le fond, cet auteur ayant, dans cette occaſion, ſacrifié le ſens à l'harmonie, & jamais il n'eſt permis de ſacrifier le ſens.

Au reſte, Monſieur, les défauts légers de cette *Lettre* ſont plus que compenſés par le grand nombre d'excellentes réfléxions que l'auteur y a répandues. M. de *Voltaire* prétend que l'ironie tient preſque toujours du comique ; qu'*Homère* & *Virgile* s'en

ſont ſervis dans *l'Epopée*, mais qu'il faut l'employer ſobrement dans la Tragédie ; que *Racine* ne s'en ſert que dans *Aléxandre* & *Andromaque*, & qu'en général cette figure ne convient pas aux paſſions. » Vous ne diſtin-» guez pas, lui dit M. *Clément*, les » différens tons de l'ironie. Cette » figure s'admet également dans le » noble & dans le comique ; elle » prend la teinte de l'un ou de l'au-» tre : mais par elle-même l'ironie » n'eſt point comique ; elle excite le » ſourire, jamais l'éclat du rire. Ce » n'eſt point l'ironie qui doit dominer » dans la Comédie. Si l'Eloquence » ſouffre cette figure, il faut bien » qu'elle ne ſoit pas comique ; il faut » qu'elle ne ſoit point comique, ſi » *Homère* & *Virgile* l'ont employée. » Pourquoi ne s'en pourroit-on pas » ſervir dans la Tragédie, puiſque » ces deux Poëtes en uſent dans l'E-» popée? Ils la mettent dans la bouche » de leurs Héros : car ni l'un ni l'au-» tre ne lâche une ironie comme » Poëte. Preſque tous les Héros d'*Ho-*» *mère* s'expriment ironiquement dans

» quelque occaſion. La plus belle iro-
» nie de l'*Enéïde* eſt celle de *Turnus*
» contre *Drancès*, dans une Scène
» toute dramatique. Ces perſonnages
» ne s'exprimeroient pas, au Théâtre,
» d'un ſtyle plus relevé que dans le
» Poëme épique. L'ironie eſt donc
» admiſſible dans la Tragédie comme
» dans l'Epopée» ... On ſçait bien que
» l'ironie ne ſçauroit guères trouver
» place dans un moment d'attendriſ-
» ſement & de douleur; mais une
» paſſion violente, avant que d'é-
» clater, ſe ſert preſque toujours de
» l'ironie, qui eſt alors amère & in-
» ſultante. L'ironie convient à toutes
» les paſſions, même à l'amour, quand
» elle eſt bien ménagée. *Didon*, dans
» ſes reproches à *Enée*, répond iro-
» niquement à ce que ce Prince allè-
» gue que les Dieux lui ont ordonné
» de partir:

Nunc & augur Apollo,
Nunc Lyciæ Sortes, nunc & Jove miſſus ab ipſo
Interpres Divûm fert horrida juſſa per auras;
Scilicet is ſuperis labor eſt! ea cura quietos
Sollicitat!

Digitized by Google

» L'indignation, le mépris, la fierté, la » vengeance n'ont pas de langage plus » favori que l'ironie ; & ce ſont là les » paſſions qui ont le plus d'empire » dans la Tragédie. Il eſt vrai que » cette figure eſt très-difficile à ma- » nier. Il eſt donné à peu de Poëtes » de ſçavoir allier la nobleſſe à la rail- » lerie. Quand l'ironie n'eſt pas très- » bonne, elle eſt preſque inſuppor- » table ; auſſi les médiocres Ecrivains » ne font-ils jamais uſage de cette » figure.

Enfin, pour achever de terraſſer le Commentateur ſur cette matière, l'auteur de cette *Lettre* lui prouve qu'il n'a pas *bien conſulté ſon excellente mémoire*, en aſſûrant que *Racine* ne s'eſt pas ſervi de l'ironie depuis *Andromaque ;* il lui cite cinq ou ſix endroits de *Bajazet*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, où cette figure eſt employée.

M. *Clément* réfute M. de *Voltaire* avec autant d'avantage, ſur ce que ce dernier avance que *toute métaphore, pour être bonne, doit être une image qu'on puiſſe peindre, doit fournir un*

Digitized by Google

tableau à un Peintre, &c. On dit vulgairement *un homme abîmé de dettes*, *un homme qui croupit dans la débauche*; il n'eſt point de Peintre à qui ces métaphores puiſſent fournir des tableaux. *Ses actions parlent pour lui*, eſt une expreſſion très-ordinaire : cependant il eſt impoſſible de peindre des actions qui parlent. Il en eſt de même d'une infinité d'autres métaphores.

Le ſyſtême de M. de *Voltaire* ſur ce genre de figure & ſur la manière de traduire, l'ont engagé dans des bévues trop plaiſantes, pour n'en pas amuſer le Lecteur, qui juge par ſes traductions des auteurs qu'il traveſtit. Vous vous rappellez, Monſieur, qu'il nous a donné le *Jules-Ceſar* de *Shakeſpear* en vers blancs ; il aſſure dans ſon Avertiſſement que *la traduction qu'il donne de cette Tragédie eſt la plus fidelle, & même la ſeule fidelle qu'on ait jamais faite en notre langue d'un Poëte ancien ou étranger.* Plus bas, il dit même : *Je n'ai qu'un mot à ajouter, c'eſt que les vers blancs ne coûtent que la peine de les dicter : cela n'eſt pas plus difficile à faire qu'une lettre.* M. *Clément* rapporte

à cette occaſion des fragmens très-précieux d'un eſſai de Miladi *Montaigu*, où cette femme célèbre relève les mépriſes groſſières qui échappent à chaque inſtant au Traducteur du *Jules-Céſar*. Voici quelques-unes de ſes remarques qui vous feront juger de la ſagacité de M. de *Voltaire* & de la fidélité de ſes traductions. On commence par prouver qu'il n'entend ſeulement pas la proſodie des vers Anglois. » M. de *Voltaire* avertit dans » une note qu'on lit dans l'original le » mot *Whore*, quoiqu'on y liſe celui » de *Harlot*, Acte II, Scène III:

PORCIA.

. . . . . Wit be no more
Porcia is *Brutus Harlot*, not is Wife.
S'il eſt ainſi, *Porcie* eſt votre concubine;
Et non pas votre femme.

» Ces deux mots *Whore* (putain) *Harlot* » (concubine) ſont ſouvent ſynonimes; mais le premier n'eſt point dans » la bouche des honnêtes gens. *Harlot* » eſt le nom propre de la mère de » *Guillaume le Bâtard* ou *le Conqué-*

» *rant.* Mais ce n'eſt pas là-deſſus que » tombe la mépriſe de M. de *Voltaire*, » c'eſt ſur l'ignorance de la meſure ou » du métre. Ces deux mots n'étant » pas d'un même nombre de ſyllabes, » l'un ne pourroit pas ſuppléer à l'au- » tre. M. de *Voltaire* ignore donc que » les vers blancs ſont aſſujettis à des rè- » gles comme les vers rimés. Il ignore » qu'ils ont leur difficulté, puiſque » fort peu de Poëtes en ont fait d'auſſi » bons que ceux de *Shakeſpear* & de » *Milton.* Peut-être, ajoute Miladi » *Montaigu*, les vers blancs ſont-ils » auſſi difficiles à faire pour le Poëte, » qu'ils paroiſſent faciles au Lecteur : » ils ſe prêtent à tous les genres de » poëſie, expriment avec énergie tou- » tes les paſſions, ſont ſuſceptibles de » nombre & d'harmonie, &c.

» M. de *Voltaire* n'entend pas mieux » la ſignification des mots. Il prévient, » dans une note, que *le mot* courſe » *fait peut-être alluſion à la courſe des* » *Lupercales, que ce mot ſignifie auſſi* » *ſervice de plats ſur la table.* » Il a ces » deux ſignifications ; mais il en a » encore une troiſième ; & M. de

Digitized by Google

» *Voltaire* n'auroit pas fait une groſſe » bévue, s'il eût ſçu que *courſe* ſignifie, » dans les vers que je vais citer, *ma-* » *nière d'agir* ou *d'en uſer*, *procédé*, » *conduite*, *action*, &c. *Caſſius* pro- » poſe à *Brutus* de tuer *Céſar*, Acte » ſecond, Scène ſeconde. *Brutus* ré- » pond :

Our courſe Will ſeem too bloody.

» M. de Voltaire traduit : *cette courſe* » *aux Romains paroîtroit trop ſanglante* ; » au lieu que *Brutus* fait entendre à » *Caſſius* que l'*action* de tuer *Céſar* pa- » roîtroit trop ſanglante, trop inhu- » maine. On voit qu'il ne peut être » queſtion ici de *courſe à pied ou à* » *cheval* ; mais M. de *Voltaire* paie de » hardiſſe, & tout paſſe.

» Dans le Monologue, où *Brutus* » médite ſur le parti que *Caſſius* veut » qui prévale d'aſſaſſiner *Céſar*, il » s'exprime de la ſorte :

. . . . Tis a common proof
That lowlineſſ is young ambition's ladder
Whereto the Climber upward turns his face
But when he once attains the upmoſt round

Digitized by Google

He then unto the ladder turns his back
Looks in the clouds ſcorning the baſe degree,
By which he did aſcend: ſo *Ceſar* may.

Voici la traduction de M. de *Voltaire*.

. . . On ſçait aſſez quelle eſt l'ambition.
L'échelle des grandeurs à ſes yeux ſe préſente :
Elle y monte, en cachant ſon front aux ſpectateurs ;
Et quand elle eſt au haut, alors elle ſe montre ;
Alors juſques au Ciel élevant ſes regards,
D'un coup d'œil mépriſant ſa vanité dédaigne
Les premiers échelons qui firent ſa grandeur.
C'eſt ce que peut *Céſar*.

» Dans l'original, les baſſeſſes ſervent d'échelons à l'ambition ; elle dédaigne, au ſommet des grandeurs, de voir les moyens humilians qui ont ſervi à ſon élévation. La métaphore convient également à un homme qui eſt arrivé au haut d'une échelle, & à celui qui, à force de baſſeſſes, eſt parvenu à la ſuprême grandeur.

» La différence vient de ce que, dans la traduction, *ces degrés ſont ceux des grandeurs*, & que, dans l'o-

» riginal, *ce ſont ceux des baſſeſſes ;* ce » qui eſt un contre-ſens, une méta- » phore priſe de travers. Selon M. de » *Voltaire*, l'allégorie conſiſte dans le » mépris que la vanité & l'ambition » font des grandeurs ; ce qui conſtitue » un vrai galimathias.

» Dans la troiſième Scène du ſe- » cond Acte, *Brutus*, fatigué des inſ- » tances que lui fait *Porcia* de lui » dévoiler les cauſes ſecrettes du trou- » ble qui l'agite, répond à *Porcia* :

All my engagements I will conſtrue to thee
All the caractery of my ſad brows.
Leave me with haſte.

» M. de *Voltaire*, embarraſſé de la » ſignification du mot *conſtrue*, a eu » recours à ſon Dictionnaire, où il a » trouvé pour équivalent *to interprete*, » *to explain*, *interpréter*. Jetté dans » un nouvel embarras, il a cherché » le mot *explain*, qui eſt rendu par » ceux-ci : *to unfold*, *to clearup*, » *développer*, *éclaircir*. Alors, ſe » croyant bien aſſuré du ſens des deux

» vers qui faiſoient ſon tourment, il » a traduit :

Va, mes ſourcils froncés prennent un air plus doux.

» appliquant ainſi à la contenance ex- » térieure de *Brutus*, ce qui a rap- » port aux peines ſecrettes, aux ſou- » cis qui l'agitent, & qu'il promet » de découvrir à *Porcia*.

On trouve, vers la fin de cette *Lettre*, plus de cent vingt remarques iſolées, où M. *Clement* relève un pareil nombre de fauſſes critiques que M. de *Voltaire* a haſardées ſur des détails des Tragédies *Corneille*, & l'on nous avertit que ce n'eſt qu'une très-petite partie de celles qu'on pourroit nous donner : je les ai toutes examinées avec ſoin ; la plûpart des réfutations m'ont paru très-juſtes. En un mot, Monſieur, la lecture des *Lettres* de M. *Clément* ne ſçauroit être trop recommandée aux jeunes gens & à tous ceux qui ſe laiſſent éblouir par le clinquant de nos beaux-eſprits modernes. On peut avancer que ce Critique en eſt, pour

Digitized by Google

ainſi dire, l'antipode. Il eſt vrai qu'il pouſſe quelque fois un peu trop loin l'oppoſition ; il y a beaucoup d'endroits où l'on peut avec raiſon l'accuſer d'une certaine rudeſſe qu'il devoit éviter. Je n'aurois pas voulu, par exemple, qu'il répétât ſi ſouvent & ſi galamment à M. *de Voltaire : c'eſt-là, Monſieur, que vous avez mis bas le maſque tout-à fait....Voici une autre ſorte de perfidie...Perfidie dans un autre genre ... la tournure perfide qui vous eſt ordinaire... vous avez étalé une ignorance ſi prodigieuſe, &c, &c.* M. *Clément* pouvoit écrire l'équivalent de tout cela d'un ton plus doux & plus honnête. Il peut objecter que M. *de Voltaire* a preſque toujours le même tort ; mais tout le monde s'accorde à penſer qu'il ne faut pas imiter M. *de Voltaire* dans ſon goût pour les invectives.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles ſur un Plagiat des auteurs du MERCURE DE FRANCE.

APRÈS vous avoir déféré, Mon-

ſieur, un énorme Plagiat de l'Abbé *Dinouart*, M. l'Abbé *Groſier* vous en dénonça l'année dernière un nouveau des Compilateurs du *Mercure**. Il y a dix ans que je vous dénonçai auſſi un Plagiat du même Abbé *Dinouart* **; & voilà qu'un haſard aſſez ſingulier me met à portée de vous informer d'un autre Plagiat des Faiſeurs du *Mercure*. Ils prennent de toutes mains, ces Meſſieurs les Copiſtes du *Mercure*; il ne leur en coûte guères, à ce qu'il paroît, pour multiplier les volumes à leur gré. On vous prouva, l'an paſſé, qu'ils avoient mis à contribution le *Journal Etranger*; aujourd'hui c'eſt le *Mercure* même, c'eſt ce tréſor ineſtimable qui devient l'objet de leur cupidité; c'eſt dans leur propre coffre qu'ils puiſent, comme s'ils vouloient enchérir ſur les talens de leur Dieu tutélaire qui voloit la bourſe d'autrui, mais jamais la ſienne. Ouvrez, je vous prie, Monſieur, le

* Voyez l'*Année Littéraire 1773*, *Tome VII*, *page 240*.

** Voyez l'*Année Littéraire 1764*, *Tom. III*, *page 176*.

Digitized by Google

Mercure de Juillet 1760, vous y lirez, pag. 17 & ſuivantes, un Conte intitulé : *Qu'il eſt dangereux de mentir ! Nouvelle Angloiſe.* Prenez enſuite le volume d'Août 1773, pag. 26 & ſuivantes ; comparez le Conte qui a pour titre *la Diſſimulation Punie* avec le précédent, & vous verrez que c'eſt abſolument la même hiſtoriette tranſcrite avec une fidélité ſcrupuleuſe, ſauf pourtant les petits changemens qui ont paru néceſſaires pour couvrir le larcin.

Je ne vous retracerai pas ici, Monſieur, le fond de ce Conte qui n'eſt pas, à mon avis, aſſez intéreſſant pour être mis ſous les yeux de vos Lecteurs. Je me borne à vous en préſenter le commencement & la fin, dans la vue de faire rougir les Travailleurs du *Mercure* du procédé qu'ils employent pour tromper le Public.

» *Charlotte* & *Marie* (c'eſt ainſi que commence le Conte dans le *Mercure* de 1760) » *Charlotte* & *Marie* avoient » été élevées enſemble ; elles étoient » à-peu-près du même âge, également » aimables & de même condition ;

» mais *Charlotte*, en qualité de fille » unique, devoit être beaucoup plus » riche ; auſſi ne tarda-t-elle pas à » être recherchée par un Officier aux » Gardes nommé *Friman*, mais dont » la fortune ne parut pas aſſez conſi- » dérable aux parens de *Charlotte*, » pour qu'ils conſentiſſent à cette » union. «

Voici maintenant ce même commencement tel qu'on le voit dans le *Mercure* de 1773. » Miſs *Howe* & Miſs » *Sophie* furent élevées enſemble dans » la même penſion à quelques milles » de Londres. Leur âge étoit à-peu- » près égal & leurs qualités perſon- » nelles l'étoient encore davantage ; » mais, quoique leur famille fût du » même rang, Miſs *Howe* étant fille » unique, avoit, de plus que ſon amie, » l'eſpérance d'une fortune très-con- » ſidérable. Lorſqu'elles furent ren- » trées dans la maiſon paternelle, » Miſs *Howe* fut demandée en ma- » riage par le Capitaine *Freeman* qui » ſervoit dans les Gardes, & avoit » quelque bien de patrimoine. Mais, » ce parti ne paroiſſant pas aſſez avan- » tageux,

» tageux, les parens prièrent le jeune » homme de mettre fin à ſes viſites, » & la Demoiſelle de ne point y pen- » ſer davantage. « Au lieu de *Charlotte* & de *Marie* on nous donne *Miſs Howe* & *Miſs Sophie* ; l'ancien *Mercure* diſoit qu'elles avoient été élevées *enſemble* ; le nouveau les dit élevées *enſemble dans la même penſion* ; *l'Officier aux Gardes nommé Friman* eſt *le Capitaine Freeman qui ſervoit dans les Gardes*. Combien ces changemens ont dû coûter de travail aux auteurs du *Mercure !* combien ils ſont heureux, ces changemens !

Je paſſe bruſquement à la fin du Conte. Il eſt terminé par une Lettre à la ſuite de laquelle le Conteur s'exprime ainſi dans le *Mercure* de 1760 : » Quelques jours après la réception » de cette Lettre, l'infortunée Myladi » apprit que le Vaiſſeau dans lequel » il s'étoit embarqué, avoit fait nau- » frage en paſſant en France. « [Il s'agit du mari de cette Myladi.] Voici comment on a retourné ces trois lignes dans le *Mercure* de 1773. » Quel- » ques ſemaines après avoir reçu cette

» Lettre, la malheureuſe Miladi ap-
» prit que ſon mari avoit fait naufrage
» en paſſant en France. «

Vous ſerez ſans doute indigné, comme moi, Monſieur, d'un pareil brigandage; il mérite cértainement punition; vous tenez en main le glaive de la Critique; frappez ſans pitié ſur ces Plagiaires effrontés, & forcez-les enfin de recourir à des moyens plus honnêtes pour compoſer leur *farrago*. J'ai l'honneur d'être, &c.

*In-promptu à Madame de L****.*

UN homme de beaucoup d'eſprit s'étoit préſenté deux fois envain chez une femme charmante qu'il connoiſſoit; elle étoit ſortie ces deux fois; il y retourna une troiſième, &, ne l'ayant pas encore trouvée, il écrivit ſur une carte ce Quatrain très-ingénieux:

A mon malheureux ſort l'étoile qui préſide
Veut que dans mes projets je ſois toujours trompé:
Si je viens pour te voir, je trouve maiſon vuide;
Si j'attaque ton cœur, je le trouve occupé.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 28 Août 1774.

LETTRE III.

*Institutions du Droit de la Nature & des Gens ; dans lesquelles, par une chaîne continue, on déduit, de la nature même de l'homme, toutes ses obligations & tous ses droits ; traduites du Latin de M. Christian L. B. de Wolff, Conseiller Privé de Sa Majesté le Roi de Prusse, Chancelier & Ancien de l'Université de Hall ; par M*** ; avec des Notes dans lesquelles on fait voir la solidité des Principes de l'auteur, l'application de ces mêmes Principes au Droit Public, Civil & Romain, & l'utilité qu'on peut sur-tout en retirer pour juger les causes relatives au Commerce & à la Navigation ; par M. Elie Luzac, Docteur en Droit & Avocat à la Cour de Hollande, de Zélande & de West-Frise.*

Six volumes in-12 d'environ 500 pages chacun. A Leyde, & à Paris chez la Veuve Deſaint Libraire, rue du Foin Saint Jacques.

VOUS ſçavez, Monſieur, que le célèbre *Wolff** a donné, ſur le *Droit de la Nature & des Gens*, onze volumes *in-4°*, où toutes les parties de la Juriſprudence Univerſelle ſont approfondies & traitées dans leur plus grande étendue; mais, comme la prolixité de cet ouvrage empêchoit qu'il ne fût à la portée du commun des Lecteurs, *Wolff*

* Né à Breſlau le 24 Janvier 1679 & mort à Hall, d'une goutte remontée, le 9 Avril 1754, dans la 76e année de ſon âge. Il étoit fils d'un Braſſeur; ſon mérite fit ſa fortune. Il fut recherché & récompenſé par pluſieurs Souverains, entr'autres par le Roi de Pruſſe aujourd'hui regnant, qui l'a comblé d'honneurs & de biens. C'étoit un homme très-ſçavant en Philoſophie & en Mathématiques, mais qu'il ne faut point comparer, pour le génie, à *Deſcartes* ni à *Leibnitz*, comme l'ont fait quelques-uns de ſes amis ou de ſes partiſans.

Digitized by Google

en a lui-même extrait ces *Institutions* qui renferment tout ce que son grand Traité contient d'essentiel. Il les divise en quatre Parties. Dans la première, il développe tout ce qui regarde le Droit Naturel en général; il y montre comment & pourquoi on rend les hommes responsables de leurs actions, & il établit des notions justes & précises sur ce qu'on appelle *Obligation*, *Droit*, *Loi*, *Principe de Droit Naturel*. Après avoir exposé les droits & les devoirs universels des hommes, pris en général, il passe à la démonstration de ce que l'homme se doit à lui-même, de ce qu'il doit aux autres, de ce qu'il doit à Dieu.

La seconde Partie traite du *Domaine*, des Droits & des Obligations qui en découlent. Le Philosophe Allemand commence par établir la *Communauté Primitive*, de laquelle il déduit l'origine du *Domaine*. Selon lui, la *Communauté Primitive* est de Droit naturel; son Commentateur n'est pas du même avis. Il prétend qu'elle n'a jamais existé. Qu'on prenne, dit-il, les Sauvages pour exemple; ils sont

ſans contredit dans l'état qui approche le plus de la *Communauté Primitive* : cependant ils ont leur *tien* & leur *mien*, ſuivant que leurs beſoins les portent à s'approprier ce qu'ils croyent leur être néceſſaire, utile, ou agréable. Si on ne les voit point s'appliquer à faire un amas de richeſſes, ce n'eſt pas aſſurément qu'ils ſoient retenus par l'idée d'une égalité de droits. Que quelqu'un d'entr'eux, frappé de la beauté d'une pierre, ſe l'approprie & la tranſporte dans ſa cabane, aura-t-on le droit de l'obliger à la rapporter dans l'endroit où il l'a trouvée, ſous prétexte que cette pierre doit reſter en commun à tous les hommes ? D'ailleurs, d'après les principes mêmes de *Wolff*, il ne paroît pas qu'on puiſſe refuſer à l'homme, ſuppoſé dans l'état de Nature, le droit de s'approprier ce qu'il trouve à ſaiſir, & dont il croit pouvoir faire uſage, ſoit pour ſes beſoins, ſoit pour ſon utilité, ſoit pour ſon agrément ; puiſqu'il en eſt de l'état de nature comme de l'état civil, où chacun doit goûter les fruits de ſon

induſtrie. Les hommes naiſſent plus ou moins induſtrieux, plus ou moins actifs, plus ou moins vigilans; & l'ordre de la nature exige que celui qui en ſurpaſſe un autre en induſtrie, jouiſſe des avantages qu'elle procure: & ce ſeroit établir une règle contraire aux maximes de l'équité, que d'ordonner que l'homme laborieux mît en commun les produits de ſon travail, & qu'il en fît participant l'homme pareſſeux: d'où il ſuit que la condition humaine eſt tellement conſtituée, qu'on ne peut, même dans l'état de nature, lui ſuppoſer cette *Communauté Primitive* dont parle *Wolff*.

Ce Philoſophe, après avoir traité de la *Communauté Primitive*, paſſe à la manière originaire d'acquérir le *Domaine* des choſes; il montre enſuite comment les choſes qui n'ont point de maître, paſſent ou peuvent paſſer dans le *Domaine* de quelqu'un, & comment les choſes peuvent changer de maître, c'eſt-à-dire, paſſer du *Domaine* de l'un dans le *Domaine* de l'autre.

Au ſujet du ſerment, le Commen-

tateur de *Wolff* fait une obſervation ſur celui qui a pour objet l'accompliſſement d'une promeſſe. » On invoque » Dieu, dit-il, comme témoin de la » vérité de ce qu'on affirme, & l'on » eſt parjure, ſi, dans le temps qu'on » fait cette invocation, on ſçait que » ce qu'on affirme comme vrai eſt » faux. Mais eſt-on *parjure* lorſqu'on » ne fait point ce que par ſerment on » s'eſt engagé de faire ? Il n'y a qu'à » réfléchir ſur la nature du ſerment, » pour ſe convaincre que l'affirma- » tive de cette propoſition ne peut » être adoptée univerſellement. Que » fait-on, quand on promet, ſous la » foi du ſerment, d'exécuter ou d'o- » mettre un fait ? Prend-on Dieu à » témoin que l'on fera ou que l'on » omettra telle choſe immanquable- » ment ? Qui peut l'affirmer ? Eſt-il » poſſible de prendre Dieu à témoin » qu'on ne bronchera pas, qu'on ſera » toujours aſſuré, que, ni par mégarde, » ni par inadvertance, on ne fera » rien qui bleſſe le ſerment ? L'homme » eſt-il aſſez sûr de lui-même, pour » pouvoir interpréter en ce ſens le

» ſerment qu'il fait, & la fragilité hu-
» maine permet-elle cette interpréta-
» tion? Les circonſtances de la vie
» ne ſont-elles pas toutes ſi variables,
» que mille accidens peuvent empê-
» cher l'accompliſſement d'une pro-
» meſſe faite ſous ſerment? Il n'eſt pas
» poſſible que l'homme, en faiſant
» une promeſſe ſous ſerment, prenne
» Dieu à témoin d'autre choſe, ſi ce
» n'eſt de la ſituation dans laquelle il
» ſe trouve de vouloir remplir l'en-
» gagement qu'il contracte. Comme
» il ne peut affirmer s'il reſtera tou-
» jours dans cette diſpoſition & qu'il
» ne peut juger s'il ſe trouvera tou-
» jours dans les circonſtances qui lui
» permettront de remplir ſon enga-
» gement, il lui eſt impoſſible de pren-
» dre Dieu à témoin de la vérité de
» ce qu'il fera ou ne fera pas; & il
» eſt abſurde, en quelque ſorte, de
» donner cette étendue à l'idée du
» parjure. «

L'auteur traite enſuite des Actes d'engagement, des Promeſſes, & des Conventions en général; il démontre comment on peut perdre le *Do-*

maine des choſes par une volonté préſumée, & comment on peut l'acquérir par la preſcription. Il explique ce qu'on doit entendre par *Prix* & *Argent*. Des *Contrats bienfaiſans*, il paſſe à ceux qu'on nomme *Onéreux*, parce que dans ceux-ci on n'acquiert rien qu'en donnant, & qu'ils ſuppoſent un échange de choſes ou de droits & d'obligations. Il expoſe ce qui regarde les *Contrats Aléatoires* & les *Quaſi-contrats*; &, après avoir traité des différentes manières par leſquelles on s'oblige, il indique celles par leſquelles les engagemens pris ceſſent de ſubſiſter. Il détaille enfin les divers moyens dont on peut ſe ſervir pour terminer les procès, & ceux par leſquels on apprend à diſcerner de quel côté ſe trouve la vérité.

La troiſième Partie de l'ouvrage de *Wolff* contient la diſcuſſion des droits & des obligations qui naiſſent de l'*Empire*, ſoit public, ſoit privé. L'auteur y traite d'abord de la Société générale, enſuite de la Société conjugale & paternelle, des degrés d'affinité, du droit & de l'ordre des ſuc-

ceſſions, de la ſervitude & des différens devoirs qui lient tous les membres d'une famille. *Wolff* ſuppoſe qu'il n'y a point de Société ſans *pacte* ou *quaſi-pacte ;* ce principe eſt une hypothèſe philoſophique qui n'a rien de réel & de fondé. La Société conjugale a produit la Société paternelle & filiale, & celle-ci eſt devenue la ſource de la Société univerſelle. La Société humaine réſulte eſſentiellement de l'ordre ſelon lequel le monde exiſte; quelques formes qu'on donne à ces Sociétés, les relations qui en découlent ſont inaltérables, & il n'eſt pas au pouvoir de l'homme d'en changer les loix; il eſt même ſi peu vrai que la Société humaine ſoit fondée ſur un *pacte* ou *quaſi-pacte*, que, quand tous les individus ſe réuniroient pour faire un contrat de ſociété ſous des conditions contraires à ces loix primitives & fondamentales, ils feroient dès-lors même un acte nul, attendu qu'aucun acte humain ne peut détruire les loix qui découlent de la nature & de l'eſſence des choſes.

Le Philoſophe Allemand définit

le Mariage *une Société formée entre l'homme & la femme pour procréer des enfans & les élever.* Il tire enſuite cette conſéquence, que ceux, qui, par l'âge ou quelque défaut corporel, ſont hors d'état de procréer des enfans, ne doivent point s'unir, & que la Société qu'ils forment n'eſt point un Mariage. Cette dernière propoſition eſt certainement inconteſtable, dès qu'on adopte la définition que l'auteur donne du lien conjugal; mais eſt-il bien vrai que le mot *Mariage* déſigne préciſément & uniquement l'état que *Wolff* indique par ſa définition? Quoique le Mariage ſuppoſe le devoir & la volonté de procréer des enfans & de les élever, il eſt certain que le but de cette Société eſt encore de procurer aux époux une exiſtence plus douce & plus agréable, en uniſſant leurs intérêts, en les mettant à portée de s'aider mutuellement dans les diverſes circonſtances de la vie. Il ne réſulte donc pas de la nature du lien conjugal que ceux qui, par leur âge, par infirmité, ou par quelque vice, ſoit naturel, ſoit accidentel,

ſont deſtitués de la faculté d'avoir des enfans, ne puiſſent s'unir & contracter un Mariage. Il eſt clair, d'après cette obſervation, que la définition que l'auteur donne du Mariage n'eſt ni exacte ni complette, & qu'elle ne ſuffit pas pour en déduire tous les devoirs & tous les droits attachés à cet état. » Puiſque, dit *Wolff*, les obligations & les droits qui naiſſent de la » convention par laquelle on contracte le Mariage, ſont les mêmes » de part & d'autre, le Mariage eſt » une Société égale, & ce qui doit » s'y faire doit ſe déterminer par un » conſentement commun : par conſéquent, l'empire ou l'autorité conjugale eſt réciproque entre les conjoints. Cependant, comme la femme » peut remettre ſon droit, le mari » peut acquérir cette autorité par une » convention, ſoit expreſſe, ſoit tacite, en tant que l'on conſent tacitement à ſuivre l'uſage, & alors » la femme eſt aſſujettie au mari. « La manière dont l'auteur établit l'inégalité d'autorité dans le Mariage, me paroît avoir quelque choſe de louche

& d'équivoque. Il eſt de la nature de toute Société que, pour y conſerver l'égalité diſtributive, on ait égard à ce que les Aſſociés y apportent; il eſt dans l'ordre, par exemple, que celui qui a mis dix fois plus de fonds dans la Société, en retire dix fois plus de fruits, & que celui dont les talens valent cinq fois plus à la Société, jouiſſe d'un avantage proportionné; d'où il ſuit qu'une Société ne peut être égale & que les droits ne peuvent être égaux, là où les facultés des Aſſociés ſont inégales. D'après cette réfléxion il eſt aiſé de concevoir que le lien conjugal emporte néceſſairement une inégalité de droits entre les conjoints, puiſque les facultés de l'homme ſont très-ſupérieures à celles de la femme.

En parlant du divorce, *Wolff* établit que *les conjoints étant obligés à élever leurs enfans, le Mariage ne peut ſe diſſoudre quand les enfans ne ſont pas encore élevés;* que *par conſéquent il n'eſt ni permis au mari de congédier ſa femme, ni à la femme de quitter ſon mari quand il leur plaît.* Si un Mariage ne peut être diſſous tant que l'éducation des

enfans n'eſt pas achevée, & ſi telle eſt la raiſon pour laquelle un mari ne peut à ſon gré répudier ſa femme ni la femme quitter ſon mari, ne peut-on pas conclure que le Mariage peut être diſſous toutes les fois que l'éducation aura été remplie ? La conſéquence, il eſt vrai, peut ſe concilier avec la définition que l'auteur donne du lien conjugal ; mais ſe concilie-t-elle avec l'état du Mariage, tel qu'il eſt en effet ? C'eſt envain qu'il allègue que le Mariage n'ayant d'autre objet que celui de procréer des enfans & de les élever, la Société conjugale ceſſe dès que ce but eſt rempli ; ce raiſonnement n'a de force qu'autant qu'on borne le lien conjugal au but unique d'avoir de la poſtérité ; mais ſi l'on admet, comme conſéquences de ce lien, tous les devoirs & tous les droits matrimoniaux qui en découlent néceſſairement, il eſt faux que l'objet du Mariage ſoit rempli dès que l'éducation des enfans eſt achevée. D'ailleurs, ſi la néceſſité d'élever les enfans étoit l'unique motif qui dût faire continuer la Société con-

Digitized by Google

jugale, on pourroit la diſſoudre toutes les fois que l'éducation des enfans, confiée à une direction étrangère, n'en ſouffriroit pas. On voit juſqu'où pourroit conduire un pareil principe.

Wolff expoſe, dans le reſte de la troiſième Partie, l'origine de la Société civile & de l'empire public. Il y traite de la conſtitution & des diverſes formes de Gouvernemens, des droits de Majeſté, des devoirs des Souverains & des Sujets, & de la théorie naturelle des loix civiles.

La 4e Partie comprend tout ce qui regarde le Droit des Gens. L'auteur y établit les devoirs des Nations envers elles-mêmes, & les devoirs qui les lient aux autres; il parle des alliances, du droit de guerre, du droit des gens dans la guerre, de la paix & des traités de paix; du droit des ambaſſades & de la manière de terminer les différends entre les Nations.

Tel eſt à-peu-près, Monſieur, le plan général & la diſtribution des matières traitées dans cet Ouvrage. Ces *Inſtitutions* offrent, dans un ordre

ſuivi, les principes les plus généraux de la Juriſprudence Univerſelle; elles en montrent la liaiſon & l'enſemble, & conduiſent, par un développement ſimple de ces principes, aux propoſitions les plus compliquées. L'auteur s'eſt aſſujetti dans ſa marche à la rigueur de la méthode géométrique; il explique chaque terme par une définition; il détermine avec ſoin le ſens qu'il attache aux propoſitions qu'il avance, & les range de manière qu'elles s'enchaînent les unes aux autres & s'éclairent mutuellement. A quelques erreurs près, mais en petit nombre, ces élémens peuvent être regardés comme un des cours les plus complets & les plus lumineux que nous ayons ſur le Droit de la Nature & des Gens. Le travail de M. *Luzac* qui a joint un Commentaire à ces *Inſtitutions*, ne mérite pas moins d'eloges; il eſt aiſé de s'appercevoir, par la manière dont il interprète ou développe les endroits difficiles de ſon auteur, qu'il poſsède éminemment la ſcience des matières qu'il traite.

Digitized by Google

Traité de Médecine Théorique Pratique ; extrait des Ouvrages de M. de Bordeu, avec des Remarques critiques ; par M. Minvielle Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier ; Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de la même Ville, un des Médecins du Bearn. A Paris, chez Ruault Libraire, rue de la Harpe près de la rue Serpente ; un volume in-12 d'environ 600 pages.

CET Ouvrage, Monſieur, eſt un Extrait de toutes les Œuvres d'un de nos Médecins les plus célèbres. Vous y trouverez le précis des opinions particulières à ce Médecin, & de celles qu'il a renouvellées des Anciens auxquels il paroît être bien plus attaché qu'aux Modernes. Mr *Minvielle* avoit d'abord en vue de faire, pour ſon propre uſage, un Abrégé

Digitized by Google

des ouvrages de M. *de Bordeu*, qu'il s'étoit rendu propres par une lecture approfondie & par l'obſervation fréquente des malades dans les hôpitaux. Mais il a penſé que cet Abrégé pouvoit être également utile à tous les jeunes Médecins, & il s'eſt déterminé à le publier, d'autant mieux que, des ouvrages de M. *de Bordeu*, les uns ſont des diſſertations ou des thèſes qui n'ont vû le jour que pour l'avantage des Facultés de Montpellier & de Paris qui les ont vû naître, & qui reſtent pour l'ordinaire enſévelies dans les Ecoles : les autres ſont les premières productions de l'auteur, qui ſont devenues rares ou qui ne ſe trouvent que dans des volumes Académiques; car le nombre de ces ouvrages, dont on donne ici le catalogue, eſt fort conſidérable, & l'on doit être ſurpris qu'un Praticien, à qui l'exercice de

la Médecine doit laiſſer ſi peu de temps pour le Cabinet, ait pû ſuffire à ſa grande vogue dans le Public & à des travaux qui embraſſent preſque toutes les parties de la Médecine. On voit qu'il a élevé une Ecole dans laquelle ſont venus s'inſtruire pluſieurs Médecins François & Etrangers qui ont enſuite appuyé ſes dogmes par un grand nombre d'obſervations.

Vous trouverez auſſi, dans cet Abrégé, l'annonce des diſputes auxquelles les ouvrages de M. *de Bordeu* ont donné lieu, le détail hiſtorique & ſucceſſif des connoiſſances qu'il a ajoutées à la Médecine, enfin, les examens ſérieux de certains points de doctrine ſur leſquels les Médecins avoient, ou varié entr'eux, ou paſſé trop légèrement. Tel eſt, par exemple, l'examen de l'opinion de *Willis*, Médecin Anglois, ſur la différence de la du-

Digitized by Google

reté entre le cerveau & le cervelet qui a ſervi long-temps de baſe au ſyſtême des fonctions vitales & animales. M. *de Bordeu* a démontré, par des expériences, la fauſſeté de cette opinion, & par conſéquent celle de l'explication de pluſieurs phénomènes qui ſe paſſent dans l'économie animale. Il faut convenir, Monſieur, que, ſi tous les points de la Phyſiologie étoient examinés avec le même ſoin, cette Science fondamentale de l'art de guérir acquerroit, dans peu de temps, un degré de certitude qui rendroit la pratique de cet art plus aſſurée. Je pourrois vous citer bien des exemples répandus dans cet Abrégé qui concernent divers points de pratique. M. *de Bordeu* a porté le même eſprit d'obſervation & de réforme ſur d'autres opinions également répandues & auſſi erronées que celle de *Willis*.

M. *Minvielle* paroît avoir étudié & bien saisi l'esprit de son auteur. On voit par ses *Remarques Critiques* combien il est instruit. Son ouvrage est dédié aux Médecins du Bearn & du Bigorre qui sont la Patrie commune du Maître & du Disciple. Sa Dédicace est également noble & modeste ; il encourage ses Compatriotes à travailler de plus en plus à l'avancement de la Médecine de leur propre Pays, en leur indiquant la multiplicité des ressources qu'ils ont chez eux, & qu'on chercheroit vainement ailleurs : des Eaux minérales où se rendent tant d'Etrangers, ce qui met les Médecins des Pyrénées à portée de voir tous les ans un grand nombre de maladies chroniques ; un Journal exact que depuis trente ans les *de Bordeu* tiennent, du moins à Barège, de toutes les espèces de maladies qu'on voit aux Eaux & dont ils envoyent

Digitized by Google

tous les ans une copie au Miniſtre éclairé qui protège cet établiſſement ; enfin, les divers ouvrages dont il préſente l'abrégé. Il fait ſentir tout le prix de cette poſition heureuſe ; il penſe qu'un jour, avec ces puiſſans ſecours & les obſervations journalières de ſes Collègues, le Code des Médecins Béarnois méritera d'être comparé à celui de l'Ecole de Cos *. On peut ajouter qu'avec le zèle patriotique qui anime M. *Minvielle* & les lumières qu'il fait éclater, il contribuera lui-même beaucoup à cette haute entrepriſe. Elle fera toujours beaucoup d'honneur à ſa Patrie qui doit ſe trouver heureuſe de poſſéder un Médecin en état de lui ren-

* L'Iſle de Cos dans l'Archipel, Patrie d'*Hippocrate*. On l'appelle aujourd'hui *Stanco* ou *Stanchio* ou *Stancou*. Elle a dix lieues de long ſur quatre de large ; le terroir y eſt fertile.

Digitized by Google

dre les ſervices qu'elle avoit droit d'attendre du premier auteur de ces nobles travaux.

Le Poëte des Mœurs.

EN vous annonçant l'année dernière, *Tom. VI, p. 289, le Poëte de Mœurs, ou les Maximes de la Sageſſe, avec des Remarques Morales & Hiſtoriques, utiles aux jeunes gens & autres perſonnes pour ſe conduire ſagement dans le monde*, deux volumes *in*-12, je vous diſois que cet ouvrage ſe vendoit chez *le Jay*, rue S. Jacques. Pluſieurs perſonnes s'adreſsèrent à lui dans le temps pour acheter ce Livre, & il ſe trouva qu'il n'en avoit pas encore un ſeul exemplaire. Les Libraires des Provinces & des Païs Etrangers commettent ſouvent cette faute. Ils indiquent à tout hazard, ſur le frontiſpice de leurs Livres, un Libraire de Paris qui, quelquefois, n'en a pas même entendu parler. *Le Jay* vient de recevoir enfin des Exemplaires de ce *Poëte des Mœurs*; & aujourd'hui il eſt en état de ſatisfaire ceux qui voudront les acquérir. Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 *Août* 1774.

Digitized by Google

LETTRE IV.

Cauſes Célèbres & Intéreſſantes avec les Jugemens qui les ont décidées, rédigées de nouveau par M. Richer, ancien Avocat au Parlement; Tomes VII & VIII, in-12 de plus de 400 pages chacun. A Paris chez la veuve Savoie rue Saint Jacques; Saillant & Nyon rue Saint Jean de Beauvais, le Clerc Quai des Auguſtins, Cellot rue Dauphine, la veuve Deſaint rue du Foin Saint Jacques, Durand neveu rue Galande, Delalain rue la Comédie Françoiſe, Moutard & Bailly Quai des Auguſtins.

Il ne faut pas confondre, Monſieur, ces *Cauſes Célèbres & Intéreſſantes*, &c, & les *Cauſes Célèbres, Curieuſes & Intéreſſantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume*, &c.

Digitized by Google

Ces dernières ſont l'objet d'un *Journal* très-bien fait ; je vous en rends compte à meſure que paroiſſent les volumes. Les *Cauſes Célèbres & Intéreſſantes*, &c, ſont les anciennes *Cauſes* compilées par le prolixe & peſant *Gayot de Pitaval*, auxquelles M. *Richer* donne une nouvelle vie & tout l'intérêt dont elle ſont ſuſceptibles. Les *Cauſes* modernes raſſemblées dans le *Journal*, ſont la ſuite de ces anciennes *Cauſes ;* enſorte qu'avec ces deux ouvrages, on aura le Recueil complet de toutes les affaires éclatantes dont nos Tribunaux ont retenti, & retentiſſent de temps en temps.

Parmi les *Cauſes* anciennes que préſentent les Tomes VII & VIII du travail heureux de M. *Richer*, la plus conſidérable eſt celle des fameux *Couplets* attribués à *Jean-Baptiſte Rouſſeau.* Cet article ne ſeroit pas trop important, s'il ne s'agiſſoit que d'un perſonnage ordinaire : car que tel ou tel ait répandu dans un Café des *Couplets* injurieux contre tels & tels, ce fait en ſoi-même eſt aſſez indifférent à la poſtérité ; mais que le *Grand*

Digitized by Google

Rouſſeau ait été un vil calomniateur & le plus ingrat des hommes, ou qu'il ait été la victime de la noirceur de ſes ennemis, il n'eſt aucun de ceux qui ont lû & admiré ſes ouvrages, qui ne s'intéreſſe à la ſolution de ce problême, & dont cet intérêt ne ſoutienne la curioſité au milieu des diſcuſſions les plus épineuſes. On connoît l'acharnement de quelques-uns de ſes rivaux, même après ſa mort, acharnement ſi outré qu'ils auroient bien dû voir que cet excès même les rendoit ſuſpects ; auſſi ne peut-on retenir les mouvemens de la plus vive indignation contr'eux après l'examen de toutes les pièces & des moyens que l'eſtimable Juriſconſulte, rédacteur de cet Article, met ſous les yeux du Public. Il y joint les faits & les raiſonnemens qui ſe trouvent dans un *Mémoire* poſthume du célèbre *Boindin*, témoin oculaire de l'affaire, & qui perſonnellement y fut impliqué. Il puiſe de nouvelles lumières dans les lettres de *Rouſſeau* lui-même, & dans quelques autres ouvrages ; il diſcute la foi dûe à toutes ces pièces, &

ne ſe permet d'autres réflexions que celles qui naiſſent naturellement des faits bien établis.

M. *Richer* commence par faire connoître les principaux Acteurs de cette ſcène atroce : *Rouſſeau*, qui dès-lors étoit recherché à la Cour & à Paris comme le plus grand Poëte de ſon temps, & qui touchoit au moment d'entrer à l'Académie Françoiſe ; *Joſeph Saurin*, Miniſtre Proteſtant, converti par *Boſſuet*, Géomètre habile, d'un caractère ferme, incapable de ſe déſiſter d'une réſolution priſe, mais capable de tout pour la faire réuſſir, homme que les ennemis de *Rouſſeau* * eux-mêmes regardent comme ayant ſacrifié ſa religion à ſon intérêt ; *Nicolas Boindin*, fils d'un Procureur du Roi au Bureau des Finances, connu par quelques Pièces de Théâtre, eſprit peu ſociable, mais en qui tous ceux qui le fréquentoient ont toujours remarqué un attachement opiniâtre au peu de vérités qu'il reconnoiſſoit ; le Joyaillier *Malafer*, homme

* Voyez le *Siècle de Louis XIV*, à l'article *Saurin*, dans la liſte des Auteurs.

d'un caractère dur & grossier, fripon d'ailleurs, témoin les copies tirées furtivement d'après des tableaux de l'*Albane* qui appartenoient à un de ses amis, & remises frauduleusement par cet homme à la place des originaux; enfin, *Houdart de la Motte*, très-bel esprit, ennemi du génie suivant l'usage, d'un caractère adroit & souple, mais cachant, sous un air de simplicité & de bonté, une ame double & perverse, comme on en peut juger, dit *Boindin*, par une infinité de traits, entr'autres par la manière dont il déposa dans l'affaire des coups de bâton donnés à *Rousseau* par *Malafer*, qu'il affirma avec serment n'avoir pas vû donner, sous prétexte, disoit-il depuis pour s'excuser, *qu'ayant la vue basse, il n'avoit fait que les entendre.* Toutes ces personnes, ainsi qu'une infinité d'autres beaux-esprits, se réunissoient presque tous les jours rue Dauphine au Café de la veuve *Laurent* qui, dans ce temps-là, étoit le rendez-vous de tous les jeunes gens qui avoient du talent pour la Poësie, l'Eloquence, les Sciences exactes ou les Arts.

M. *Richer*, avant de faire usage du *Mémoire* posthume qu'a laissé *Boindin*, réfute les objections qu'un auteur célèbre, ennemi furieux de notre *Horace*, a faites contre cette pièce. Pourquoi, dit cet ennemi, cette accusation au bout de vingt-trois ans contre trois hommes qui n'étoient plus, contre *la Motte*, *Saurin* & *Malafer* ? C'est, continue cet ennemi, que le *Mémoire* étoit composé il y avoit plus de vingt ans ; que *Boindin* les haïssoit tous trois ; qu'il étoit brouillé avec *Saurin* & *Malafer*, gens d'humeur difficile comme lui, & qu'il ne pouvoit pardonner à *la Motte* de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'Académie Françoise. Mais, répond M. *Richer*, s'il y a eu vingt années d'intervalle, le ressentiment doit s'être refroidi, sur-tout chez un homme tel que *Boindin* si connu par son attachement pour la vérité. De plus, bien loin que la façon de penser de *Boindin* au sujet de *Rousseau* doive sa naissance au refus de *la Motte* de lui procurer une place à l'Académie, c'est au contraire cette façon de penser qui fut la cause

Digitized by Google

du refus, ainsi que *Boindin* l'atteste lui-même dans son *Mémoire*. Il ne fut brouillé avec *la Motte* qu'à l'occasion des *Couplets;* alors ce dernier étoit tout nouvellement reçu à l'Académie. Il n'y fut installé que le 8 Janvier 1710. Les *Couplets* ne parurent qu'au commencement de Février suivant, & il n'a été question de faire entrer *Boindin* à l'Académie Françoise que sous le Ministère de M. *le Duc* qui n'y parvint qu'en 1723. *Boindin*, à l'époque des *Couplets*, en 1710, n'avoit donc point de raisons pour en vouloir à *la Motte;* mais il en avoit de très-fortes pour en vouloir à *Rousseau* qui dèslors s'étoit permis quelques Épigrammes contre lui. Ainsi, il est très-certain que, lorsque *Boindin* prit la défense de *Rousseau*, les circonstances le rendent plus croyable qu'un autre, & que c'est la force de la vérité qui a subjugué son ressentiment personnel.

Voici l'origine des *Couplets*. Vers la fin de 1700 on représenta la Comédie du *Capricieux* de *Rousseau*, qui eut un médiocre succès. On donnoit en même-temps l'Opéra d'*Hésione*,

Paroles de *Danchet*, Muſique de *Campra*. Il fut reçu avec un applaudiſſement univerſel. On fit courir contre ce Drame Lyrique quatre ou cinq *Couplets* qui paſsèrent généralement pour être de *Rouſſeau*, mais qu'il a toujours déſavoués. Les auteurs des Paroles, de la Muſique & des Ballets d'*Héſione* étoient fort maltraités dans cette Chanſon dont les vers étoient combinés pour être chantés ſur un des airs de cet Opéra. *Ils n'attaquoient* cependant *que le ridicule*, ainſi que l'aſſure *Saurin* lui-même dans ſon *Factum*. Le perſécuteur de la mémoire de *Rouſſeau* ne craint point d'affirmer qu'il *eſt très-faux* que ces cinq *Couplets* ne fiſſent qu'*effleurer le ridicule de quelques Particuliers*, comme le dit auſſi *Boindin;* &, pour prouver cette dénégation, il a la mauvaiſe foi de citer cinq vers qui ne ſe trouvent pas dans ces *Couplets*. Mais, dit M. *Richer*, le ton d'aſſurance ne peut ſuffire pour en impoſer, & ne doit pas l'emporter ſur le récit de deux témoins oculaires & tous deux intéreſſés à charger *Rouſſeau*.

Digitized by Google

Cependant les *Couplets* envoyés au Café se multiplioient tous les jours, & devenoient de plus en plus insultans. » Il est certain, dit *Boindin* dans » son *Mémoire*, que dès ce temps là » plusieurs des Parties intéressées soup- » çonnèrent qu'ils n'étoient pas tous » de *Rousseau*, & que quelqu'autre » profitoit de l'occasion pour satis- » faire, en même-temps, sa mali- » gnité & sa vengeance. Il y en eut » même un paquet apporté par *la* » *Motte* chez un M. *de Villiers*, & qu'il » disoit avoir trouvé à sa porte, qui » ne pouvoit pas être de *Rousseau*; la » preuve est évidente. *Rousseau*, in- » formé qu'il paroissoit tous les jours » de nouveaux *Couplets*, entreprit de » s'en justifier, & courut chez toutes » les Parties intéressées, justement un » jour qu'elles devoient s'assembler à » ce sujet chez M. *de Villiers*. C'étoit » même un secret au Café que cette » assemblée, & *Rousseau* ne l'apprit » qu'à midi & demi chez M. *de Vil-* » *liers*, chez qui elle devoit se tenir. » Cependant, avant deux heures, il » se trouva non-seulement un envoi

Digitized by Google

» de douze *Couplets* adreſſés à ceux
» qui devoient s'y trouver ; mais ces
» douze *Couplets* étoient tranſcrits de
» la main gauche, en caractères d'im-
» preſſion ; & c'étoit le paquet que
» *la Motte* y apporta, & qu'il y avoit
» plus d'une heure, diſoit-il, qu'on
» avoit jetté à ſa porte. . . . . .
» L'impoſſibilité morale & phyſique
» de cette compoſition & de cette
» tranſcription momentanées, conti-
» nue *Boindin*, donna de terribles
» ſoupçons contre le porteur du pa-
» quet ; & pluſieurs perſonnes de
» l'aſſemblée, entr'autres *Boindin* &
» *Grimarêt*, demeurèrent convaincus
» que tous ces nouveaux *Couplets* n'a-
» voient d'autre but que d'aigrir les
» eſprits contre *Rouſſeau*, & d'em-
» pêcher le racommodement qu'il
» cherchoit. Il eſt même certain que
» *la Motte* & *Malafer* commencèrent
» dès-lors à ſe défier de *Boindin* &
» de *Grimarêt*, & qu'il parut encore,
» depuis, plus de quarante autres *Cou-*
» *plets* dont on ne jugea pas à propos
» de leur faire part ; car il y en eut
» au moins ſoixante-dix ou ſoixante-

» douze, & ils n'en virent jamais » que vingt-cinq ou trente. «

Ces différens mouvemens parurent devoir rester sans suite, vu la réconciliation de *la Motte* & de *Rousseau* qui se fit chez *Boileau* & par l'entremise de ce législateur de notre Parnasse ; *Saurin* avoue lui-même que *la Motte* s'est toujours loué, depuis cette époque, des procédés de *Rousseau*. Cette réconciliation a donné lieu à une anecdote qui merite d'être conservée. » Tout le monde connoît l'ode » de *Rousseau sur la naissance de Mon-* » *seigneur le Duc de Bretagne*. La der- » nière strophe de cette pièce, quand » elle parut d'abord, étoit ainsi conçue :

Si pourtant quelqu'esprit timide,
Du Pindre ignorant les détours,
Opposoit les règles d'*Euclide*
Au désordre de mes discours,
Qu'il sçache que, sur le Parnasse,
Le Dieu, dont autrefois *Horace*
Apprit à chanter les Héros,
Préfère les fougues lyriques
A tous les froids panégyriques
Du *Pindare* des Jeux Floraux.

» Ce dernier vers regardoit *la* » *Motte*, qui avoit remporté pluſieurs » prix aux Jeux Floraux. *Rouſſeau*, » après ſon raccommodement avec » lui, changea les ſix derniers vers de » cette ſtrophe, comme ils ſont dans » toutes les éditions de ſes œuvres :

Qu'il ſçache qu'autrefois *Virgile*
Fit même aux Muſes de Sicile
Approuver de pareils tranſports ;
Et qu'enfin cet heureux délire
Peut ſeul des Maîtres de la Lyre
Immortaliſer les accords.

Cette affaire demeura dans cet état pendant près de dix ans. Au bout de ce temps, parurent de nouveaux *Couplets* ſur le même air, du même ſtyle, & contre une partie des mêmes perſonnes, mais où l'on avoit jugé à propos de mêler des gens de qualité & des militaires. » Pour ſe mettre au fait » de ces nouveaux *Couplets*, continue » *Boindin*, il faut bien remarquer dans » quelles circonſtances ils parurent. » *La Motte* venoit d'être reçu à l'A- » cadémie ; *Rouſſeau* étoit ſur le point

Digitized by Google

» d'y entrer; & la pension de *Des-*
» *préaux* étoit près de vaquer par sa
» mort. Cette pension ne pouvoit
» vraisemblablement regarder qu'un
» Académicien, & *Rousseau* ne l'étoit
» point encore; mais il étoit tout près
» de le devenir, & il étoit beaucoup
» plus connu à la Cour que *la Motte*:
» de manière que, s'il avoit été une
» fois reçu à l'Académie, il n'y a point
» à douter qu'il n'eût eu plus de part
» que *la Motte*, non-seulement à cette
» pension, mais encore à toutes les
» autres faveurs de la Cour. Ainsi *Rous-*
» *seau* n'avoit plus qu'un pas à faire,
» un moment à attendre, pour
» être au comble de ses vœux. Et
» c'est dans ces circonstances si déli-
» cates, lorsqu'il avoit tant d'intérêt
» de se contenir, que parurent les
» nouveaux couplets qui lui firent
» donner des coups de bâton, l'em-
» pêchèrent d'entrer à l'Académie, &
» l'obligèrent, quelque temps après,
» de quitter la France. Ces réflexions,
» continue *Boindin*, suffiroient seules
» pour faire juger si ces *Couplets* étoient
» de lui. Mais il est bon de remarquer

» que *la Motte* & *Saurin* ſongeoient » à partager entr'eux la penſion de » *Deſpréaux*, & que l'Abbé *Raguenet*, » leur ami commun, leur avoit con- » ſeillé de compoſer enſemble quel- » que morceau qui pût leur ſervir » de titre pour l'obtenir; qu'enfin, » ſur le bruit que *Rouſſeau* alloit être » reçu à l'Académie, il fut dit, publi- » quement au Café, qu'un moyen ſûr » de l'en empêcher ſeroit de compo- » ſer des *Couplets* dans ſon ſtyle, qui » lui ſuſcitaſſent quelqu'affaire & lui » fiſſent donner l'excluſion. *Tous ces* » *faits*, ajoute *Boindin*, *ſont de noto-* » *riété publique*, *& tels que les plus zélés* » *partiſans de la Motte & de Saurin n'en* » *ſçauroient diſconvenir*, *ſans s'expoſer* » *à être démentis par tous ceux qui al-* » *loient au Café de la Laurent.* «

Ces nouveaux *Couplets* avoient été portés à *Boindin*, ſur les onze heures du matin, par un petit Décroteur nommé *Olivier*, qui ne le trouva pas & remit le paquet à ſon frère. On ne douta pas que *Rouſſeau* n'en fût l'auteur. Un Officier nommé *la Faye*, qui étoit le plus outragé dans ces vers,

Digitized by Google

réſolut de ſe venger, & lui donna pluſieurs coups de canne au ſortir de l'Opéra. Plainte des deux parts; enſuite déſiſtement ſur lequel *Rouſſeau* obtint à la Grand'Chambre un Arrêt qui le déchargeoit de l'accuſation. Peu content d'une juſtification ſi imparfaite, il découvrit, après bien des recherches, qu'*Olivier* avoit reçu le paquet d'un Savetier nommé *Guillaume Arnoud* qui travailloit à la porte de *Saurin* & faiſoit ordinairement ſes commiſſions. Il conduit auſſitôt le petit Décroteur à la boutique de ce Savetier pour voir s'il le reconnoîtroit, & *Guillaume Arnoud* reconnoît ſi bien cet enfant, qu'il en perd la tramontane, change pluſieurs fois de couleur, & ne peut ſeulement pas lui enſeigner la demeure de *Saurin*. Il ſe trouva même, par un très-grand hazard, qu'il avoit ce jour-là le même habit de pinchina à manches de matelotte qu'il portoit en remettant le paquet, & qu'il avoit ceſſé de porter pendant plus de trois mois. » *Rouſſeau*, ne doutant plus alors que » ce ne fût *Saurin* qui avoit envoyé

» les *Couplets*, & que, s'il venoit à » bout de le prouver, ſon innocence » ne fût dans tout ſon jour, s'adreſſa » à M. d'*Argenſon* Lieutenant de Po- » lice, & le pria de le conduire dans » cette affaire. M. d'*Argenſon* lui donna » un homme à lui, nommé *Milet*, » Exempt de Robe-Courte, qui lo- » geoit dans l'Hôtel des Urſins, & » par conſéquent à portée de *Saurin* » & de ſon Savetier. Ce Magiſtrat » conſeilla, en même-temps, à *Rouſ- » ſeau*, de mettre tout en œuvre pour » tirer la vérité du Savetier, avant » que de ſe porter pour accuſateur » contre *Saurin*. On fut deux mois » ſans pouvoir déterminer le Savetier » à convenir du fait : & il faut avouer, » dit *Boindin*, qu'alors on employa, » pour tirer de lui la vérité, tous les » moyens que l'on auroit pû employer » pour le ſuborner, s'il n'avoit pas été » effectivement le porteur du paquet. » *Rouſſeau* convient lui-même, dans » ſon *Mémoire*, que l'Exempt *Milet* a » offert de l'argent à *Arnoud*, pour le » déterminer à dire la vérité. Quand » on fut parvenu, à force de me-

Digitized by Google

» naces & de promeſſes, à le déter-
» terminer à convenir de bonne foi
» que c'étoit lui qui avoit remis le
» paquet au Décroteur, & que c'étoit
» *Saurin* qui l'en avoit chargé, on
» l'engagea à faire le récit de toutes
» les circonſtances devant pluſieurs
» Témoins, afin qu'il ne pût plus ſe
» dédire lorſqu'il s'agiroit de le dé-
» clarer en Juſtice. On avoit d'autant
» plus lieu de craindre qu'il ne va-
» riât, que l'on ſçavoit que *Saurin*,
» inſtruit par le Savetier lui-même
» des mouvemens qui ſe faiſoient,
» ne négligeoit rien pour l'engager au
« ſilence. Mais on le crut lié, quand
» il eut fait ſon récit en préſence de
» pluſieurs Témoins. «

Guillaume Arnoud eſt conduit en priſon & interrogé, *Saurin* décrété de priſe de corps & arrêté. Il avoit pris la précaution d'emprunter à *Boindin* la copie des *Couplets*, & la lui avoit rendue. Des dépoſitions & interrogatoires, il réſultoit que c'étoit effectivement *Guillaume Arnoud* qui avoit remis le paquet à *Olivier*; que c'étoit *Saurin* qui l'avoit chargé de

Digitized by Google

le remettre à ce petit Décroteur ; qu'appréhendant que ſon habit ne le fît reconnoître, *Saurin* l'avoit obligé de le quitter, & lui avoit donné un de ſes vieux juſte-au-corps ; enfin, que *Saurin* avoit lui-même fait au Savetier la lecture des *Couplets*, & qu'on en devoit trouver l'original écrit de ſa main dans le tiroir de la table de ſon cabinet. Cet original s'y trouva effectivement, comme l'avoit dit *Guillaume Arnoud ;* il étoit écrit en entier de la main de *Saurin*, & il y avoit pluſieurs ratures & des tranſpoſitions. *Saurin* répondit que ce prétendu original n'étoit qu'une copie, & que les ratures avoient été occaſionnées par des défauts d'inattention en tranſcrivant. Mais il exiſtoit une autre copie entre les mains de *Malafer ;* elle avoit auſſi le mêmes ratures & les mêmes tranſpoſitions ; ainſi la copie de *Saurin* reſſembloit à celle de *Malafer*, & point à celle de *Boindin* ſur laquelle on prétendoit qu'elle avoit été faite. Il eſt inconcevable, comme le remarque très-bien M. *Richer*, que les Défenſeurs de

Digitized by Google

Rouſſeau ayent négligé de ſe procurer une pièce de conviction ſi importante, en mettant *Malaſer* en cauſe : car il n'auroit pû alléguer des défauts d'inattention préciſément aux mêmes endroits que *Saurin ;* & ce dernier, dans ſon interrogatoire à ce ſujet, ne put s'en tirer ſans ſe couper & ſe confondre lui-même à un tel point, que le Lieutenant Criminel écrivit à M. le Comte *de Pontchartrain* qui s'intéreſſoit à *Rouſſeau : Habemus confitentem reum.* » Mais, pourra-t-on » dire, ſi *Saurin* étoit coupable, pourquoi n'a-t-il pas été condamné ? » Pourquoi a-t-il été déchargé de » l'accuſation avec dépens ? A cela » quatre réponſes bien ſimples. 1°. » C'eſt que l'accuſateur de *Saurin* & » ſon Conſeil s'étoient trompés en » croyant avoir deux Témoins directs contre lui, en la perſonne du » Savetier & du petit Décroteur ; au » lieu que ces deux Témoins n'en » faiſoient qu'un, puiſque le Décroteur ne tenant le paquet que du Sa» vetier, ne pouvoit rien prouver » contre *Saurin*, & qu'en matière

» criminelle, un seul Témoin & rien, » c'est la même chose. 2°. C'est que » l'on avoit véritablement employé, » avec ce Témoin unique, pour tirer » de lui la vérité, les mêmes moyens » qu'on auroit pû employer pour le » suborner, & que par-là on avoit » rendu son témoignage suspect. 3°. » C'est que *Rousseau*, au lieu de s'en » tenir à l'envoi des *Couplets* par le » Savetier, qui étoit suffisant pour » rendre *Saurin* coupable & pour le » faire condamner, entreprit encore, » mal-à-propos & sans nécessité, de » l'accuser, contre toutes les appa- » rences, d'être l'auteur de ces *Cou-* » *plets*, pour n'en point accuser per- » sonnellement *la Motte*, par ména- » gement pour l'Académie. 4°. Enfin, » parce que le préjugé public étoit » contre *Rousseau*, & qu'au défaut de » preuves suffisantes contre *Saurin*, » la cabale des Dévots & le vent de » la Cour déterminèrent les Juges en » faveur de ce dernier. «

Saurin fut déchargé au Châtelet de l'accusation ; le Procureur Général présenta Requête contre *Rousseau*, &

Digitized by Google

fit renaître, au nom du Miniſtère public, une autre Requête de *la Faye*; *Saurin* parut avoir prouvé la ſubornation; *Rouſſeau* fut banni du Royaume à perpétuité par Arrêt du Parlement du 7 Avril 1712.

M. *Richer* prouve invinciblement que c'eſt pour cette prétendue ſubornation, & non pour la compoſition des *Couplets*, qu'il fut condamné. Il étoit abſent; il ne s'attendoit pas à un Jugement ſi précipité; il étoit allé en Suiſſe faire des recherches ſur la conduite de *Saurin*, que pluſieurs perſonnes diſoient y avoir échapé aux mains de la Juſtice prête à le ſaiſir, & l'on ſçait que les condamnations par contumace ne peuvent opérer la conviction de l'Accuſé, puiſqu'elles ne portent que ſur les allégations fournies contre lui, auxquelles ſon abſence ne lui a pas permis de rien oppoſer pour ſa défenſe.

La conduite de l'infortuné *Rouſſeau*, depuis cette fatale époque, fournit la preuve peut-être la plus forte qu'il ſoit poſſible d'avoir ſur l'innocence d'un Accuſé. » Sa diſgrace ne lui avoit » pas fait perdre tous les amis qu'il

» avoit dans le Royaume. Il avoit » conſervé, entr'autres, M. de *Ven-* » *dôme* Grand-Prieur de France, M. » *de la Vrilliére* Miniſtre & Sécretaire » d'État, M. le Baron *de Breteuil*, Ma- » dame *de Flamenville*, &c. Il paroît » que ces protecteurs ſongeoient ſé- » rieuſement, & travailloient même, » à l'inſçu de *Rouſſeau*, à lui procurer » ſon retour. Il en fut inſtruit par M. » *Boutet* *, auquel il écrivit le pre- » mier Juin 1712 : Toutes les voies » de retourner en France ne me ſont » pas égales, & mes malheurs ne » m'ont point aſſez ſubjugué pour me » faire oublier ce que je dois à mon » honneur. *C'eſt une juſtice qu'il me* » *faut, & non pas une grace qui me* » *ſeroit plus cruelle encore que tous mes* » *malheurs.* Cependant M. le *Grand-* » *Prieur* & M. le Baron *de Breteuil*,

* M. *Boutet de Monthery*, Payeur des Rentes, qui, juſqu'à la mort de *Rouſſeau*, a été ſon ami & n'a jamais douté de ſon innocence, qui même a eu une gloire que les Princes n'ont pas eue, celle de ſoutenir cet illuſtre infortuné par des généroſités fixes & annuelles qui redoublèrent dans ſes malheurs & dans ſa dernière maladie.

Digitized by Google

» qui trouvèrent à cet égard plus de » facilité ſous la Régence que ſous le » Regne précédent, obtinrent, dans » le plus grand ſecret, & à l'inſçu de » *Rouſſeau*, des Lettres de rappel de » ban en ſa faveur, qui furent même » ſcellées, & auxquelles il ne man- » quoit que la forme de l'enregiſtre- » ment. «

A peine ces Lettres furent-elles expédiées, que Madame *de Flamenville* ſe hâte de les lui annoncer la première. Il auroit pû ſe faire qu'un innocent eût accepté cette grace; mais il eſt bien certain qu'un homme qui ſe fût ſenti coupable ne l'eût pas refuſée. Que fait *Rouſſeau ?* Il n'héſite pas un inſtant. A peine a-t-il reçu la lettre de Madame *de Flamenville*, qu'il la renvoie au Baron *de Breteuil* en lui témoignant l'étonnement où elle l'a jetté. *Vous ſçavez*, lui dit-il, *quels ſont mes ſentimens, & que des graces & des accommodemens ne conviennent qu'à des fripons & non à un honnête homme injuſtement opprimé. . . . . Au nom de Dieu, Monſieur, ne me mettez pas hors d'état de faire voir à toute la terre, comme je ſuis ſûr de le faire un jour,*

Digitized by Google

l'injuſtice qui m'a été faite. J'aimerois mieux être mort que de ſortir d'oppreſſion par une honte qui ſeroit irréparable. . . . . Un accommodement avec Saurin, juſte Ciel! Cela n'eſt pas croyable. Toutes ſes lettres à ſes amis les plus intimes reſpirent la même hauteur de ſentiment. *Quelques puiſſent être les meſures qu'a priſes M. le Baron de Breteuil*, écrit-il à M. *Boutet*, *je crois devoir vous dire, pour la dernière fois, qu'elles ſeront perdues pour moi ſi elles opèrent toute autre choſe que ma juſtification pleine & entière, & telle qu'un homme d'honneur eſt en droit de l'attendre quand il a ſouffert une injuſtice. Si cela n'eſt pas poſſible, il eſt certain que mes amis travailleront mieux pour moi en m'abandonnant. Il ne s'agit pas pour moi de retourner en France, mais de confondre l'impoſture qui m'a noirci, &c, &c.*

Il exiſte une lettre de l'Abbé d'*Olivet* qui, ſuivant M. *Richer* & tous ceux qui ont quelque connoiſſance du cœur humain, eſt du plus grand poids pour la juſtification de *Rouſſeau*. Cette lettre, adreſſée au Préſident *Bouhier*, le

le 4 Novembre 1730, a été inſérée parmi les Lettres de *Rouſſeau* en 1750; elle l'avoit déja été dans *la Bibliothèque Raiſonnée* en 1741. L'Abbé d'*Olivet* & le Préſident *Bouhier* étoient vivans. Aucun des deux n'a jamais réclamé contre cette Pièce deux fois imprimée. Leur ſilence ne peut conſéquemment être regardé que comme une preuve de ſon authenticité. L'Abbé d'*Olivet* y raconte la manière dont il avoit rencontré *Rouſſeau* à *Bruxelles*, de quelle conſidération y jouiſſoit cet illuſtre infortuné parmi les plus honnêtes gens, & comment il étoit parvenu à le convaincre de ſon innocence. *Rouſſeau* lui communiqua un *Mémoire* ſur *Saurin* & des *Lettres* de ce dernier au Miniſtre *Gonon*, dont trois en original. *Saurin* y faiſoit l'aveu de ſes crimes, & nommément de ſes larcins; il s'y reconnoît digne de l'échafaud. L'Abbé d'*Olivet* proteſte qu'il a examiné ces papiers avec ſoin, & que ce que contient ce *Mémoire* n'eſt que trop vrai. *Rouſſeau* fonde ſur ces *Lettres* tout l'eſpoir de ſa juſti-

fication. Il vouloit qu'une perſonne d'autorité, choiſie par le Gouvernement, les repréſentât à *Saurin* l'une après l'autre, & le menaçât de les rendre publiques & de le faire chaſſer du Royaume & de l'Académie, à moins que, pour le prix de ſa grace, il ne fît l'aveu du fait, des circonſtances & des complices de l'affaire des *Couplets*. Au cas que ce parti ſoit accepté, *Rouſſeau* propoſe de ſe rendre à Lille avant l'exécution du projet, ſous prétexte d'y voir quelques amis. *Le Commandant*, dit-il, *aura un ordre ſecret de me conſigner aux portes, & ſi l'événement fait juger que j'aye eu deſſein de compromettre le Miniſtère, on ſçaura où me prendre pour me punir comme le plus indigne & le plus ſcélérat de tous les fourbes.* Sont-ce-là, Monſieur, les propoſitions & le langage d'un homme qui ſe ſent coupable? L'Abbé d'*Olivet*, dans ſa Lettre, paroît avoir promis d'appuyer le *Mémoire* de *Rouſſeau* auprès de perſonnes puiſſantes; il y répond de l'ami qu'il a deſſein d'employer. On ignore s'il

a fait quelques demarches à cette occaſion; mais, s'il en a faites, il eſt sûr qu'elles ont été ſans ſuccès.

Ajoutez à toutes ces préſomptions ſi convaincantes que ſur la fin de ſa vie *Rouſſeau* proteſta publiquement en recevant les Sacremens, & prit à témoin le Dieu qu'il alloit recevoir, qu'il n'étoit pas l'auteur des *Couplets;* ajoutez ſon teſtament qu'il montra un jour à M. *Rollin*, où il répétoit ce qu'il avoit dit à *Bruxelles* à l'article de la mort, & vous penſerez sûrement, ainſi que moi, que la juſtification de ce célèbre éxilé eſt portée par tous ces faits réunis juſqu'à l'évidence.

Je finis, Monſieur, par où le Rédacteur de cette Cauſe a commencé, afin d'effacer entièrement toutes les taches dont les ennemis du Grand *Rouſſeau* ſe ſont efforcés ſi conſtamment de ſouiller ſon nom. Je vais, d'après les recherches de M. *Richer*, ſubſtituer aux portraits affreux qu'on a tracés de *Jean-Baptiſte Rouſſeau*, une idée de ſon véritable caractère.

Tous ceux qui l'ont connu ont regardé bientôt avec horreur les calomnies que l'on a répandues ſur ſon compte. *Racine* le fils, ainſi que M. *Rollin*, avoit été un des hommes les plus prévenus contre lui. Il eſt forcé d'avouer, par la ſuite, d'après le témoignage des perſonnes les plus dignes de foi, que *Rouſſeau n'a jamais rougi de ſa naiſſance, qu'il répétoit toujours qu'il étoit né comme Horace, & qu'il n'a jamais coûté que des larmes de joie à ſon père.* La ſeule choſe qu'il eut à ſe reprocher & qu'il s'eſt reprochée les trente dernières années de ſa vie, eſt la compoſition de quelques Épigrammes licencieuſes; mais combien de Pièces de ce genre ne trouveroit-on pas dans des Poëtes qui, pour cela, n'ont point été même ſoupçonnés d'irréligion ? Toutes les Lettres écrites à ſes amis, depuis ſon exil, reſpirent une piété ſans fard, & qui part du cœur; ce n'eſt point un *Bigot* qui affecte le ſtyle de la piété & la place à tout propos; c'eſt un homme que ſes malheurs ont

rendu religieux, & qui n'en parle que quand l'occaſion s'en préſente. » Très-éloigné d'être flatteur, dit » *Racine* le fils dans une Lettre du » 4 Janvier 1749, il n'étoit pas même » aſſez courtiſan, & pouſſoit trop loin » une fierté qui a peut-être cauſé ſes » malheurs. Il étoit ſuſceptible d'im- » preſſions dont il ne revenoit que » très difficilement. Trop prompt à » aimer & trop prompt à haïr, il » donnoit ſa confiance aiſément & la » retiroit de même. Il étoit, ce que » vous aurez peine à croire, très- » facile à accorder ſon amitié, & il » le reconnoiſſoit, quand il a dit

» Car, je l'avoue (& je l'ai bien payé),
» J'ai des Humains trop chéri l'amitié.

On l'a accuſé de la plus noire ingratitude; mais on n'a jamais pû en citer qu'un ſeul trait, c'eſt-à-dire, une Epigramme contre l'Abbé d'*Olivet*, & ce ſçavant Abbé l'a juſtifié pleinement de cette accuſation par une Lettre inſérée dans les *Récréations Lit-*

réraires *, où il déclare que cette Epigramme étoit d'un Avocat de Reims nommé *Mahuet*. Non-seulement *Rouſſeau* ne fut pas ingrat, mais il n'oublia jamais les bienfaits qu'il avoit reçus. Envain l'amitié de M. le Comte *du Luc* ſe refroidit-elle à ſon égard. Il lui conſerva la plus vive reconnoiſſance, & fut inconſolable de ſa mort. Tous ces faits ſont atteſtés par les Lettres & les Pièces que M. *Richer* a raſſemblées dans cette Cauſe, & que je vous invite à parcourir. On y voit, dans une autre occaſion, ce grand Poëte ſacrifiant à ſa reconnoiſſance envers le Comte *de Bonneval* ſes intérêts les plus chers & un bien être aſſuré. Enfin, par un dernier contraſte avec ſes ennemis, on le voit rendant juſtice aux autres écrivains & même à ſes rivaux.

Il faut lire, M^r, tous les détails de cette cruelle affaire dans l'ouvrage même de M. *Richer*; les bornes de ces Feuilles m'obligent à en ſupprimer la

* Imprimées à Lyon en 1766.

Digitized by Google

plus grande partie. Mais, en ſuivant la juſtification de notre *Horace*, on ne peut s'empêcher de faire une réflexion bien affligeante : quelle autorité la calomnie peut donc s'acquérir ſur l'eſprit des hommes, puiſqu'après plus de ſoixante ans les ennemis d'un Poëte ſi célèbre, ſont preſque venus à bout d'obſcurcir tant de faits qui le juſtifient ! S'il eſt peu d'hommes capables d'embraſſer la vertu pour elle-même, on peut dire que M. *Richer* a rendu un grand ſervice à l'humanité en montrant que l'innocence ſe manifeſte tôt ou tard dans tout ſon éclat, & en rejettant, ſur les indignes calomniateurs de celui qui, en dépit d'eux, ſera toujours *le Grand Rouſſeau*, toute l'ignominie dont ils ont voulu flétrir ſa mémoire.

Je vous indiquerai une autre fois les autres Cauſes qui font la matière de ces deux nouveaux Tomes de M. *Richer*.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 3 Septembre 1774.

LETTRE V.

Lettre à l'Auteur de ces Feuilles ſur un uſage contraire à l'urbanité dont on ſe pique en France.

CETTE *Lettre*, Monſieur, eſt du même auteur qui, l'année dernière, m'écrivit contre la groſſière impoliteſſe des jeunes gens, leſquels, en hyver, s'emparent des cheminées, s'y placent les mains derrière le dos, & dérobent la vue & la douce chaleur du feu à toute une compagnie, ſouvent reſpectable. L'abus que l'Anonyme attaque dans cette nouvelle *Lettre*, n'eſt pas moins révoltant, & je crois que vous ſerez très-ſatisfait de ſes réfléxions à cet égard.

Pluſieurs perſonnes tiennent à Paris ce qu'on appelle une bonne maiſon, & ſe font un plaiſir de donner à dîner. On ſe raſſemble chez eux de tous les quartiers de la Ville; &, comme beau-

Digitized by Google

coup de gens, même de bonne compagnie, n'ont point de table chez eux, l'affluence eſt communément nombreuſe. Le haut de la table eſt aſſigné à des Dames, à quelques perſonnes diſtinguées; le ſurplus des convives prend confuſément ſa place au hazard. Les gens titrés ont toujours un ou deux Laquais qui les ſuivent, & ceux qui ne mangent jamais chez eux, donnent l'argent à dépenſer à leurs Domeſtiques, en les aſtreignant à ne les point quitter aux heures des repas. Cette précaution intéreſſée les aſſure qu'ils ne manqueront de rien à table. Mais il y a dans Paris une multitude conſidérable d'honnêtes gens qui, quoique dignes d'être recherchés, n'ont ni les moyens, ni la facilité de mener un Domeſtique à leur ſuite dans les maiſons où ils ſont invités. L'attention du Maître & de la Maîtreſſe doit alors y ſuppléer, en empêchant une partie de leurs convives de languir dans une négligence qui leur enlève l'agrément du dîner & qui ſemble les humilier.

Les Valets des Seigneurs & des

Petits-Maîtres ſont ordinairement peu prévenans, pour ne rien dire de plus. Ils ſe font un principe de ne ſervir que leur Maître, & croiroient ſe dégrader s'ils rendoient le moindre ſervice à quelqu'un qu'ils jugent inférieur à lui en titre ou en dignité. Il ne faut donc rien attendre de leur politeſſe, ou, s'ils ont la complaiſance de ſe prêter à quelques-unes de vos demandes, ils vous font ſentir, par une lenteur affectée, qu'ils vous ſervent à regret, & que vous leur avez grande obligation du ſacrifice qu'ils font en ſe déplaçant pour vous. Cette obſervation retient nombre de convives dans une contrainte rigoureuſe. Ils aiment mieux diſſimuler leurs beſoins, que de voir la mauvaiſe grace avec laquelle on les ſatisfait.

Le ſervice ſe répète trois ou quatre fois, & le nuage des Laquais de la maiſon diſparoît pour aller chercher les plats. Pendant ce vuide, la moitié des convives ne ſçait à qui s'adreſſer pour demander du pain, à boire, une aſſiette. Les Domeſtiques étrangers ne quittent pas un inſtant

leur poſte, & ce n'eſt qu'au bout d'un gros quart d'heure, lorſque le ſervice eſt parfait, qu'on peut parvenir à ſe faire entendre d'un paſſant qui veut bien ſatisfaire, en courant, le beſoin qui vous tourmente.

Une Maîtreſſe de maiſon, ſouvent jeune, ſans expérience, ne fait aucune attention à ce genre d'importunité. Le Maître eſt diſtrait par d'autres objets ; cet inconvénient lui échappe ; perſonne ne ſe plaint hautement ; mais des gens même de mérite murmurent tout bas, & ſe dégoutent d'aller chercher un dîner qu'on leur fait acheter par des déſagrémens qu'ils ne trouvent ni chez un ami, ni chez eux.

Rien n'eſt plus commun que de voir la moitié des gens qui ſont à table réduits à eux-mêmes. Des Officiers recommandables, des Chevaliers de Saint Louis peu riches, des Académiciens, des Artiſtes célèbres, des Littérateurs eſtimables, & en général ceux qui tiennent aux Sciences, n'ont pas communément un Laquais à leur ſuite, & ne le mènent pas en re-

préſentation pendant leur dîner. Si cinq ou ſix perſonnes de cette claſſe ſe trouvent par malheur aſſiſes l'une auprès de l'autre à table, leur dîner devient inſupportable; l'un eſt tourmenté par la ſoif, l'autre deſire d'un ragoût qu'il ne peut obtenir, un troiſième ne parvient pas à changer d'aſſiette; tous ſont tenté de ſe lever de table pour aller chercher eux-mêmes au buffet ce qui leur eſt néceſſaire; en vérité peu de dîners méritent qu'on s'expoſe à cette gêne cruelle, & nombre d'*Amphytrions*, qui ſe piquent de bien recevoir leur monde, perdent le mérite de la dépenſe qu'ils font par la diſgrace qu'éprouvent des convives que leur intention eſt de bien recevoir.

Il y a ſouvent, dans une ſalle à manger, plus de Domeſtiques qu'il n'en faut pour ſervir une Compagnie entière; mais chacun d'eux ſe tient obſtinément à ſa place; & ſi le Maître ne ſe pique pas lui-même d'une politeſſe recherchée, ſon Laquais, immobile derrière lui comme une ſtatue, fait la ſourde oreille aux demandes qu'on ha-

ſarde, & ne ſe remue que quand ſon Maître le met en mouvement par un ordre abſolu.

Ajoutez que quelquefois les Laquais s'entendent & ſe font un plaiſir malin de ne point répondre à ceux qui leur déplaiſent ; tantôt c'eſt un Abbé ou un Moine, tantôt un Poëte dont la figure les indiſpoſe. On raconte à ce ſujet une hiſtoriette qui peut trouver ici ſa place. Un Capucin avoit été retenu pour dîner en nombreuſe compagnie, & les Domeſtiques s'étoient promis de rire de ſon embarras lorſqu'on ne lui apporteroit rien de ce qu'il demanderoit. En effet, il ſollicita pluſieurs graces, & tout le monde reſta inſenſible au ton ſuppliant avec lequel il s'expliquoit. Fatigué de ces rebuts, il ſaiſit un moment pour ſe faire entendre, & pria avec inſtance le Maître de la maiſon de faire monter ſon Cocher. L'on crut qu'il avoit quelque choſe à lui demander ; on le fit avertir. Dès qu'il parut, le Religieux ſaiſit ſon cordon & le lui préſenta humblement en lui diſant : *Mon ami, je ſuis menacé de la*

pépie, prenez cette corde & menez-moi boire, puisque vous êtes chargé ici d'y conduire ceux à qui l'on n'en donne pas. Cette saillie fit sentir au Maître l'impertinence de ses Gens, & la nécessité d'une observation honnête qui lui étoit échappée.

Les Romains, plus riches & plus délicats que nous, avoient un nombre d'Esclaves suffisant pour prévenir les besoins de tous leurs convives. L'on apportoit des coupes devant chacun des assistans qui se faisoient servir ce qui leur plaisoit parmi les vins dont les buffets étoient chargés, & dont on leur avoit donné la liste avant le repas. Un Serviteur inattentif ou peu exact étoit soumis à une correction sévère, au moyen de quoi le service, même pour les étrangers, étoit toujours prompt & régulier. Convenons que, si les Romains étoient nos maîtres en recherches voluptueuses, ils l'étoient également en politesse attentive.

Quelques personnes avoient imaginé de suppléer au petit nombre de Domestiques, en plaçant aux quatre

coins de la grande table, quatre tables plus petites que l'on nommoit *Servantes*. Mais cette invention, qui pouvoit être bonne lorſqu'on n'étoit que quatre, devenoit très-gênante ſi l'on ſe trouvoit huit ou douze. Ceux qui s'étoient placés aux quatre coins, étoient ſeuls chargés du ſervice des autres, & leur dîner ſe paſſoit à verſer à boire & à recevoir des aſſiettes pour en donner d'autres. On a ſupprimé cet uſage auſſi ridicule qu'incommode.

La forme du ſervice a varié nombre de fois; mais il paroît que ceux qui ont voulu raſſembler la politeſſe, la liberté & la commodité, ont adopté la méthode de faire mettre ſur la table des ſceaux remplis d'eau où chacun a ſon verre. Les uns, pour plus d'aiſance, y font mettre auſſi des bouteilles & des caraffes, au moyen de quoi chacun ſe ſert ſoi-même ſelon ſon goût, & ſans attendre. Il ne s'agit alors que d'avoir des tables un peu plus grandes. D'autres, plus cérémonieux, en mettant devant vous des vaſes pour boire, laiſſent le vin

& l'eau au buffet à la diſpoſition des Laquais, enſorte que l'on eſt encore dans leur dépendance. Il paroît donc que la forme préférable eſt celle qui permet à chaque convive de ſatisfaire ſes beſoins auſſitôt que la fantaiſie lui en prend. Si les verres reſtent au buffet, ils ſont communément mal rincés ; un Laquais vous apporte du vin, comme il en prendroit pour lui-même. Un autre, accoutumé au ſervice des Dames, vous en donne comme pour une Penſionnaire de Couvent. Il eſt rare qu'un Domeſtique qui ne vous connoît pas, ſe proportionne à votre juſte meſure ; il eſt donc plus honnête & plus commode de laiſſer à chacun la faculté d'être ſon propre échanſon. Le ſervice eſt plus prompt ; ceux qui ont amené leurs Gens ſont les maîtres alors de ſe faire ſervir directement & privativement. Le Maître & la Maîtreſſe ſont diſpenſés de veiller à ce qu'il ne manque rien au ſervice, & les malheureux convives, qui n'ont que peu ou point de Domeſtiques, ne ſe voient pas obligés d'aller boire dans une

maiſon, en ſortant de manger dans une autre. J'ai l'honneur d'être, &c.

*Lettre à Madame de ***, dans le ſtyle de M. Thomas.*

CETTE *Lettre* n'eſt point une fiction, Monſieur ; elle a été réellement écrite à Madame de *** par un homme d'eſprit, à qui elle avoit prêté l'*Eſſai ſur les Femmes.* Toutes les phraſes dont la *Lettre* eſt compoſée, & qu'on a miſes en caractères italiques, ſont tirées de ce ſeul *Eſſai.* Cette manière de critiquer le ſtyle vicieux & le mauvais goût d'un Ecrivain me paroît ingénieuſe & piquante.

MADAME,

COMME vous aimez probablement le ſtyle des auteurs dont vous admirez les Ouvrages, je ſouhaiterois, en vous écrivant, imiter celui de M. *Thomas* ; je voudrois mettre dans ma Lettre *de ces expreſſions que l'eſprit ne fait pas*, & trouver *de ces tours de phraſe qui ſont des mouvemens*, & ſur-tout *ceux qui ſont des*

Digitized by Google

mouvemens abandonnés, mais qui n'en ont que plus de grace. Je crois avoir saisi un moyen presque sûr d'y réussir, & je vais m'occuper *à chercher quelques petits coins dans le grand homme* dont vous m'avez prêté l'ouvrage, & *y prendre des formules d'esprit toutes faites;* & ensuite, sans m'embarrasser *des établissemens & des chocs des sociétés*, je laisserai *la multitude s'arracher, se disputer, répéter, éparpiller dans des cercles ces formules.*

En travaillant ainsi, mon *amour-propre s'étouffe; il renaît, il laisse échapper son secret à demi; il le retient*, & je trouve en moi-même *un chaos sur lequel le poids du tems pourra seul répandre la lumière.*

J'admire, j'estime, j'aime les femmes: *je conspirerai* volontiers *à les louer* avec M. *Thomas;* mais je lui abandonne celles *qui sont condamnées à la fortune & à l'ennui, celles dont l'ame & l'esprit ont un caractère*, & dans lesquelles *ce caractère a tous les agrémens* possibles; je lui abandonne aussi celles *dont le vice a toute la vertu dont le vice est susceptible;* enfin, je lui abandonne

les Courtiſanes qui viennent au ſecours des mœurs, au moyen de l'or qui devient médiateur. Tout cela eſt trop beau pour moi, *qui ne ſens les graces de votre ſexe que par inſtinct.* D'ailleurs, *mon eſprit craint de donner ſa meſure à l'envie.*

Si j'étois *jeune encore & dans une paſſion ardente*, ſi je pouvois *joindre enſemble les défauts des jeunes gens à ceux de leur ſuccès*, ſi j'avois *ces lumières qui ſont une parure de l'eſprit*, & que je puſſe procurer au beau sèxe *cet amuſement, ce je ne ſçais quoi qui ne tient ni à l'imagination, ni à l'eſprit, ni à l'ame, mon eſprit* pourroit *eſſayer de ſe compromettre juſqu'à écrire de jolis vers;* mais *ma hardieſſe ſeroit cachée ſous le ſecret, &, lors même que je ſerois plus brillant, je le ſerois de manière qu'on m'excusât, & qu'on vît bien qu'il n'y auroit pas de ma faute.* Mon *imagination ſenſible vaincroit les périls;* je tâcherois de mériter les bontés d'un sèxe dont *la foibleſſe, qui fait ſa grace, augmente encore la ſenſibilité*, & je ferois enſorte qu'on ne m'ôtât pas *la douceur de l'eſtime publique.* J'aurois

Digitized by Google

également envie de plaire *à tout ce qui eſt à Verſailles, & à tout ce qui n'eſt pas la Cour :* je franchirois *les barrières qui ſont entre la Capitale & les Provinces*, &, bien perſuadé que, là comme ailleurs, *le goût de l'eſprit doit gagner les femmes*, j'établirois *la communication des mœurs par la haute Magiſtrature.*

Dans mes Ouvrages, *je couvrirois toujours la volupté de la décence*, je *ſupprimerois les détails, qui cependant peignent mieux que les maſſes.* J'éviterois *la groſſièreté qui eſt une barrière, parce qu'elle eſt un ridicule.* Je me ſouviendrois dans l'occaſion, *qu'un bon mot ne peut manquer d'être une raiſon ;* mais, *comme tout ce qui eſt bien a ſon excès*, je n'oublîrois pas que *l'orgueil doit s'arrêter pour ne pas ſe confondre.* Que je m'eſtimerois heureux, ſi je pouvois aſſurer par-tout *ce progrès de mœurs, auquel il eſt impoſſible de réſiſter ;* ſi je pouvois établir *cette aiſance de mœurs qui devient une grace*, & former *une ſociété plus polie qui fît diſparoître la différence des tons.*

Mais je rencontrerois de grands

obſtacles dans l'exécution de mon projet ; *les mœurs d'un ſiècle ſont incompatibles avec celles d'un autre ; la corruption & l'audace des mœurs ſont encore regardées comme un privilége du rang ; & le deſpotiſme ſubalterne multiplie les barrières pour ſe ſéparer davantage de ceux qui oſeroient prétendre à l'égalité.* C'eſt pourquoi j'ai l'honneur d'être, Madame, votre, &c.

P. S. La première fois que j'aurai le plaiſir de vous voir, je vous porterai les *Eſſais de Montagne ;* j'y joindrai la Comédie des *Femmes Sçavantes ;* ſi *Molière* vivoit encore, il trouveroit dans le livre de M. *Thomas* des matériaux en abondance pour faire de nouvelles Scènes. *Les mœurs qu'on prolonge ; le goût regardé comme une méſalliance ; le luxe, vice qui n'eſt pas maladie ; la honte qui n'admet pas la familiarité de l'orgueil ; les vices qui circulent avec les mœurs ; les vices de ceux qui oppriment, & qui ſont pour les autres une partie de leurs oppreſſions*, n'y ſeroient certainement pas oubliés. Je vous choiſirai auſſi quelques-uns de ces vers de *la Fontaine*, dans leſquels il peint votre

ſexe avec toute la force du bon ſens & toutes les graces de la naïveté, n'en déplaiſe à M. *Thomas* qui ne voit en lui qu'un homme *qui ſent les graces par inſtinct.* Les jugemens qu'il porte ſur *Molière*, ſur *Boileau*, ſur *Montagne*, m'ont paru auſſi haſardés que celui que je viens de vous citer.

L'Eſprit de Sainte Thérèſe recueilli de ſes Œuvres & de ſes Lettres, avec ſes Opuſcules; ouvrage également utile aux Perſonnes Régulières & Séculières qui aſpirent à la Perfection; un volume in-8° grand papier, précédé d'une Préface très-inſtructive & d'un Abrégé de la Vie de la Sainte, orné du Portrait de cette Sainte en taille douce; Relié en veau, 6 liv. A Lyon, chez Pierre Bruyſet Ponthus; à Paris, la Veuve Deſaint, rue du Foin Saint Jacques; Saillant & Nyon, rue Saint Jean de Beauvais; Humblot rue Saint Jacques, & Berton rue Saint Victor.

CET Ouvrage n'eſt point une nouvelle compoſition d'après les Ouvrages de Sainte *Thérèſe;* c'eſt un

abrégé néceſſaire des Œuvres de cette Sainte : c'eſt-à-dire, que l'on a raſſemblé tous les paſſages les plus beaux & les plus frappans de ſa *Vie écrite par elle-même*, de ſon *Chemin de la Perfection*, de ſon *Château de l'Ame*, de ſes *Penſées ſur l'amour de Dieu*, & de ſes *Fondations*, pour former un corps de maximes & de ſentimens de piété ſur la Religion Chrétienne en général, ſur les devoirs des Religieuſes & ſur l'Oraiſon en particulier. C'eſt l'objet des trois premières Parties. Dans la première, on a conſervé les propres paroles de Sainte *Thérèſe*, telles qu'elles ſe trouvent dans la traduction la plus univerſellement reçue, celle de M. *Arnaud d'Andilly*, où l'on a ſeulement changé quelques expreſſions ſurannées & rectifié des conſtructions incorrectes. La ſeconde Partie eſt terminée par les 69 *Avis* de Ste *Thérèſe* à ſes Religieuſes, & par quelques autres *Avis* de cette Sainte. La troiſième Partie finit par trois relations de ſon état d'Oraiſon, compriſes en trois de ſes Lettres.

La quatrième Partie renferme un

choix des Lettres de Sainte *Thérèſe*, de la traduction de M. *Chape de Ligni* & de la Mère *de Maupeou*, Supérieure des Carmelites de S. Denis. L'on trouve dans ces Lettres, comme dans les Opuſcules qui forment la cinquième Partie, le même eſprit de Sainte *Thereſe*, retracé dans les trois premières Parties.

La cinquième Partie contient tous les Opuſcules de Sainte *Thérèſe*, dans leur entier, d'après les meilleures traductions, ſçavoir, *Méditations ſur le Pater; Exclamations après la St^e Communion; Manière de viſiter les Monaſtères; Avis & Maximes de la Mère Marie de S. Joſeph, ſur le Gouvernement des Religieuſes.* Ces *Avis* ont toujours été regardés comme étant de Sainte *Thérèſe*, qui, par ſon intimité avec cette Religieuſe, lui avoit communiqué ſon eſprit; enfin, la *Gloſe* en vers de Sainte *Thérèſe*, auſſi traduite en vers, par M. *de la Monnoye*. L'Editeur de cet Ouvrage eſt un Eccléſiaſtique des plus éclairés, de la plus ſaine doctrine & de la plus ſolide piété. Je ſuis, &c.

A Paris ce 6 Septembre 1774.

LETTRE

LETTRE VI.

Le Siège de Marſeille par le Connétable de Bourbon ; Poëme qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774, par M. Duruflé. Brochure in-8° de 12 pages ; à Paris, chez Demonville Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, rue Saint Séverin.

L'USAGE eſt aſſez général, Monſieur, parmi les prétendans aux brillantes couronnes que diſtribue l'Académie Françoiſe, de ſoumettre au jugement du Public les pièces qui n'ont eu que les honneurs du combat, ſans jouir de celui de la victoire. C'eſt une ſorte d'appel des déciſions de ce Sénat Littéraire; mais, comme il n'en conſerve pas moins ſa ſouveraineté, & qu'il n'en réſulte pour les vaincus qu'une conſolation paſſagère qui peut entretenir leur émulation, il me ſemble que perſonne ne peut s'en plaindre.

Le Public y gagne même de connoître des talens naiſſans que ces premières tentatives indiquent, & qu'une obſcurité trop profonde décourageroit. Dans ce nombre on peut placer M. *Duruflé*, jeune Poëte, né avec de la chaleur & de la ſenſibilité. Vous trouverez, Monſieur, dans le Poëme qu'il vient de faire imprimer, des vers bien faits, de l'harmonie & des deſcriptions énergiques qui réuniſſent à la force des images la vivacité de l'expreſſion. Le Connétable de *Bourbon* commande les Aſſiégeans; voici comme le Poëte décrit ſa marche.

Suivi de ſes Guerriers, déja *Bourbon* s'avance;
De loin on le diſtingue à l'éclat de ſa lance:
Son œil altier menace, il vole dans les rangs:
Telle, embraſant les airs de ſes feux dévorans,
Dans l'horreur de la nuit, la Comète ſanglante
Agite, au haut des Cieux, ſa queue étincelante.
Ses vaiſſeaux raſſemblés ont inveſti le port;
Leurs flancs portent la foudre & vomiſſent la mort;

Digitized by Google

Au ſecours, à la fuite, ils ferment le paſſage.
Le clairon retentit, précurſeur du carnage;
Et les cris des Soldats, les cris des Matelots,
Répondent à l'airain qui tonne ſur les flots.
De ſombres tourbillons de flamme & de fumée,
Ont couvert & la Ville & la Flotte & l'Armée;
Le ſalpêtre en furie éclate dans les airs;
On marche à la *lueur* que jettent ſes éclairs:
Tel *Neptune*, de Troie ébranloit les murailles.
&c, &c, &c.

M. *Duruflé* ne peint pas avec moins de force & de vérité le courage des Marſeillois & des Marſeilloiſes elles-mêmes qui ſe ſignalèrent dans cette occaſion.

Eſt-ce vous que je vois, ô femmes courageuſes,
D'un Peuple de Héros rivales généreuſes?
Ces mères de leurs fils défendent le berceau,
Ce Vieillard ſa Patrie, où l'attend un tombeau.
L'Epouſe ſuit l'Epoux ſur la brèche ſanglante;
L'Amant reçoit des traits des mains de ſon Amante;

Le frere par la sœur combat encouragé ;
Renversé snr son sein, par elle il est vengé.
L'héroïque vertu surmonte la tendresse ;
La Nature est sans pleurs, & l'Amour sans foiblesse ;
Le superbe Espagnol & le féroce Anglais
S'étonnent ; mais *Bourbon* reconnoît les Français ;
Tout fuit : lui seul encor conserve son audace ;
Il frémit, il accourt, prie, ordonne, menace ;
Il appelle ses Chefs, les ramène au combat ;
Et lui-même au danger s'abandonne en soldat.
Terrible, devançant ses premières cohortes,
Une hache à la main, il court briser les portes ;
Le bois vole en éclats sous ses coups redoublés,
Et, tournant à grand bruit sur les gonds ébranlés,
La porte s'ouvre, tombe ; il jette un cri de joie.
» Amis ! voici la brèche, & voilà votre » proie. «
Il dit, & ses Soldats, d'un choc impétueux,
Pressent autour de lui leurs flots tumultueux ;
L'un sur l'autre portés, ils roulent tous ensemble ;

Digitized by Google

La peur les disperſoit, la fureur les raſſemble.
Marſeille, dans l'horreur & la confuſion,
Croit voir le jour fatal de ſa deſtruction :
Un Guerrier, tout-à-coup, avec fierté s'élance,
Il porte dans ſes mains l'étendard de la France,
A travers le tumulte & la foule qui fuit,
Il vole.... C'eſt *Brion*, & de *Cère* le ſuit,
Affrontant mille morts, & s'ouvrant un paſſage
Juſqu'aux lieux où *Bourbon* échauffe le carnage,
Sur la porte abattue, au milieu des débris,
Sous les yeux du perfide, il arbore les Lys.
De *Cère*, à ſes côtés, frappe, écarte, renverſe
Le Soldat, que déja le pillage diſperſe ;
Tandis que ce Héros, ſur la brèche appuyé,
Elève dans les airs ſon drapeau déployé,
Bourbon le voit, ſe trouble, & ce Guerrier rebelle,
Admire, en rougiſſant, un citoyen fidelle.

Enfin, les Aſſiégeans ſont obligés de renoncer à leur entrepriſe.

Incapable d'effroi, leur Chef combat encore ;
Digne par ſa valeur d'un ſang qu'il déshonore.
Mais ſes rangs ſont rompus, il voit de toutes parts

Ses bataillons, au loin, par la frayeur épars ;
Trois fois il les rallie, & la pâle épouvante
Précipite trois fois leur déroute sanglante.
Vaincu, désespéré, déchiré de remords,
» C'en est assez, dit-il, abandonnons ces
» bords,
» Où les cris des enfans, des veuves & des
» mères,
» Me demandent leurs fils, leurs époux &
» leurs pères. «
A ces mots il soupire, & fuit en frémissant.
Il fuit : mais près de Rome un Dieu vengeur
l'attend :
Bientôt de son vaisseau la voile se déploie ;
Marseille jusqu'aux Cieux pousse des cris de
joie,
Et, sur ces mêmes murs par la foudre entr'ou-
verts,
Des chants victorieux font retentir les airs.

M. *Duruflé* est déja connu par d'autres pièces qui annoncent beaucoup de talent. Le bonheur qu'il a d'être au service d'un Prince * qui aime les Lettres, qui les honore d'une protection singulière, & qui les cultive lui-même, est une raison de plus pour lui de perfectionner par le travail les heu-

* MONSIEUR.

reuſes diſpoſitions qu'il a reçues de la nature. S'il n'a pas obtenu cette année la palme de la Poëſie, il doit s'en conſoler; ſes concurrens n'ont pas été plus heureux. L'Académie n'a jugé digne de ſon ſuffrage aucune des pièces qui lui ont été préſentées, & le prix eſt renvoyé à l'année prochaine. Je ſuis étonné que ce Corps ſe montre auſſi difficile; car, outre ce *Siége de Marſeille* par M. *Duruflé*, je connois quelques autres pièces, dont je vous rendrai compte au premier jour, qui me paroiſſent auſſi bonnes & même meilleures que la plupart de celles qu'on a couronnées depuis dix ans.

Les Bienfaits de la Nuit. Ode qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774; par M. André. A Paris, chez Monory, rue de la Comédie Françoiſe. Brochure in-8° de 38 pages.

LES ſottes gens qui regardent l'enthouſiaſme comme la première qua-

lité d'une Ode dans le grand genre ; ne goûteront pas abſolument cette pièce de M. *André*. L'*Apollon* de ce jeune Poëte eſt tout-à-fait tranquille ; ſon *Pégaze* n'a point d'aîles, &, dans cette prétendue production lyrique, tout, juſqu'aux écarts, eſt monotone, lent, froid & forcé. On m'a dit que cet auteur eſt jeune : je ne l'aurois pas cru en le liſant. Que penſez-vous d'abord, Monſieur, du choix du ſujet ? Ne vous ſemble-t-il pas Collégial ? *Les Bienfaits de la Nuit !* Un de ces matins, quelqu'autre écolier nous chantera *les Bienfaits du Jour*, matière aſſurément très-belle & très-féconde. *Les Forfaits de la Nuit* n'auroient-ils pas ouvert à M. *André* un champ auſſi vaſte, auſſi riche, auſſi pittoreſque ? Quoi qu'il en ſoit, M. *André*, qui aime éperdûment la *Nuit*, & dont le talent me paroît, en effet, devoir fuir le grand jour, attribue à ſa Maîtreſſe tout le bien qui ſe fait dans ce monde: ce qui rappelle la ſcène de *Molière*, où un Maître à danſer & un Maître d'armes font honneur à leur profeſſion du gouvernement des Etats & de toutes les vertus de l'humanité.

Digitized by Google

Pour vous donner une idée du grand ſens & de la poëſie de M. *André*, je vous citerai quelques ſtrophes de ſon Ode vraîment Académique.

La Nuit eſt néceſſaire aux enfans d'*Uranie* :
Du ſommet d'une Tour, leur troupe réunie
Contemple alors le Ciel d'étoiles couronné ;
Et, *mettant à profit* ſon regne taciturne,
Obſerve ſi *Saturne*
De ſon brillant anneau n'eſt plus environné.

Le premier vers eſt d'une vérité inconteſtable ; il eſt certain que c'eſt pendant la nuit qu'on obſerve les Aſtres. Mais eſt-il bien vrai que *la troupe des enfans d'Uranie* ſoit toujours *réunie au ſommet d'une tour ?* Souvent un Aſtronome ſe trouve ſeul dans un Obſervatoire, & peut-être n'en obſerve-t-il que mieux. A quoi ſe rapporte *ſon regne taciturne ?* Eſt-ce à la *Nuit ?* Eſt-ce au *ciel d'étoiles couronné ?* Quoiqu'il en ſoit, ſon *regne taciturne !* Quel beau regne ! Et puis *mettre à profit !* Comme ce ſtyle eſt éloigné de la Proſe ! *Mettre à profit un regne* eſt encore admirable.

Digitized by Google

Intrépides Humains, qui, par votre industrie,
De *Neptune* & d'*Eole* enchaînant la furie,
De la vague en courroux repoussez les assauts;
Vous, qui, bravant tempête, écueil, calme, Pirate,
Vers Bengale ou Surate
Guidez avec succès vos fragiles vaisseaux:
Dites si le Soleil vous est toujours propice;
Si le Navigateur, voguant sous son auspice,
Ne s'écarte jamais des lieux qu'il va chercher;
Ou si, des longs détours prévenant les désastres,
Le cours réglé des Astres
Rend la Nuit moins utile & moins chère au Nocher.

Les assauts de la vague! Expression énergique! *Vous qui bravant Pirate* au singulier, *tempête*, &c: tournure tout-à-fait poëtique. *Vers Bengale ou Surate.* Cette prépositon *Vers* est des plus lyriques. L'auteur affecte ici un air d'érudition qui fait plaisir. *Bengale* n'est pas une ville; *le Bengale* est un Royaume d'Afrique. Dire *vers Bengale ou Surate* est aussi neuf que si l'on disoit *vers Espagne ou Paris, vers France ou Pétersbourg. Voguer sous l'auspice du soleil* est charmant! *Le cours réglé des*

Digitized by Google

aſtres qui *prévient les déſaſtres des longs détours* eſt divin. Je n'ai pas beſoin de vous faire obſerver combien ces vers ſont faciles, légers & ſaillans. L'Ode entière eſt écrite de ce ſtyle.

Si l'on en croit M. *André*, c'eſt à la *Nuit* que Rome fut redevable de ſon bonheur ſous le regne de *Titus*.

Si, parmi tous les Rois que nous vante l'Hiſtoire,
Un ſeul, *las des lauriers* qu'on doit à la victoire,
Fit regner dans la Paix de ſolides vertus :
Toi ſeule, ô Nuit, toi ſeule inſpiras ce grand homme,
Et c'eſt à toi que Rome
Dut peut-être *jadis* les bienfaits de *Titus*.

Lorſque ton calme heureux livre l'homme à lui-même,
Titus alors diſoit : je veux que *Rome m'aime.*
Que le bonheur commun règle mes volontés ;
Et, déployant le jour *toute* ſa politique,
Il mettoit en pratique
Les utiles projets dans la Nuit enfantés.

Quelle heureuſe découverte ! M. *André* nous apprend que *Titus* ne dormoit jamais la nuit ; ce qu'il y a de

certain, c'eſt qu'il ne dormoit pas non plus le jour, puiſqu'il étoit occupé, pendant le jour, à faire des heureux, & que, lorſqu'il n'avoit pas joui de cette félicité, il diſoit : *Mes amis, j'ai perdu un jour ;* il ne diſoit pas : *Mes amis, j'ai perdu une nuit.* Il réſulte de tout ceci que *Titus*, de tout ſon regne, n'a pas dormi une minute.

Imagination, les maîtres de la Lyre
S'abandonnent *bien plus* à ton brillant délire ;
Lorſque l'obſcurité regne ſur l'horiſon :
Alors de leurs cerveaux, qu'ont enflammés les veilles,
S'échappent ces merveilles
Qu'ils ne pouvoient le jour tirer de leur priſon.

Je crois que les maîtres de la Lyre ont tiré de leurs cerveaux pendant le jour autant de *merveilles* que pendant la nuit. Mais n'admirez-vous pas, Monſieur, ces *merveilles qu'on ne peut tirer le jour de leur priſon ?* Quelle ſublime métaphore ?

D'après ſa manie de mettre ſur le compte de la *Nuit* toutes les *merveilles* d'ici-bas, M. *André* ne balance

pas à croire que c'eſt à la *Nuit* que nous devons l'*Enéïde* de *Virgile;* comme ſi, encore une fois, les Poëtes ne travailloient que la *nuit !*

Je me laſſe, Monſieur, de vous copier des conceptions auſſi biſarres & des vers auſſi ridicules. Je ne vous citerai plus que la dernière ſtrophe ; elle eſt digne de toutes les précédentes. Je défie d'imaginer une fin plus glaciale :

Je chantois, &, du haut des céleſtes demeures,
Excitant ſes courſiers attelés par les Heures,
Le Soleil ſur les monts dardoit ſes feux naiſſans :
Et bientôt *rétabli* dans ſa ſplendeur première ;
Le Dieu de la lumière
Fit diſparoître l'ombre, & troubla mes accens.

A la place de M. *André*, je me ſerois bien gardé de me comparer moi-même à cet oiſeau des ténèbres qui ne chante que dans la *Nuit*, & dont l'œil eſt bleſſé des premiers rayons du jour.

Cette Ode eſt ſuivie d'une *Epître à Pirrha.* C'eſt une Pièce prétendue galante qui eſt on ne peut pas plus gauche. Il faudroit qu'avant de faire

des vers dans ce genre, l'auteur étudiât un peu plus le ton du monde, & qu'il ne dît pas que sa Belle est *rarement bien frisée*, que son ajustement *pêche toujours par quelqu'endroit, qu'il y a toujours quelque épingle mal attachée.* Les derniers vers de cette Epître sont plaisans. Il s'agit dans la pièce du départ de *Pyrrha* pour la campagne. L'auteur se fait demander, par je ne sçais quel Censeur, pourquoi il ne met pas plus de suite dans ses discours. *Eh, tu ne vois pas donc, homme dur & sauvage*, répond le Poëte égaré, que je le fais exprès,

Que je laisse à dessein ce funeste voyage ?...
Las de suivre toujours une route importune,
Souvent le Voyageur *se livre à la fortune*,
Et, pour charmer ses maux, *cherchant quelqu'agrément*,
Sous des berceaux fleuris va se perdre un *moment*.
Eh ! n'auroit-il pas lieu de se mettre en colère,
Si quelqu'un par hasard venoit lui dire : *Frère*,
Crois-moi, vers ces taillis ne porte point tes pas :
Ce sentier à ton but ne te conduiroit pas :

Pourquoi veux-tu tenter une route inconnue ?
Marche à droite, avec moi *reprends cette avenue*;
Et, de l'autre côté, *le tirant par la main*,
Malgré lui le *mettroit dans ſon maudit chemin* ?

Je conſeille à Monſieur *André* de renoncer à la Poëſie galante. Ce n'eſt pas là ſon talent. Sa petite Brochure eſt terminée par *l'Epître d'un jeune Poëte à un jeune Guerrier* qu'il envoya l'année dernière au concours de l'Académie, & à laquelle il accorde aujourd'hui les honneurs d'une ſeconde Edition ; je vous en ai rendu compte dans le temps. Elle étoit dédiée, dit l'auteur, *à un homme de Lettres célèbre ;* vous ne devinez pas à qui ? C'étoit à M. *de la Harpe*. Vous ne vous douteriez pas encore d'une autre circonſtance : *c'eſt que l'Envie s'en eſt allarmée*, & cette *Envie*-là, c'eſt moi-même qui ſuis coupable de m'être un peu moqué de cette charmante *Dédicace*. Mais je ne croyois pas être ſujet à *m'allarmer* ſi facilement. Quoi qu'il en ſoit, nos jeunes gens devroient bien ſe corriger de parler ſans ceſſe d'*Envie* & d'*Envieux*. Dès qu'on n'admire pas leurs rimailles, on ſe trouve méta-

Digitized by Google

morphosé tout-à-coup en *Envieux* ; on est le *Zoïle* de ces nouveaux *Homères*. A les entendre, on croiroit que l'*Envie* les guette tous au sortir du Collège pour ne les quitter qu'au tombeau.

Principes Généraux & Raisonnés de la Grammaire Françoise, avec des Observations sur l'Orthographe, les Accens, la Ponctuation & la Prononciation, & un Abrégé des règles de la Versification Françoise : Dédiés à Monseigneur le Duc D'ORLÉANS, *Premier Prince du Sang ; par M. Restaut, Avocat au Parlement & aux Conseils du Roi. Onzième Édition, corrigée très-exactement, & augmentée de la vie de l'auteur. A Paris, aux dépens de Lottin le Jeune, Libraire rue Saint Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. Un volume in-12 de plus de 600 pages.*

DANS ce grand nombre de Livres

publiés sur notre Langue, & dont plusieurs sont estimés avec justice, vous avez toujours distingué, Monsieur, la Grammaire Françoise de M. *Restaut*, Ouvrage excellent, qui, par neuf éditions consécutives, faites du vivant de l'auteur & sous ses yeux, a reçu entre ses mains toute la perfection dont il pouvoit être susceptible. M. *Restaut*, après avoir puisé dans les meilleures sources, a présenté les principes les plus sûrs avec méthode, clarté, précision, & toujours dans l'ordre le plus convenable.

Cette onzième Edition, la seconde depuis la mort de l'auteur, n'est pas inférieure aux Editions précédentes, par l'attention la plus exacte que l'on s'est efforcé d'apporter dans la partie Typographique, & par la correction essentielle à tout Ouvrage élémentaire, mais principalement lorsque

Digitized by Google

cet Ouvrage eſt deſtiné à l'inſtruction de la jeuneſſe & des étrangers. Pour le rendre même plus utile, on l'a terminé par une *Table Alphabétique des Matières* très-ample, qui forme un Dictionnaire de preſque toutes les difficultés qui peuvent ſurvenir journellement ſur la Langue Françoiſe; les perſonnes les plus embarraſſées & les plus bornées trouveront dans cette *Table*, à l'inſtant & ſans peine, de quoi ſe ſatisfaire pleinement.

On trouve chez le même Libraire l'*Abrégé des Principes de la Grammaire Françoiſe*, par le même M. *Reſtaut*, dernière Edition, beaucoup plus correcte que les précédentes, & augmentée auſſi d'une *Table Alphabétique des Matières*. Je ne puis, Monſieur, que répéter ce que je vous ai dit toutes les fois que je vous ai rendu compte des Editions précédentes.

Digitized by Google

Tous les François qui ſont curieux de ſçavoir leur langue par principes, ne peuvent ſe paſſer de l'un & de l'autre Ouvrage. Les Profeſſeurs, les Communautés Religieuſes chargées de l'éducation de la jeuneſſe de l'un ou de l'autre ſexe, les Maîtres de Penſion, les Maîtreſſes d'écoles, les Précepteurs, les Gouverneurs d'enfans, &c, ne ſçauroient ſur-tout mettre trop tôt l'abrégé de cette Grammaire entre les mains de leurs élèves, & la Grammaire elle-même, après qu'ils en auront bien appris l'abrégé.

On lit au-devant du frontiſpice un *Avis* du Libraire, qui n'eſt pas tout-à-fait inutile. » Il ſe débite pluſieurs » Editions contrefaites du préſent Ou» vrage dans les pays Etrangers & » même en France. Elles ſont très» mal imprimées & remplies de fautes. » La bonne Edition, correcte & faite

» avec exactitude, ſur le manuſcrit » de l'auteur, porte au frontiſpice le » nom de *Lottin le Jeune*, & ſe trouve » ſignée de ſa main au dos du même » frontiſpice, pour la diſtinguer de ces » impreſſions furtives & fautives. Ces » mauvaiſes Editions, qui portent » comme les autres le nom du Libraire » de Paris, paroiſſent ſoignées au » premier coup-d'œil; mais, outre » qu'elles ſont conſtamment remplies » de fautes, l'on peut aiſément les » reconnoître encore au nombre des » pages. L'Edition de Paris en a 648, » ſans compter la *Dédicace*, la *Pré-* » *face*, l'*Avertiſſement*, l'*Éloge Hiſtori-* » *que de M. Reſtaut* & la *Table des Cha-* » *pitres*. Les autres, le plus ſouvent, » ont quatre-vingt à cent pages de » moins. On peut juger par-là de » la différence qui ſe trouve entre ces » contrefactions & l'édition préſente.

Digitized by Google

La Dignité des Gens de Lettres. Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774 ; par M. Doigni. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, rue Saint Séverin. Brochure in-8° de 9 pages.

Il y a dans cette Pièce, Monſieur, de l'élan, de la chaleur, & des morceaux que ne déſavoueroient pas nos meilleurs Ecrivains, entr'autres la tirade ſuivante :

Le mortel le plus noble eſt le mortel qui penſe ;
Jaloux de conſerver ſa fière indépendance,
Il rejette l'appui du riche corrupteur,
Qui veut pour l'avilir être ſon protecteur.
Quel éclat impoſant, quelle gloire environne
Le Favori des Arts que le laurier couronne !
On apporte à ſes pieds les tributs du reſpect ;
Tout un Peuple le ſuit & cherche ſon aſpect ;

On ne demande point, en le voyant paroître,
Dans quelle ſource antique il a puiſé ſon être,
Quel eſt ſon rang, ſon nom, & le ſang dont
il ſort :
Il s'eſt créé lui-même, il ne doit rien au ſort ;
Sa juſte renommée, en cent lieux répandue,
L'emportant au-deſſus de la foule inconnue,
Sans ceſſe le devance, & fait rougir le Grand,
Qui n'eût pû ſans ayeux échapper au néant.

Un autre caractère de cette Pièce eſt l'honnêteté que l'auteur y fait paroître ; il ſouhaite de voir tous les rivaux s'embraſſer & ſe célébrer réciproquement :

Ils n'auront point de droits au Temple des
neuf Sœurs,
Ceux qui n'ont point rougi de dégrader leurs
mœurs ;
Je les ai vû deſcendre à d'obſcures intrigues ;
Se traîner ſourdement dans le ſentier des
brigues ;
Par la haine j'ai vû le Génie enflammé,
L'antique enthouſiaſme en rage transformé ;
Des Autels d'*Apollon* les guirlandes flétries,
Le ſceptre des Talens dans la main des Furies,

Digitized by Google

M. *Doigni* propoſe à tous les Gens de Lettres l'exemple de *Fénelon*, & je finis par cette apoſtrophe qui eſt un des meilleurs endroits de cet ouvrage.

O divin *Fénelon*, ô nom cher & ſacré,
Qui réveille l'amour dans mon cœur enivré,
Toi qui, ſans ceſſe en butte aux aſſauts de l'envie,
Prêtas à la Vertu les accens du Génie;
Tu cédas au beſoin d'aimer & de ſentir,
Et ne connus jamais le malheur de haïr;
Entouré des méchans, tu ne pouvois y croire;
L'inſtant de tes erreurs fut l'inſtant de ta gloire;
Modeſte, bienfaiſant, tolérant & ſoumis,
Tu fis de leurs complots rougir tes ennemis;
Tu fus grand à la Cour comme ſur le Parnaſſe,
Simple dans la faveur, ferme dans la diſgrace,
Et la paix des humains, leurs vertus, leur bonheur,
Furent les derniers vœux échappés de ton cœur.

Cours complet de Mathématiques, par M. l'Abbé Sauri, ancien Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Mont-

Digitized by Google

pellier ; cinq volumes in-8°. Prix reliés 36 livres. A Paris, chez Ruault Libraire rue de la Harpe.

CET ouvrage renferme les découvertes des Géomètres Anciens & Modernes sur la Géomètrie, l'Algèbre, les Courbes Algébriques, Transcendantes & à Double Courbure, le Calcul Différenciel & Intégral, celui des Variations, &c. Des Sçavans dans cette partie m'ont assuré que ce *Cours* est effectivement le plus complet qui ait paru en ce genre ; que l'auteur y a mis la plus grande clarté ; qu'il substitue souvent aux Méthodes des plus habiles Géomètres, d'autres Méthodes ingénieuses ; qu'enfin l'on pourra, par le moyen de ce Livre, approfondir les Mathématiques en moins de temps & plus facilement qu'on ne pourroit le faire avec le secours dispendieux d'un grand nombre de Volumes étrangers & de Mémoires de différentes Académies.

Je suis, &c.

A Paris ce 8 Septembre 1774.

Digitized by Google

L'ANNÉE LITTERAIRE.

LETTRE VII.

Temples Anciens & Modernes, ou Obſervations Hiſtoriques & Critiques ſur les plus célèbres Monumens d'Architecture Grecque & Gothique ; par M. L. M. Deux Parties in-8° de 350 pages chacune ; à Paris, chez Muſier fils Libraire, Quai des Auguſtins au coin de la rue Gît-le-Cœur.

CET ouvrage, Monſieur, n'eſt point d'un Artiſte, mais d'un Amateur éclairé, d'un homme de goût, qu'un long ſéjour à Rome a mis à portée d'examiner avec ſoin les Monumens qu'il décrit & ſur leſquels il donne ſes remarques. Les an-

ciens Temples doivent occuper une place distinguée dans l'Histoire de l'Architecture, & l'on ne peut cultiver ce bel Art sans connoître les célèbres Edifices où les grands Maîtres qui l'ont exercé, ont déployé le plus de grandeur & de majesté. Cette matière, il est vrai, a déja produit une immensité de *Volumes*; mais l'auteur de ces *Observations*, pour épargner au Public l'ennui des redites, n'examine ni l'origine ni l'antiquité des Temples; leurs ornemens mêmes n'entrent que par incident dans ce qu'il en rapporte; il ne s'occupe que de leur forme, de leur étendue & de leur capacité.

Il est peu d'anciens Temples dont les Historiens nous aient marqué les dimensions principales, & presque tous ceux qui en ont parlé se sont plus attachés à peindre leur magnificence qu'à fixer leur étendue. L'auteur prétend que tous ces Edifices, consacrés au culte des Dieux, n'étoient point comparables à nos Temples modernes, pour la grandeur & l'enceinte. Voici quelques-unes des

preuves ſur leſquels il appuye cette aſſertion. Tous ceux qui ont écrit ſur les Temples du Paganiſme, rapportent qu'il y avoit toujours, au-devant de ces Temples, une grande place appellée *Area* (*Aire*), occupée par les Marchands qui vendoient les denrées néceſſaires aux Sacrifices, aux Offrandes, aux Libations; qu'enſuite étoit une fontaine deſtinée à purifier les Sacrificateurs & les Victimes; que de l'*Aire* on paſſoit dans une cour (*Atrium*) entourée de portiques, de cette cour dans un veſtibule, du veſtibule dans le corps du bâtiment (*Cella*), où étoient les Dieux, les Autels, les Candélabres, &c; que cette *Cella* avoit trois parties principales, la *Baſilique*, l'*Adytum* & la *Tribune*, dont la première répondoit à ce que nous appellons *Nef*, la ſeconde à notre *Sanctuaire*, & la troiſième au *Rond-Point* de nos Egliſes : c'étoit dans cette dernière partie qu'étoit élevée la ſtatue du Dieu dont le Temple portoit le nom. Ces écrivains parlent encore du *Pénétrale*, du *Sacrarium*, & ſont aſſez embarraſſés pour diſtribuer ces

différentes pièces. Quoi qu'il en ſoit ; ces deſcriptions pompeuſes ſuppoſent bien du terrein occupé ; les rapports ſur-tout que l'imagination établit entre les différentes parties de la *Cella* & celles de nos plus grandes Egliſes, laiſſent dans l'eſprit l'image de l'Edifice le plus ſpacieux. Mais M. l'Abbé *M**** prétend que ces deſcriptions ne peuvent s'appliquer qu'à un très-petit nombre de Temples anciens tels que ceux de *Sérapis* ou de *Diane* à Ephèſe; qu'elles ne convenoient point à tous les autres ; que tous n'avoient ni ces places, ni ces portiques, ni ces veſtibules, qu'on nous repréſente comme néceſſaires à leur compoſition. Il demande ſi on les trouvoit, par exemple, aux ſoixante Temples qui étoient ſur le Capitole, celui de *Jupiter-Capitalin* occupant déja une bonne partie du terrein, & la Baſilique de *Saint Pierre* couvrant aujourd'hui elle ſeule autant de ſurface qu'en contient ce fameux tertre. Quelques-uns avoient, tout au plus, un petit portique à deux, quatre, ou ſix colonnes ; les autres pouvoient être riches en peintures &

en ſculptures; mais leur extérieur n'avoit point cet appareil qui annonce de vaſtes conſtructions. L'ancienne Rome étoit d'une étendue immenſe; mais, vû la quantité non moins immenſe de Temples qu'elle renfermoit, il faudroit lui ſuppoſer une grandeur double de celle qu'elle avoit, ſi tous les Temples euſſent été accompagnés de places, de veſtibules, &c. D'ailleurs, il eſt certain que, pendant les ſix premiers ſiècles de Rome, les Temples ne furent ni plus grands ni plus magnifiques que les maiſons des citoyens, leſquelles n'avoient qu'un étage: tel fut au moins l'état des choſes avant les conquêtes des Romains dans la Grèce. *Pline* rapporte qu'en 662 de Rome, on ne voyoit encore de colonnes de marbre dans aucun Edifice public; & c'eſt dans ce ſiècle que le Temple, élevé à *Jupiter-Férétrien*, n'avoit que quinze pieds de long. La *Fortune* étoit une des Déeſſes les plus honorées des Romains; le culte de *Veſta*, l'un des plus ſacrés, datoit de l'origine de la Nation; cependant les Temples de ces deux Di-

vinités, que les temps ont épargnés, réunis enſemble, n'occupent pas autant de ſuperficie que le *Panthéon*, auquel on ne donne que cent quarante-quatre pieds de diamètre.

M. l'Abbé *M**** doute encore, d'après de bonnes raiſons, qu'il ſe fît des ſacrifices dans l'intérieur des Temples anciens; ce n'étoit donc point à ces Edifices qu'il falloit donner une étendue capable de contenir le Peuple qu'attiroit cette partie du culte payen, mais aux portiques qui les accompagnoient, afin que, l'immolation des victimes ſe faiſant dans le veſtibule, les Spectateurs, répandus dans les portiques d'alentour, puſſent voir la cérémonie. Mais il faut remarquer que tous les Dieux n'avoient pas les grands honneurs du ſacrifice; que pluſieurs ſe contentoient de fumigations & d'offrandes; que le ſacrifice d'un coq à *Eſculape* ne faiſoit point autant de fracas qu'une hécatombe à *Apollon;* qu'on ne ſacrifioit pas devant tous les Temples; que les aſſemblées ſolemnelles du Peuple de Rome ſe faiſoient au ſeul Temple de *Jupiter*

Digitized by Google

Capitolin, quoiqu'il y en eût d'autres conſacrés à *Jupiter Stator*, à *Jupiter Tonnant*, à *Jupiter Cuſtos*. Pourquoi donc conſtruire auprès de ces Edifices des cours qui ne devoient point avoir d'uſage ? L'auteur remarque encore qu'il y avoit dans la Grèce une infinité de Temples où il n'étoit permis qu'au Prêtre, ou à la Prêtreſſe, d'entrer. Donnoit-on des dimenſions de 30 ou 40 toiſes à un Edifice, où il ſuffiſoit qu'il y eût place pour une ſeule perſonne & pour quelques ſtatues ? Y voyoit-on la *Baſilique*, l'*Adytum*, le *Sacrarium*, &c ? Non; c'étoit une petite *Cella*, où le Dieu diſparoiſſoit dans la fumée de quelques grains d'encens. Quelques trépieds, une table pour placer les gâteaux ſacrés, voilà quels en étoient les meubles, & il ne pouvoit y en entrer davantage. Qu'on parcoure toutes les Vertus qui avoient des Temples à Rome, la *Fidélité*, la *Conſtance*, la *Bonne-Foi*, la *Bienfaiſance:* on trouvera que toutes ne devoient leur culte qu'à quelqu'événement dont on vouloit conſerver le ſouvenir. Dans

cette vûe il n'étoit pas néceſſaire de conſtruire des Edifices immenſes; enfin qu'on ſe rappelle que, hors l'occaſion d'un ſacrifice ſolemnel, il ne ſe faiſoit, dans les Temples, aucune aſſemblée conſidérable; qu'il y avoit fort peu de ces cérémonies religieuſes régulièrement en uſage chaque année; qu'un Citoyen du commun, ayant des graces à demander aux Dieux, prenoit quelque petite victime s'il étoit à ſon aiſe, ou quelques gâteaux s'il étoit pauvre, &, ſuivi de ſa femme & de ſes enfans, alloit à petit bruit faire ſon ſacrifice ou ſon offrande. Qu'on ſe rappelle encore qu'à Rome tous les Temples, un ſeul excepté, étoient habituellement fermés, & l'on n'aura pas de peine à concevoir que les Anciens ne donnèrent point à leurs Edifices ſacrés une étendue inutile & diſpendieuſe.

A ces raiſons, fondées ſur certaines convenances, l'Obſervateur ajoute quelque choſe de plus précis; il cite quelques-uns des Temples célèbres chez les Anciens, & il fait voir, d'après leurs dimenſions, que la plupart

de ces Edifices avoient beaucoup moins d'étendue & de capacité que les nôtres. Ce n'eſt pas au reſte que M. l'Abbé *M**** veuille conclure que nos Architectes, qui conſtruiſent de grandes Egliſes, l'emportent ſur les Anciens qui ne bâtiſſoient que de petits Temples: il faudroit, dit-il, oublier que ceux-ci conſtruiſirent des Théâtres, des Thermes, dont l'étendue, la diſtribution & la hardieſſe étonnent encore aujourd'hui ceux qui n'en voyent que les ruines. Il faudroit ignorer qu'une ſeule ſalle des Thermes de *Dioclétien* eſt devenue, entre les mains de *Michel-Ange*, une des plus vaſtes Egliſes de Rome. Ce ne fut donc pas la timidité qui arrêta les anciens Architectes, quand ils ne firent que de petits Temples. L'uſage ſeul régla leurs plans & dirigea leurs opérations. Il étoit établi que les Monumens conſacrés aux Dieux n'auroient qu'une capacité médiocre; l'habileté ne conſiſtoit donc point à faire du vaſte que l'on ne vouloit pas, mais à donner à ce qu'on faiſoit la grandeur qui lui convenoit. Douze

ſiècles plus tard, l'Architecte qui conſtruiſit les Thermes de *Dioclétien*, eut ſans doute conſtruit la Baſilique de *Saint Pierre*.

Le *Panthéon* eſt de tous les Monumens de l'ancienne Rome celui qui fixe le plus long-temps les regards de l'Obſervateur. Il en trace l'hiſtoire, en donne une deſcription détaillée, & juſtifie les changemens & les réparations que *Benoît XIV* a fait faire à ce ſuperbe Temple. On lit cette inſcription ſur la friſe de ſon Portique : *M. Agrippa L. F. Coſ. tertium fecit ;* ce qui a fait croire aſſez généralement que tout le Temple étoit l'ouvrage d'*Agrippa*. Mais pluſieurs Antiquaires & de grands Artiſtes ont penſé que le *Panthéon* exiſtoit du temps de la République, qu'*Agrippa* n'avoit fait que l'embellir & y ajouter le Portique. *Michel-Ange* étoit perſuadé que le corps de ce Temple & le Portique par lequel on y entre, étoient de trois différens Architectes. La raiſon qu'il en donnoit, étoit que la voûte & l'ordre qui la porte n'ont ni la même élégance ni des rapports exacts, &

que le Portique eſt d'une Architecture plus majeſtueuſe que l'intérieur. Le Portique paroît effectivement avoir été fait après-coup ; il ne tient point au corps du Temple ; c'eſt un morceau plaqué, & derrière eſt un avant-corps terminé par un fronton.

La forme du *Panthéon* eſt circulaire, delà ſon nom moderne de *Rotonde*. On lui donne dans œuvre 144 pieds de diamètre, & autant depuis le ſol juſqu'au grand œil par où il reçoit le jour. Toutes les murailles du Temple, juſqu'à la grande corniche incluſivement, ſont revêtues de marbre précieux en compartimens ; la friſe eſt toute entière de porphyre. L'intérieur de la voûte eſt diſtribué en larges bandes perpendiculaires & tranſverſales, & les vuides ou caiſſes, formés par ces bandes, diminuent de grandeur à meſure qu'elles approchent du haut de la voûte où elles n'arrivent pas, y ayant entr'elles & le grand œil un eſpace plane aſſez conſidérable. Pour mettre plus de légéreté dans une voûte auſſi hardie, l'Architecte n'a rempli le fond des

caiſſes que de chaux & de pierre-ponce. Les parois étoient revêtus de plomb & de bronze rehauſſé d'argent ciſelé, & le fond portoit une roſace de même métal. La voûte étoit couverte en dehors de lames de bronze doré ; le mur extérieur du Temple s'élève perpendiculairement juſqu'à la moitié de la partie convèxe de la voute, & l'on a ménagé ſur cette convéxité ſept degrés qui donnent la facilité de monter par dehors juſqu'au ſommet de l'Edifice. Son Portique eſt formé par ſeize colonnes de granit, d'un ſeul bloc & de plus de quatre pieds de diamètre. Les poutres qui formoient le plafond du Portique étoient revêtues de bronze ; les portes & les pilaſtres qui accompagnent le chambranle ſont auſſi de ce métal. On montoit au Portique par ſept ou neuf degrés. Tel étoit le *Panthéon* que ſa richeſſe faiſoit mettre par *Pline* au rang de ce qu'on voyoit à Rome de plus beau.

Le tremblement de terre qui accompagna l'éruption du Véſuve arrivée ſous *Tibère*, cauſa au *Panthéon* un

dommage considérable. Il fut réparé par *Domitien* ; ce qui fit regarder ce Prince, par quelques auteurs, comme le fondateur de l'Edifice. L'Empereur *Adrien* y fit aussi travailler ; mais il paroît que *Septime Sévère* fut celui à qui le *Panthéon* dut davantage, depuis sa construction ; il y fit des réparations essentielles. Ce Temple subsista dans tout son éclat jusqu'aux irruptions des Barbares. Quoique les Empereurs Chrétiens, avant cette époque, eussent donné des Edits pour faire abattre les Temples du Paganisme, le *Panthéon* n'avoit point souffert du zèle des Pontifes & de la précipitation des Chrétiens, avant le premier siége de Rome par *Alaric*. Malgré le dépouillement des Temples qui se fit alors, celui-ci conservoit encore assez de richesses pour exciter la cupidité. *Constance II* vint de Constantinople à Rome, vers l'an 655, & la visite qu'il rendit à cette malheureuse Ville fut celle d'un ennemi. Il acheva de dégrader le *Panthéon* ; il enleva l'argent & le bronze qui décoroient la voûte, & les lames de

bronze doré qui en couvroient l'extérieur. Tout fut transporté à Syracuse. Environ cinquante ans auparavant, le Pape *Boniface IV* avoit demandé le *Panthéon* à l'Empereur *Phocas*, pour en faire une Eglise. C'étoit sentir bien tard ce que valoit un pareil Edifice ; si l'on eut profité des avantages que donnoient les Edits des premiers Empereurs Chrétiens, on se seroit assuré de ce beau Temple lorsqu'il conservoit encore toute sa magnificence. On ne conçut le dessein de le consacrer au vrai Dieu, que lorsque les Barbares y eurent porté le ravage, & que la misère des temps ne permettoit point de lui rendre ce qu'il avoit perdu.

Rome, en se repeuplant après les dévastations des Barbares, changea presqu'entièrement de place ; elle se resserra ; les sept collines furent insensiblement abandonnées, & le *Champ de Mars*, étant plus uni & plus près du Tibre, fournit le terrein de la nouvelle Ville. Le *Panthéon* étoit dans le *Champ de Mars ;* il fut bientôt entouré de maisons qui dérobèrent aux yeux

Digitized by Google

ſa belle forme, & qui, adoſſées à ſes murailles, ne purent manquer de le dégrader. Des Fripiers, & autres Trafiquans de cette eſpèce, s'introduiſirent auſſi juſques dans le Portique, en lièrent les colonnes par des murailles, & s'y conſtruiſirent des boutiques. Ce déſordre dura juſqu'au Pontificat d'*Eugène IV;* le ſeul zèle pour la décence du Lieu Saint, détermina le Pontife à faire dégager le *Panthéon* des maiſons qui l'environnoient. Les miſérables baraques du Portique furent abattues, &, ſi l'on ne répara pas tout le mal qui avoit été fait juſqu'alors, on en arrêta au moins les progrès. *Benoît II* fit couvrir de plomb l'extérieur de la voûte, qui étoit reſtée expoſée aux injures de l'air depuis que *Conſtance* en avoit enlevé les lames de bronze doré; & *Nicolas V* renouvella, ſous ſon Pontificat, cette toîture de plomb avec plus de magnificence. Depuis ce Pontife juſqu'à *Urbain VIII*, on ne voit pas qu'aucun Pape ait rien fait de remarquable pour le *Panthéon*. *Urbain VIII* y ordonna quelques réparations

& fit conſtruire, ſur l'ancien avant-corps, deux Campanilles d'aſſez mauvais goût; mais il enleva au Portique ce qui lui reſtoit de ſon ancienne magnificence, ce bronze qui couvroit les poutres & qui étoit tellement prodigué, qu'on en tira le grand baldaquin de la confeſſion de *S. Pierre*, & pluſieurs pièces d'artillerie pour le Château Saint-Ange. *Aléxandre VII*, *Clément IX* & *Clément XI*, firent auſſi pluſieurs dépenſes pour la reſtauration du *Panthéon ;* mais le trait le plus propre à donner de cet ancien Monument la plus grande eſtime, c'eſt que *Raphaël*, le Prince des Peintres & l'égal des plus habiles Maîtres en Architecture, laiſſa en mourant une ſomme conſidérable pour les réparations de ce ſuperbe Temple, où il avoit choiſi le lieu de ſon tombeau. Tout le bon moderne qui décore l'intérieur eſt des derniers temps; les tableaux en ſont eſtimables, & les ſtatues, ſans être des chefs-d'œuvre, font honneur à la Sculpture; ce qui prouve qu'elles ſont poſtérieures au quinzième ſiècle.

Digitized by Google

Enfin, ſous *Benoît XIV*, on entreprit de *moderner* le *Panthéon*. Le projet excita les clameurs d'un grand nombre d'Amateurs, partiſans outrés de l'Antique, qui ne virent dans cette entrepriſe qu'une témérité barbare qui alloit anéantir le plus beau Monument de l'ancienne Rome. Il s'agiſſoit de reſtituer les ornemens intérieurs de la voûte, l'attique qui regne au-deſſus de la grande corniche, & de refaire le pavé. L'auteur, en répondant aux Critiques, établit la néceſſité des réparations faites au *Panthéon*, & montre qu'elles ont pour objet, non d'anéantir les beautés de l'ancienne Rome, mais d'effacer les traces de la barbarie & de l'ignorance, & que, ſi nous avons à nous plaindre des ſiècles paſſés qui ont négligé ce riche morceau d'Architecture, nos deſcendans n'auront qu'à ſe louer du nôtre qui rend à ce Monument une partie de ſon ancienne magnificence.

L'auteur paſſe aux Temples du Chriſtianiſme. Il ne cherche point à fixer au juſte les époques des diffé-

rens goûts qui ſe ſont ſuccédés dans la conſtruction de nos Temples ; il s'attache ſeulement aux ſiècles qui offrent des différences plus marquées. Il conſidère nos Egliſes dans trois âges : depuis le quatrième ſiècle juſqu'au neuvième, depuis le neuvième juſqu'à la fin du quinzième, & depuis celui-ci juſqu'à nos jours. En parlant de la Baſilique de *Saint Paul* de Rome, bâtie par *Conſtantin*, il obſerve 1° que l'uſage des voûtes étoit inconnu dans les premières Egliſes de Rome, puiſque toutes celles qui remontent à la plus haute antiquité ne ſont point voûtées ; 2° que ces mêmes Egliſes, aujourd'hui entièrement plafonnées, ne l'ont été que dans ces derniers temps ; que juſqu'au milieu du 16e ſiècle, il n'y avoit de plafonds qu'au-deſſus du Sanctuaire, & que le reſte n'étoit pas plus richement couvert que ne le ſont en France nos plus pauvres Egliſes de campagne. Il en donne pour preuves l'Egliſe de *S. Paul*, l'ancienne Baſilique de *S. Pierre*, celles de *S. Jean de Latran*, & de *Sainte Marie Majeure :* ces quatre Temples étoient

les principaux de Rome, & il n'eſt pas probable qu'on ait plus négligé leur décoration que celle de tant d'autres, qu'on ne pouvoit leur comparer pour la grandeur & la magnificence. Il attribue cette ſingularité plutôt à l'uſage qu'à la timidité des Architectes d'alors, puiſque ceux qui voûtèrent les Thermes de *Conſtantin* pouvoient auſſi facilement voûter une Egliſe.

L'examen des Temples, dans les différens âges, conduit M. l'Abbé *M**** à quelques conſidérations ſur l'Architecture Gothique. Il demande d'abord ſi l'invention de l'*Ordre Gothique* appartient aux Goths, comme celle de l'*Ordre Dorique* appartient aux *Doriens* : il ſoutient la négative. Pour que les Goths, dit-il, puiſſent être regardés comme les inventeurs de l'Architecture appellée *Gothique*, il faut, ou qu'ils l'ayent apportée des pays d'où ils ſont ſortis, ou qu'ils l'ayent imaginée après s'être formé des établiſſemens fixes en Italie & dans les autres parties méridionales de l'Europe. Aucune de ces deux ſuppoſitions ne lui paroît plus

Digitized by Google

vraiſemblable que l'autre. 1°. tous les Auteurs s'accordent à nous repréſenter les Goths comme des Barbares qui n'ont commencé à être connus dans l'Hiſtoire que lorſqu'ils ont commencé à porter le fer & le feu dans le ſein de l'Empire Romain. Il importe peu qu'ils ayent habité les bords de la Viſtule ou ceux du Tanaïs ; qu'ils ſoient ſortis de la Suède ou de la Scythie : nommer quelqu'un de ces pays, tels qu'ils exiſtoient il y a quinze ſiècles, c'eſt exclure toute idée d'Arts & de Sciences qui n'ont point de rapport à la guerre. Or l'Architecture Gothique, quelque groſſière même qu'on la ſuppoſe, demande plus de combinaiſons que n'avoient le temps d'en faire des Peuples ſouvent errans, & preſque toujours armés contre leurs voiſins. Il eſt probable qu'ils n'habitoient pas ſous de ſimples tentes, vû la rigueur du climat ; mais leurs maiſons n'étoient que de ces cabanes, dont la Nature ſeule enſeigne la conſtruction à quiconque veut ſe garantir des injures de l'air & de la dent des bêtes féroces. L'Architecture ne fut ſans

doute chez les Goths que ce qu'elle fut chez preſque tous les Peuples de la terre, qui ne purent avoir de commerce avec les Egyptiens ou les Grecs. 2° il eſt bien difficile de ſe perſuader que les Goths ayent inventé, en Italie, un Art qu'ils ne connoiſſoient point dans leur propre pays. Ils n'eurent d'établiſſemens fixes en Italie que plus de deux cens ans après y avoir paru pour la première fois ſous *Marc Aurèle*. Juſqu'à *Théodoric*, les Goths n'étoient qu'une armée avide de pillage, errante au gré de ſon Chef, fondant tantôt ſur une Province de l'Empire, tantôt ſur une autre, employant ſon repos à forger des armes, ne ſongeant à conſtruire ni Temples ni Maiſons. *Théodoric* fonde enfin le Royaume des Goths, & occupe bientôt tous les Etats du dernier Empereur d'Occident; il ſe fixe à Ravenne, y établit le ſiège de ſon Empire, diſperſe ſes Soldats dans l'Italie, &, d'une multitude de Barbares de différens noms, il ſe forme un Peuple qui porte celui de Goths. Les ſucceſſeurs de *Théo-*

doric, toujours en guerre avec les Empereurs d'Orient, ſuccombent enfin; ils abandonnent ſans retour l'Italie, & ſe retirent, avec leurs Sujets, chez ceux de la même Nation qui déja s'étoient établis en France & en Eſpagne : enfin, au commencement du huitième ſiècle, il n'y a plus dans aucune contrée de l'Europe un ſeul Royaume des Goths. Or, l'auteur demande ſi l'on connoît en Italie, en France, en Eſpagne, en Allemagne, un ſeul Temple appellé *Gothique*, dont la conſtruction ſoit antérieure au huitième ſiècle. Cependant, pour pouvoir faire honneur aux Goths de l'Art dont on leur attribue l'invention, il paroît néceſſaire qu'il exiſte quelque grand Monument bâti par eux, & qui ſoit, par exemple, dans le goût de *Notre-Dame* de Paris. Mais il ſeroit difficile de trouver en France & en Italie quelqu'Edifice de ce genre antérieur au dixième ſiècle : tous les grands Monumens dans l'Ordre Gothique n'ont donc été conſtruits que lorſque les Goths n'éxiſtoient déja plus. L'auteur attribue

Digitized by Google

l'origine de ce genre d'Architecture à la corruption du goût & à la décadence des Arts qui ſuivit de près celle de l'Empire ; &, comme les incurſions des Goths ſe firent dans le même temps, de ce concours de circonſtances eſt réſultée l'opinion populaire que les Barbares avoient anéanti l'Architecture Grecque pour y ſubſtituer celle qu'ils avoient apportée de leur pays. Si nos Edifices appellés *Gothiques* doivent porter ce nom, c'eſt uniquement parce qu'ils ſont auſſi différens, par leurs proportions & leurs ornemens biſarres, des beaux Monumens d'Athènes, que les Goths l'étoient eux-mêmes des Grecs, par leurs talens & leurs mœurs. Ce n'eſt pas cependant que l'auteur refuſe tout mérite à l'Architecture Gothique. Il convient que nos anciens Temples, quelle qu'ait été la manière des Architectes, préſentent les plus grandes beautés au milieu des plus grands défauts ; qu'on ne peut les voir ſans y découvrir une majeſté digne de leur deſtination, une ſcience de ce que l'art de bâtir a de plus profond, & une

hardieſſe dont l'antiquité ne nous fournit point d'exemples. Les anciens Romains donnèrent à leurs grandes voûtes juſqu'à ſix & huit pieds d'épaiſſeur, & il y a telle voûte Gothique qui n'en a pas un.

Les bornes d'une Lettre ne me permettent point, Monſieur, d'entrer dans le détail des obſervations ſçavantes que l'auteur fait à l'occaſion des Temples de *Sainte Sophie* de Conſtantinople, de *Saint Paul* de Londres, du Dôme de Milan, de *Sainte Marie del Fiore* de Florence, & ſur-tout de *Saint Pierre* de Rome : » Monument » célébré, dit-il, dans toutes les Lan» gues, & toujours ſupérieur à l'idée » qu'on s'en fait, pourvû que le bon » ſens règle l'imagination ; Temple » auguſte, qui n'eut jamais d'égal en » grandeur, en majeſté, en richeſſe, » où la Religion a raſſemblé tout ce » qui peut ſervir à animer & à nourrir » la piété ; où la curioſité la plus avide » & la plus intelligente trouve de » quoi ſe ſatisfaire, revient ſans ceſſe » aux mêmes objets, & ne les quitte » que déterminée à revenir encore ; » où

» où les Artiſtes en tout genre, les » plus critiques & les plus habiles, » viennent admirer & s'inſtruire. «

M. l'Abbé *M**** jette auſſi un coup-d'œil ſur la renaiſſance de l'Architecture en France. Il place à la tête de nos Temples, conſtruits dans le goût de ceux de Rome, la belle Egliſe de *Saint Louis* de la rue *Saint Antoine*. Ce morceau, qui ne date que du dernier ſiècle, a été deſſiné d'après l'Egliſe du *Jéſus*, ouvrage du célèbre *Vignole*. » Sa conſtruction, dit-il, fut » comme le ſignal d'une révolution » dans la forme & la diſtribution des » Egliſes de Paris. On n'y fit plus d'ar» cades en *tiers-point* ; les voûtes à » ogyves furent proſcrites, & l'on » alla juſqu'à tenter une coupole, plus » hardie, mieux proportionnée & » plus élégante que la meſquine & la » petite lanterne de *Saint Louis*. Dans » celles de la *Sorbonne* & du *Val-de-* » *Grace*, *le Mercier* & *François Man*» *ſard* déployèrent avec ſuccès des » talens qui, juſqu'alors, n'avoient » fait que s'eſſayer. Enfin, *Jules-Har*» *douin Manſard* réunit dans la cou-

» pole des *Invalides* toutes les parties
» qui donnent de la majeſté à ces ſortes
» d'Edifices. Il doit paroître étonnant
» après cela, que nos Architectes ne
» ſe ſoient pas écartés, pendant plus
» d'un ſiècle, d'une certaine routine
» d'Ordonnance dans la conſtruction
» des Temples; par-tout des arcades,
» par-tout des pilaſtres, nulle trace
» de hardieſſe, des voûtes monoto-
» nes, des contre-forts moins légers
» que les arcs-boutans gothiques, de
» longues & hautes murailles dénuées
» de toute eſpèce d'ornemens, &c.
» Rien ne prouve mieux combien le
» génie, même le plus réel, a peine
» à ſe dégager des entraves de l'habi-
» tude & de la coûtume. Les Egliſes
» de *Saint Sulpice* & de *Saint Roch*
» avoient été commencées avant la
» colonade du Louvre, & c'étoit,
» pour les Architectes qui les conti-
» nuèrent, une néceſſité de ſuivre les
» plans des inventeurs. Mais cette co-
» lonade exiſtoit dès 1670. Comment
» l'ame des Architectes qui vinrent
» enſuite ne fut-elle pas remuée, com-
» ment leur génie ne prit-il pas l'eſ-
» ſor à la vue du chef-d'œuvre de

» *Perrault?* Comment ne tentèrent-
» ils pas d'exécuter dans un Temple
» une Ordonnance qui étoit d'un ſi
» grand effet à l'entrée du Palais de
» nos Rois? Il y avoit des arcades à
» *Saint Sulpice* & à *Saint Roch*; on
» continua à en faire uſage dans les
» Temples. Cependant *Jules-Hardouin*
» *Manſard* oſa s'écarter de la route
» battue. La Chapelle de *Verſailles*
» devint une nuance bien marquée
» entre le bon & le meilleur, entre
» l'invention hardie & la timide imi-
» tation; ce fut un heureux effet qui
» auroit dû encourager nos Artiſtes,
» & qui ne produiſit néanmoins rien
» de neuf pendant cinquante ans. Il
» étoit réſervé à nos jours de repro-
» duire, dans les Monumens conſa-
» crés à la Divinité, ce que l'Antiquité
» Payenne avoit eu de plus noble; de
» fournir à la poſtérité des modèles,
» dignes de fixer ſon goût; de former
» dans l'Hiſtoire de l'Architecture une
» époque célèbre; de détruire enfin
» la fauſſe opinion que le François ne
» ſçait point inventer en grand. «

Ce qu'on n'avoit pas vû en France,

on ne devoit pas s'attendre à le trouver ailleurs. Dans les Etats Catholiques de l'Allemagne, on vit paroître, de temps en temps, quelques imitations imparfaites des Eglises d'Italie; mais on n'y trouve rien qui les rende recommandables. La Chapelle Electorale de *Dreſde*, conſtruite ſous *Auguſte III*, d'après les deſſins de *Chiaveri* Architecte Romain, eſt la ſeule qu'on puiſſe mettre au nombre des Temples de bonne manière. L'auteur obſerve que pour ce qui appartient, en Architecture, au naturel des formes, à une exacte exécution des Ordres Grecs, à la juſteſſe des proportions, à l'harmonie des profils, au goût des ornemens, à la légéreté, à la correction du Deſſin, la partie de l'Allemagne qu'il a parcourue, lui paroît encore un peu éloignée, non-ſeulement de la perfection, mais même d'une certaine pratique qui ſatisfait le premier coup-d'œil. » Je n'aſſignerai » point, dit-il, à une pareille ſingula- » rité des cauſes auſſi injuſtes qu'elles » ſeroient odieuſes; mais qu'on m'ex- » plique comment il eſt arrivé que le » vaſte Palais du *Belvedère* de *Vienne*,

» conſtruit au commencement du dix-
» huitième ſiècle par les ordres, aux
» frais & ſous les yeux du Prince
» *Eugène*, ne ſoit, pour ainſi dire,
» qu'un Edifice Gothique dans la par-
» tie de la décoration extérieure ?
» Pourquoi encore le Château Impé-
» rial de *Schombrun* n'offre-t-il, du côté
» des jardins, preſque rien de mieux
» traité que le *Belvedère* ? Le ſeul Tem-
» ple de la Capitale de l'Autriche, qui
» annonce un peu plus de talent & de
» goût, eſt celui de *Saint Charles*, Mo-
» nument de la magnificence & de la
» piété de l'Empereur *Charles VI.*
» Mais conçoit-on pourquoi l'Archi-
» tecte a donné la forme ovale à ſa
» coupole, qui eſt d'un grand diamè-
» tre ; quelle eſpèce de beauté il a
» pû entrevoir dans deux grandes &
» deux petites arcades, dans des pen-
» dentifs irréguliers, dans une diſtri-
» bution déſagréable des pilaſtres in-
» térieurs du tambour ? Seroit-il donc
» vrai qu'après la renaiſſance de l'Ar-
» chitecture Grecque, les Allemands
» vouluſſent encore, par reſpect, te-
» nir un peu au Gothique de leurs pè-

» res, comme les Italiens tinrent tou-
» jours, au milieu du Gothique, à la
» manière des anciens Romains. Je
» n'ai parlé que de Vienne parce qu'elle
» eſt le ſéjour d'une grande Cour, &
» qu'elle devroit naturellement être,
» plus qu'aucune autre Ville d'Alle-
» magne, celui de tous les grands ta-
» lens; j'aurois pû citer encore Gratz,
» Prague, Munich, &c, pour juſtifier
» ce qui n'eſt peut-être en moi que le
» préjugé, non d'un François, mais
» d'un demi-connoiſſeur. «

M. l'Abbé *M**** termine ſon ouvrage par une *Diſſertation* que je ne ferai qu'indiquer : il y examine quels ont été les vrais deſtructeurs des grands Edifices de l'ancienne Rome. Il regne, ſelon lui, parmi les gens de Lettres & les amateurs de l'Antique, un préjugé auſſi ancien que la renaiſſance des Arts : c'eſt que les *Goths* & les *Vandales* ont été les deſtructeurs des beaux Monumens de l'ancienne Rome. Il ſoutient que ce préjugé eſt parti de Rome moderne, qui, ayant beaucoup à ſe reprocher ſur ce point, a rougi de ſes torts, & rejetté ſur autrui des fautes qui lui appartiennent en grande

Digitized by Google

partie. Ceux qui, dans ces derniers temps, ont écrit sur les Arts, ont adopté sans examen une accusation qui se soutenoit depuis plus de deux siècles ; leur enthousiasme pour les belles productions de la Sculpture & de l'Architecture, le regret de ne plus voir que les ruines de tant de merveilles, & le défaut de critique, leur ont fait précipiter leurs jugemens, & ils ont répété, l'un après l'autre, de sanglantes invectives contre les Peuples du Nord. Trouve-t-on encore aujourd'hui une colonne brisée, une statue sans nez & sans oreilles, une urne à laquelle il manque une anse, &c, mille voix s'élèvent, & l'on dit d'abord & sans hésiter : *Voilà ce qu'ont fait les Goths.* L'auteur convient qu'il n'est pas douteux que les *Goths* n'ayent occasionné la destruction d'un grand nombre de beaux Monumens ; mais il les trouve, à cet égard, dans le cas de tous les Conquérans qui portent la guerre dans un Empire étranger, & qui traînent après eux l'incendie & le ravage. Selon lui, pour que les *Goths* & les *Vandales* fussent plus cou-

pables que les autres, il faudroit prouver contr'eux, qu'en sortant de leur pays pour fondre sur l'Italie, une partie de leur objet étoit d'anéantir ce que les Arts avoient produit de plus merveilleux ; qu'au moins, arrivés aux pieds des murs de Rome, en même-temps qu'ils régloient le plan de leurs opérations militaires, ils arrêtoient aussi qu'ils briseroient les statues, précisément parce que tous ces morceaux étoient des chefs-d'œuvre. M. l'Abbé *M**** prouve que les Goths & les Vandales n'ont jamais eu cette intention, qu'ils n'ont pas détruit les grands Edifices de Rome, & même qu'ils n'ont pas pû les détruire. C'est d'après l'histoire & l'inspection des pièces qui forment le corps du délit, qu'il discute la question, & qu'il lave ces Barbares de l'odieuse imputation des attentats dont on les charge.

Quelque longue, Monsieur, que soit cette Lettre, je n'ai cependant fait encore que vous donner une légère idée de l'ouvrage de M. l'Abbé *M****; c'est en le lisant vous-même en entier, que vous connoîtrez le mérite & la justesse de ses Observa-

tions sur l'Architecture des Temples dans les différens âges. L'autorité, les préjugés établis, l'enthousiasme des demi-connoisseurs, n'ont aucune influence sur ses jugemens; une critique saine & motivée est la seule règle d'après laquelle il apprécie les beautés comme les défauts des Edifices anciens & modernes. Je ne crains pas de dire que le goût, les lumières & les connoissances qu'il développe dans cet Ecrit, pourroient faire honneur à l'Artiste le plus consommé.

Abrégé de l'Histoire de Genève, &c.

JE vous ai rendu compte *, Monsieur, de cet *Abrégé* fort bien fait *de l'Histoire de Genève & de son Gouvernement ancien & moderne, traduit de l'Anglois de Georges Keatte Esq. par M. A. Lorovich, avec quelques Notes du Traducteur;* Brochure *in-12* de 120 pages seulement. Mais, comme j'ignorois chez quel Libraire se vendoit ce Livre; je ne pouvois vous l'indiquer. *Delalain*, rue & à côté de la Comédie Françoise, vient de m'écrire qu'il en a des exemplaires.

* Voy. la présente *Année Littéraire 1774, Tome IV, page 275.*

Je suis, &c.

A Paris ce 10 Septembre 1774.

LETTRE VIII.

Plan d'Impoſition Économique & d'Adminiſtration des Finances ; par M. Richard des Glannières. Brochure in-4° de 35 pages. A Paris, chez Simon Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint André-des-Arcs.

CET Ecrit ne pouvoit manquer, Monſieur, d'exciter dans le Public la plus vive ſenſation. La queſtion qu'on y traite eſt d'un intérêt général ; elle a dû fixer l'attention de toutes les claſſes des Citoyens. L'objet que l'auteur s'y propoſe eſt de donner un moyen facile de changer la régie actuelle des finances, & d'établir une nouvelle forme de perception, qui, en ſupprimant les abus, puiſſe procurer au Roi un revenu fixe & conſtant, & aux Peuples un ſoulagement réel par l'économie de l'adminiſtration & par la juſtice des répartitions.

Digitized by Google

M. *Richard des Glannières* commence par établir qu'il ſeroit utile d'aſſimiler tous les Sujets du Roi à un même droit & à la même forme de perception. Il prévient qu'on lui objectera peut-être, que pluſieurs Provinces ne ſe ſont ſoumiſes ou données à la France qu'à des conditions, & qu'il y a même des Villes qui jouiſſent de privilèges particuliers. Il répond, » que les circonſtances qui ont dé» terminé les Souverains à ces ména» gemens ne ſubſiſtent plus ; que, de» puis long-temps, le Miniſtère eſt » dans l'uſage d'aſſujettir les pays con» quis aux nouveaux impôts ; « conduite qui lui paroît conforme à la juſtice, puiſqu'étant Sujets du Roi comme les autres, ces Peuples doivent également contribuer aux beſoins de l'Etat. D'ailleurs, il prétend qu'ils ſeroient mieux traités qu'ils ne le ſont aujourd'hui en ſe conformant à leurs privilèges, & qu'ils s'épargneroient les frais immenſes de leurs Aſſemblées d'Etats, & les arrérages des ſommes qu'ils ſont obligés d'emprunter tous les ans ou tous les deux ans.

L'auteur combat enſuite l'opinion qui ſuppoſe qu'on ne pourroit changer l'adminiſtration actuelle des finances, ſans courir les plus grands riſques. Pour écarter ce préjugé, il ſoutient que, ſi cette adminiſtration eſt ruineuſe pour le Roi & ſes Sujets, on ne peut balancer à l'anéantir; que la multiplicité des impoſitions, actuellement exiſtantes, a le double inconvénient de ſurcharger les Peuples & d'entraîner des frais immenſes pour leur perception, leſquels frais conſomment la plus grande partie du produit; que ce ne peut être qu'en ſimplifiant les droits & leur perception, qu'on peut parvenir à augmenter conſidérablement les revenus de Sa Majeſté, & à rendre en même-temps à ſes Peuples l'aiſance & le bonheur.

L'auteur propoſe, pour réunir ce double avantage, d'établir deux ſeules impoſitions; l'une perſonnelle, ſous la dénomination de *Droit de Franchiſe*, parce que, moyennant ce droit, les denrées de toute eſpèce ſeroient *franches* de toutes impoſitions; l'autre ſous le nom de *Taille Réelle*, aſſiſe ſur tous

les fonds & biens tenant nature d'immeubles. En conséquence, le Roi supprimeroit tous les droits d'Aides, d'Entrées, de Gabelles, de Capitation, de Tabac, &c, ainsi que la *Taille*, *Taillon*, *Ustensile*, *Vingtième & huit sols pour livre*, enfin tous les droits qui se perçoivent aujourd'hui. Après cet exposé général de son Plan, M. *Richard des Glannières* explique la manière d'asseoir les deux droits qu'il établit. Pour faciliter une juste répartition de celui de *Franchise*, il partage tous les habitans du Royaume en huit classes & en vingt-quatre divisions.

La première classe est subdivisée en deux parties: l'une est composée de Journaliers & Domestiques sans biens; il en porte le nombre à deux millions, & les taxe chacun à 3 livres par an; dans la seconde partie, il comprend les Religieux & Religieuses & les Propriétaires de quelque peu d'héritage, qu'il estime à un million d'ames, qui payeront 6 livres.

La seconde classe, composée des Prêtres, Vicaires de Paroisse, Chapelains, Artisans & Ouvriers de toute

eſpèce, eſt ſubdiviſée en trois parties, dont la première, qu'il porte à cinq cens mille ames, payera 9 livres; la ſeconde, de trois cens mille ames, payera 12 livres; & la troiſième, de deux cens mille ames, payera 24 livres.

La troiſième claſſe comprend les Curés, les Laboureurs à une, deux & trois charrues, & les Cultivateurs de leurs biens, dont il fait monter le nombre à un million cent mille ames, qu'il diviſe en quatre parties: la première, de quatre cens mille ames, payera 18 livres; la ſeconde, de trois cens mille, payera 40 livres; la troiſième, de deux cens mille, payera 100 livres; & la quatrième, de deux cens mille, payera 120 livres.

La quatrième claſſe eſt formée de tous les Marchands-Détailleurs des Villages, des petites & grandes Villes, dont il porte le nombre à huit cens mille. Deux cens mille payeront 40 livres; quatre cens mille, 100 livres; & deux cens mille, 160 livres.

La cinquième claſſe renferme tous les Marchands en gros, Fabricans &

Négocians, dont il compte cinq cens mille, qu'il diviſe en trois parties : la première, payera 100 livres; la ſeconde, 150 livres; & la troiſième, 200 livres.

La ſixième claſſe eſt compoſée des Intéreſſés dans les Affaires, Notaires, Banquiers, Entrepreneurs, dont il porte le nombre à cinq cens mille : la première partie payera 120 livres; la ſeconde 160 livres, & la troiſième 320 livres.

La ſeptième claſſe contient les Gens de Robe, qu'il porte à quatre-vingt-ſept mille, dont la première payera 100 livres, la deuxième 200 livres, & la troiſième 300 livres.

La huitième & dernière claſſe, compoſée des perſonnes les plus riches & du premier rang, eſt portée par l'auteur à trois cens mille. Cent cinquante mille payeront 300 livres; cent mille payeront 400 livres; & cinquante mille payeront 500 livres.

Ces huit claſſes forment un total de ſept millions trois cens quatre-vingt-ſept mille ames, & le produit total de cette première impoſition ſeroit

de 480,700,000 livres. Il obſerve, 1°. que ſa ſpéculation ſur le nombre eſt fort inférieur à la réalité, puiſque le Royaume comprend plus de dix-huit millions d'habitans, & que par conſéquent le produit ſera plus conſidérable qu'il ne le repréſente; 2°. qu'il n'eſt aucune de ces claſſes qui ne trouve un profit conſidérable dans l'établiſſement de ce *Droit de Franchiſe*, à commencer par la première qui eſt la plus nombreuſe, puiſqu'elle comprend ſeule trois millions de Sujets. Il ſuppoſe que la conſommation de chaque Particulier, pour ſa boiſſon ſeule, eſt au moins d'un demi-muid, qui, dans les Pays d'Aides, fait un objet de 6 livres; en y joignant les droits du Sel, du Tabac, & de toutes les denrées qui ſe conſomment, il montre qu'il n'y a point de Particulier, quelque pauvre qu'il ſoit, qui ne paye plus de 24 livres par an. Enfin, en ſuivant la gradation de ces différentes claſſes, proportionnées à la faculté & à la conſommation de chaque Sujet, il n'en eſt aucun, ſuivant l'auteur, qui ne trouve une di-

minution considérable de ce qu'il paye aujourd'hui. Il fait encore valoir la satisfaction que les Peuples ressentiront de n'être plus exposés aux vexations des Commis dont les Procès-verbaux, faux ou exagérés, les mettent dans la nécessité de payer des amendes & des frais ruineux. Il observe aussi que, relativement à l'état & à la consommation d'un grand nombre de Seigneurs ou gens puissamment riches, on pourroit augmenter les 500 liv. auxquelles il les impose.

M. *Richard des Glannières* entre ensuite dans le détail des moyens d'asseoir ce *Droit* avec justice. Pour y parvenir, il paroît séparer les habitans de la Campagne de ceux des Villes. Il réunit, pour les premiers, le droit de *Franchise* à celui de la *Taille Réelle*, &, pour en faire une juste répartition, il donne des modèles de rôles, qui, en dix-huit articles, comprendront le nombre d'hommes, de femmes, de garçons, de filles, de chevaux, de bœufs, de vaches, d'ânes, de cochons, de moutons & de brebis, la quantité de maisons & ma-

Digitized by Google

ſures, clos & jardins, arpens de vignes, arpens de prés, arpens de terre en culture, arpens de terre en friche, arpens de bois, étangs, rivières ou canaux, &c. Les modèles des rôles ſeront envoyés aux Intendans des Généralités, avec une lettre inſtructive. Les Intendans les feront paſſer à leurs Subdélégués, qui les remettront aux Receveurs des Tailles de chaque Election. Les Receveurs des Tailles, conjointement avec les Collecteurs des Paroiſſes, rempliront chaque objet du rôle : opération qui ſera d'autant plus facile, que les rôles des Tailles & des Vingtièmes donneront de grands éclairciſſemens, & qu'on obligera les Propriétaires & les Fermiers de repréſenter les baux & l'aveu de leurs héritages. Quant aux biens qui ne ſeront point affermés, on pourra en faire une juſte eſtimation d'après le produit des héritages voiſins.

Il en ſera de même des bois, en ordonnant aux Greffiers des Eaux & Forêts d'envoyer aux Receveurs des Tailles un état certifié du prix des bois qui auront été coupés dans leurs

Digitized by Google

Maîtriſes. Avec les rôles de chaque Paroiſſe, le Receveur des Tailles pourra facilement rédiger une carte détaillée de ſon Election, qu'il remettra à M. l'Intendant. Celui-ci en fera faire une qui comprendra le produit & le dénombrement de ſa Généralité, pour être envoyée au Miniſtre, qui, réuniſſant toutes ces cartes particulières en une carte générale, pourra d'un coup-d'œil connoître les forces & les richeſſes du Royaume. Comme la même opération ſe répétera tous les ans, le Miniſtre connoîtra les parties qui auront fructifié & celles qui auront dépéri; il ſera en conſéquence à portée de répandre ſes graces avec diſcernement.

Enfin, par la vérification de la fortune de chaque Particulier, il ſera facile de connoître ſa conſommation, &, ſuivant la claſſe dans laquelle il ſe trouvera, ce qu'il doit payer pour le *Droit de Franchiſe :* de ſorte que le même rôle comprendra les deux droits, celui de la *Taille Réelle* & celui de *Franchiſe*. Par ce moyen, ſans ſe livrer au haſard, & avant de rien

Digitized by Google

changer au ſyſtême actuel des finances, le Miniſtre ſçaura avec certitude ſi le produit que l'auteur annonce eſt vrai ou faux. Il ſoutient que ce produit ſera plus conſidérable, parce qu'il n'a fait ſa ſpéculation que ſur 7,377,000 ames, & que, dans les diviſions de ſes claſſes, il y en a pluſieurs, qui, dans le fait, pourroient ſupporter une impoſition plus forte. M. *Richard des Glannières* annonce qu'il a tous les matériaux néceſſaires pour former & rédiger le Plan de la perception du *Droit de Franchiſe* pour la Ville de Paris & les autres grandes Villes du Royaume, qui demandent une manutention particulière. Il avance que le produit de la ſeule Ville de Paris ſera de plus de cent trente millions, & que, s'il ſe préſentoit des difficultés, ſoit dans l'établiſſement, ſoit dans l'éxécution de ſon projet, il eſt en état de les réſoudre & d'empêcher les moindres frottemens dans la machine.

Quant à la *Taille Réelle*, il y aſſujettit, non-ſeulement les biens fonds & les domaines engagés, mais même les

rentes ſur l'Hôtel-de-Ville & les rentes de Particulier à Particulier; il porte ce *Droit*, à quatre ſols pour livre les biens fonds, & à deux ſols pour livre ſur les rentes: ce qui eſt moins onéreux que *la Taille*, *Taillon*, *Uſtenſile*, *les deux Vingtièmes & deux ſols pour livre du Dixième*, qu'on paye actuellement. L'auteur laiſſe ſubſiſter le contrôle des actes, des exploits, inſinuations, & autres, qui forment la ſous-ferme des Domaines, comme néceſſaire pour la ſureté publique; mais, comme les revenus du Roi augmenteront de plus de moitié dans ce nouveau ſyſtême, Sa Majeſté ordonneroit ſans doute que ces droits, établis uniquement pour la sûreté des conventions entre les Citoyens, fuſſent ſimplifiés de manière à ne leur être point à charge. Il laiſſe ſubſiſter également la Marque de l'or, de l'argent, & des autres métaux, & la Ferme des Poſtes.

M. *des Glannières* donne enſuite ſon Plan de régie. L'impoſition ſera faite, comme on l'a dit, par les Receveurs des Tailles dans les Pays

Digitized by Google

d'Elections, & par les Officiers municipaux des Villes dans les Pays d'Etats. La nomination des Collecteurs ſe fera comme ci-devant ; ils retiendront quatre deniers pour livre, pour compter net & ſans non-valeur. Ils compteront tous les mois le douzième du montant de leurs rôles, qui ſera verſé à la fin de chaque mois dans la caiſſe du Tréſor Royal. Le Receveur des Tailles retiendra pareillement quatre deniers pour livre ſur le produit de ſon Election, & il comptera net, & ſans non-valeur ; il fera tous les mois deux bordereaux de ſa recette ; il en enverra un au Miniſtre, & l'autre à la caiſſe.

Il ſera établi trente-quatre Bureaux de régie : ſçavoir, un dans chaque Généralité, un pour la Ville de Paris ſeule, & un général pour la vérification des autres. Ce dernier formera la carte générale du produit du Royaume, qui ſera préſentée tous les mois au Miniſtre des Finances, & dont le double reſtera à la caiſſe pour compter. Il ſera prélevé, ſur le produit général, deux ſols pour livre, y

compris les huit deniers attribués aux Collecteurs & aux Receveurs des Tailles, pour les frais de la régie de ces différens Bureaux, à la tête de chacun desquels on mettra deux chefs : ensorte qu'il y aura soixante-huit Régisseurs Généraux. En supprimant les places des Fermiers Généraux, ils deviendront alors Régisseurs ; & il leur sera fixé deux sols pour livre du produit général de l'imposition, pour les frais de régie & leurs honoraires, qui monteront encore à plus de trois cens mille livres par an, pour chaque Intéressé.

L'auteur donne, dans une carte générale, le produit des deux droits par chaque Généralité : le total qui en résulte monte à 846 millions; ce qui fait plus de 84 millions pour les deux sols pour livres, appliqués à la régie; & plus de 761 millions qui rentreront net dans les coffres de Sa Majesté. En y réunissant le produit de la *Ferme des Postes*, celui du *Contrôle*, les *Forêts & Domaines du Roi*, les *Monnoies*, les droits sur la *Marque d'or & d'argent*, ses revenus

Digitized by Google

ſeront plus que doublés. Le Roi ſera en état d'en affecter tous les ans une partie pour la libération des dettes de l'Etat.

Pour prévenir le vuide qui ſeroit à craindre dans ce changement d'adminiſtration, l'auteur penſe que le Roi, en convertiſſant tous les droits actuels dans les deux propoſés, pourroit, par l'Edit d'établiſſement, demander le prélèvement de trois mois d'avance, qui feroit un fonds de plus de 200 millions, qui, joint au ſupplément de finance des droits de contrôle, mettroit Sa Majeſté en état d'attendre la rentrée du produit des nouveaux droits.

Ce projet préſente un avantage particulier: c'eſt que, ſans rien déranger dans la manutention actuelle des finances, le Miniſtre peut vérifier ſi les ſpéculations de l'auteur ſont juſtes. Il ne faut, pour s'en aſſurer, que faire imprimer un certain nombre de rôles, conformes au modèle que l'auteur propoſe, & donner un ſimple Arrêt du Conſeil, par lequel Sa Majeſté déclarera que, voulant avoir le dénombrement

brement de tous ſes Sujets, & de leurs facultés, Elle ordonne aux Commiſſaires, départis dans les Provinces, de remplir ſes volontés, dans la forme qui leur ſera preſcrite. Ainſi le nouveau ſyſtême ſe trouvera établi, & le Miniſtère en état d'en calculer le produit; la première répartition n'aura peut-être pas d'abord le degré d'exactitude qu'on pourra lui donner dans les rôles ſubſéquens, chaque particulier cherchant toujours à diminuer ſes facultés & l'état de ſa conſommation; mais l'auteur obſerve que la réforme, à cet égard, ne pourra qu'augmenter le produit dans les années ſuivantes.

M. *des Glannières*, en propoſant ce nouveau Plan d'impoſition, a bien préſumé qu'on pourroit s'allarmer ſur la ſuppreſſion d'une grande quantité de Commis; mais il obſerve que la fabrique & le commerce libre du ſel & du tabac, peuvent occuper deux millions d'ames. Il gratifie les Commis de la remiſe d'une année de leurs appointemens pour leur faciliter ce nouveau genre de commerce,

& il les croit, par ce moyen, ſuffiſamment dédommagés de la perte de leurs places, qui ne faiſoient que les expoſer à la haine publique. Il remarque encore que la Nation, en ſe procurant dans le Royaume ce qui lui eſt néceſſaire pour ſa conſommation de tabac, empêchera d'en ſortir en eſpèces ſept à huit millions chaque année que les Fermiers-Généraux portent à l'Etranger, ſans jamais en revoir un ſol. Elle conſervera de plus un grand nombre de Citoyens que la contrebande du ſel & du tabac & la fraude des autres droits font périr journellement, & qui dès-lors pourront s'occuper à d'autres travaux, utiles & néceſſaires à la Société.

Un autre avantage de ce nouveau ſyſtême d'adminiſtration, eſt de donner à l'Etat la facilité de ſubvenir en tous temps à ſes beſoins, ſans avoir recours à d'autres impoſitions. En temps de guerre, il ſuffiroit de mettre ſimplement le ſol pour livre ſur chaque impoſition pour la première année; & les années ſuivantes, ſix deniers d'augmentation, par chaque

Digitized by Google

année, jusqu'à la paix. Par ce moyen, les Sujets du Roi sçauroient en tout temps ce qu'ils ont à payer; & l'Etat ne s'endetteroit jamais, d'autant mieux que, payant comptant toutes ses consommations, il les auroit à plus juste prix.

Enfin, M. *des Glannières* prétend qu'il n'est pas possible d'économiser sur les frais de régie de la Ferme Générale, parce que la machine est portée au dernier degré de perfection dans toutes ses parties. Si l'on diminue le nombre des Commis, on ouvre la porte à la fraude, qui est déja considérable, & qui se fait toujours au détriment du produit; si l'on diminue les appointemens des Commis, ce qui n'est presque pas possible, ils ne pourront plus vivre de leurs emplois, & se livreront par nécessité aux malversations dans tous les genres. La manutention, telle qu'elle est, ne peut donc être améliorée; elle est vicieuse cependant par les frais excessifs qu'elle entraîne; on ne peut donc se dispenser de la détruire. Selon M. *des Glannières* l'opération de la manuten-

tion nouvelle eſt beaucoup plus ſimple & bien moins diſpendieuſe. Il en donne deux tableaux de comparaiſon, qui rendent ſenſible le réſultat de l'une & de l'autre.

Manutention actuelle.

Frais de régie	3 *ſols.*
Perte ſur la fraude	4
Frais de perception . . .	1
Bénéfice des Fermiers . .	2
	10 *ſols de perte.*
Sur vingt ſols reſte pour le Roi	10 *ſols.*

Manutention nouvelle.

Accorder aux Collecteurs	» *ſols* 4 *den.*
Aux Receveurs des Tailles	» 4
Frais des Bureaux	» 4
Honoraires des Régiſſeurs	1 *ſol.* »
TOTAL.	2 »
Reſte pour le Roi . . .	18 *ſols.* »

Le mérite particulier de ce Projet, ſelon l'auteur, eſt qu'on peut l'eſſayer dans tout le Royaume & à très-peu

Digitized by Google

de frais, avant de l'arrêter au Conseil, sans empêcher la manutention actuelle pendant l'essai, sauf à lui donner la préférence quand on sera certain de sa possibilité.

Vous vous attendez bien, Monsieur, que je ne prononcerai point sur le plus ou le moins de justesse que peuvent avoir les spéculations de M. *Richard des Glannières :* elles ne sont point du ressort d'un Littérateur. Je laisse aux personnes initiées dans la science des calculs & des combinaisons politiques, & sur-tout au Ministre éclairé qui préside à nos Finances, le soin d'apprécier les idées de l'auteur, & de juger si son système est d'une exécution aussi sûre & aussi facile que le résultat en paroît spécieux. Tout ce que je puis dire, c'est que ce système n'est pas neuf, & que c'est un réchauffé, un développement, si l'on veut, d'une Brochure intitulée *Richesse de l'État*, qui parut il y a quelques années.

Je suis, &c.

A Paris ce 15 Septembre 1774.

LETTRE IX.

Atlas Élémentaire, où l'on voit, ſur des Cartes & des Tableaux, l'état actuel de la conſtitution politique de l'Empire d'Allemagne; 1°. Les Cercles en général, les Archevêchés, Evêchés, Univerſités; les États qui ont droit de battre Monnoie, les Villes Monétaires, &c. 2°. La ſituation, l'étendue reſpective, les enclaves, le nombre & le rang des Électorats, Principautés, Abbayes, Comtés, Baronies, Seigneuries, & généralement tous les États Immédiats qui donnent droit de ſéance aux Diétes générales & particulières de l'Empire. 3°. Les principaux Territoires Immédiats qui ne donnent pas droit de ſéance aux Diétes. 4°. Un indice de tous les cantons de la Nobleſſe Immédiate en Souabe, en Franconie & ſur le Rhin. 5°. Les différentes Routes & Poſtes de l'Empire, & les Villes où l'on trouve des Relais pour les Couriers & Voyageurs. 6°. Grand nombre de lieux remar-

Digitized by Google

quables par leurs productions ou leurs établiſſemens, comme Mines, Forges, Fabriques d'armes, Manufactures, Bains, Haras, &c. 7°. Le commencement des Etats de l'Empire, l'époque des principales Loix, des établiſſemens & événemens qui ont produit, par degrés, l'état actuel de l'Allemagne, avec un Abrégé méthodique du Droit Public de l'Empire: Ouvrage propre à faciliter l'étude de ce Droit public, utile à l'éducation de la jeune Nobleſſe & à tous les Officiers curieux de connoître ce qui compoſe le Corps Germanique, ſes différens Etats & les divers degrés de Puiſſance de chacun de ſes Membres; le tout compoſé & vérifié d'après les meilleures Cartes Nationales, la Géographie de M. Büſching, les Ouvrages de M^rs. Schmauſſ & Pfeffel, les Inſtitutions au Droit Public de l'Allemagne par M. Gérard, &c, dédié & préſenté au ROI *par M. l'Abbé de Courtalon, Précepteur des Pages de* MADAME, *& ci-devant de ceux de feue Madame* LA DAUPHINE; *un volume in-4°.*

Digitized by Google

UN *Atlas* de l'Allemagne nous étoit, Monſieur, d'autant plus néceſſaire que les anciennes Cartes de ce Pays étoient remplies de fautes, & que nos Traités Géographiques ſur cette partie ſont très-incorrects. Il eſt cependant peu de contrées qu'il nous ſoit plus important de connoître, eu égard à la multiplicité des Etats qu'elle renferme, à la grandeur des Maiſons qui les poſsèdent, & aux événemens fréquens qui nous y attirent. La Géographie de l'Allemagne eſt d'ailleurs très-compliquée & d'une étude pénible, parce qu'il n'eſt point d'Empire qui contienne plus de détails dans la diſtribution des Provinces, plus de partages dans le Gouvernement particulier, & qui ait donné lieu à plus de contrariétés parmi les auteurs Géographes qui ont traité des diverſes parties qui le compoſent. Pour donner une idée des difficultés que préſentoit la rédaction de cet *Atlas*, par la multiplicité des objets qui devoient s'y placer, il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur le tableau des Collèges de l'Empire ; on y voit que l'Allemagne contient neuf Electorats,

Digitized by Google

quatre-vingt-dix Principautés, & cent ſoixante-ſix autres Etats d'Empire, donnant tous le droit de ſéance & de ſuffrage à la Diéte Générale : en y joignant ceux qui donnent le droit de ſéance aux Diétes particulières des Cercles, on en trouve trois cens treize ; &, ſi l'on ajoute encore à ce nombre vingt Territoires Immédiats, marqués dans le Traité Géographique de M. *Büſching*, on aura une nomenclature générale de trois cens trente-trois Etats, tous différens, tous indépendans les uns des autres, & jouiſſant de preſque tous les droits des Souverains, ſuivant l'article VIII du *Traité d'Oſnabruck*, qui eſt une des Loix fondamentales de l'Empire.

L'auteur ne s'eſt pas contenté de donner dans ſes Cartes la poſition exacte de ces divers Etats & de tous les lieux qui en dépendent ; on apprend de plus dans ſon Ouvrage quel étoit autrefois l'état des Peuples Germaniques, à quelle époque s'eſt formé, comment s'eſt gouverné & ſe gouverne encore aujourd'hui ce grand Empire ; la différence qu'il faut met-

tre entre le nom, le rang, les dignités, les eſpèces de Souveraineté & les divers degrés de puiſſance de tous ces Princes & de ces Etats particuliers, dont pluſieurs, très-connus dans l'Hiſtoire, ſe trouvent encore ſouvent cités dans nos Gazettes. En un mot, le but que M. l'Abbé *de Courtalon* s'eſt propoſé dans ſon travail, eſt de répondre à ces trois queſtions: *Où ſont ſitués tous les Etats actuels de l'Allemagne? Depuis quand exiſtent-ils? Comment l'Empire & ces mêmes Etats ſe gouvernent-ils aujourd'hui?* Il remplit le premier objet par des Cartes, & les deux autres par des Tableaux très-inſtructifs & très-détaillés.

L'auteur donne d'abord une Carte générale, où l'on remarque la véritable poſition de l'Allemagne, la ſituation des Etats qui l'entourent, celle des Cercles qui la compoſent, & des pays en général qui appartiennent à chaque Cercle. Il s'eſt enſuite attaché à repréſenter, ſans en excepter un ſeul, les trois cent trente-trois Etats Immédiats, appartenant à l'Empire, & preſque tous répandus dans les Cercles. Cette entrepriſe l'a mis dans

la néceſſité de tracer de nouvelles Cartes, qui toutes ſont l'extrait & le réſultat de plus de 150 Cartes Allemandes, qu'il a été obligé de conſulter pour ne rien omettre d'eſſentiel dans une collection d'Etats auſſi conſidérable. Auſſi oſe-t-il dire que ſes Cartes, quelque petites qu'elles ſoient, contiennent des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs. Toutes celles qui compoſent cet *Atlas* ont eu pour baſe la Carte générale de l'Allemagne de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, morceau qu'on ſçait être univerſellement eſtimé des connoiſſeurs. M. l'Abbé *de Courtalon* s'eſt ſur-tout aidé dans ſon travail du Traité Géographique de M. *Büſching*. Il nous apprend que ce Géographe jouit de la plus haute conſidération dans toutes les Cours de l'Empire, & que les Princes ſe ſont empreſſés de ſeconder ſes vues, en lui procurant les Mémoires & tous les ſecours qui lui étoient néceſſaires. Son Traité, qui a réuni tous les ſuffrages des Allemands, eſt traduit en François & s'imprime actuellement; il

formera, ſur l'Allemagne ſeule, trois volumes d'environ 900 pages.

M. l'Abbé *de Courtalon* fait un uſage fréquent, dans ſon Ouvrage, de *Lettres*, de *Signes* & de *Couleurs* qui renvoyent à des explications. Par les *Lettres*, on connoît à qui appartiennent les enclaves, quelles ſont les Terres Teutoniques & de Malte, de quel Ordre ſont les Abbayes, &c. Par les *Signes*, outre les connoiſſances relatives aux productions de la terre & aux établiſſemens économiques, on apprend à diſtinguer ſi un territoire quelconque, indiqué dans la Carte, eſt Principauté, Abbaye, Comté, Ville Impériale, ou ſimplement Territoire Immédiat, ou Terre à l'Ordre Equeſtre; ſi ce territoire, par rapport à ſa qualité, donne ou ne donne pas entrée aux Diètes; ſi c'eſt aux Diètes générales ou aux Diètes des Cercles, ou bien également aux unes & aux autres qu'il donne droit de ſéance. On voit encore quels ſont les Etats qui n'ont droit de ſéance que conjointement avec d'autres, & ceux qui ont, rela-

Digitized by Google

tivement à ce droit, quelques conteſtations. Les *Couleurs* ſervent à déſigner les différentes eſpèces d'Etats, comme Electorats, Principautés Eccléſiaſtiques ou Séculières, Comtés, Abbayes, &c.

Les Routes & les Poſtes, marqués dans cet *Atlas*, ont été priſes ſur la nouvelle Carte Géographique des Poſtes de l'Allemagne, dédiée à l'Electeur de *Mayence* & gravée aux frais des héritiers de *Homann* en 1764; on ſçait que cette Carte eſt la meilleure pour cette partie, & que les Allemands eux-mêmes n'en ſuivent pas d'autre en voyageant dans l'Empire. Les routes d'une poſte à l'autre ſont indiquées par des lignes droites; il n'appartient qu'à la Topographie de deſſiner les courbures & les ſinuoſités de ces routes, telles qu'elles exiſtent ſur le terrein. L'Allemagne, ſituée au centre de l'Europe, eſt ſans ceſſe parcourue ou traverſée par une infinité de Seigneurs, de Curieux ou de Négocians; ces Voyageurs pourront, d'un ſimple coup-d'œil, découvrir toute leur route, tracée dans une étendue d'environ deux cens lieues.

Digitized by Google

A la ſuite des Cartes Géographiques, l'auteur a placé quatre *Tables Chronologiques* où l'on trouve indiqués le commencement des divers Etats de l'Allemagne, l'époque des principales Loix & celle des révolutions qui ont produit par degrés l'état actuel de l'Empire. Ces quatre *Tables* réunies peuvent ne former qu'un ſeul tableau; elles préſentent une ſuite d'Hiſtoire intéreſſante de près de deux mille ans. Elles retraceront aiſément à la mémoire ce qu'il y a de plus eſſentiel à ſçavoir ſur les anciens Germains, ſur l'état civil & politique de ces Peuples, ſur l'étendue, le partage, & la deſtinée des grands Etats de *Charlemagne*, &c. On y voit la durée & le ſort de ce fameux Empire ſous les François, de-là ſous les Italiens, enfin ſous les Allemands, par la réunion des deux Royaumes d'Italie & de Germanie. Si l'on obſerve, de ſiècle en ſiècle, en étudiant ces *Tables*, une alternative ſingulière dans le pouvoir des Empereurs & des Etats, on pourra découvrir les cauſes de ces changemens ſurprenans, non-ſeulement dans la capacité ou l'incapacité des Empe-

Digitized by Google

reurs & dans l'imprudente ceſſion qu'ils firent de leurs droits & de leurs domaines, mais auſſi dans les ravages des Normands & des Hongrois, dans l'exceſſive extenſion des droits du Gouvernement Féodal, dans la continuité des Diètes qui ne ceſsèrent de repréſenter la Nation en corps, dans la manière de ſuccéder aux Bénéfices, aux Fiefs de l'Empire, à l'Empire même, dans les démêlés des Papes & des Empereurs, dans l'extinction de la Maiſon de *Souabe*, dans l'interregne qui précéda l'élévation de la Maiſon de *Habsbourg*, enfin dans l'habileté qu'eurent les Etats de ſe tenir en force, en s'uniſſant d'abord avec les Papes, puis entr'eux-mêmes, &, dans le dernier ſiècle, avec les Etats circonvoiſins, pour forcer les Empereurs à reconnoître légalement la poſſeſſion de tous ces Droits Régaliens qui compoſent, & dont ils avoient dès-lors compoſé leur ſupériorité territoriale. On ne doit s'attendre à trouver, dans ces *Tables*, ni récits de batailles, ni plans de Campagnes, ni intrigues de Cour : on n'y parle de

guerres & de démêlés éclatans que pour en annoncer les réſultats, ou que pour en venir à ces Traités & Réglemens publics qui forment autant d'époques dans l'Hiſtoire des Nations.

La connoiſſance du Droit Public de l'Allemagne eſt trop néceſſaire à ceux qui voyagent dans ce pays, pour que l'auteur omît d'en parler dans cet *Atlas*, deſtiné particulièrement à l'éducation de la jeune Nobleſſe. Il en donne un *Abrégé Méthodique* en cinq *Tables*, diſtribuées en pluſieurs colonnes. On y voit juſqu'où s'étend l'autorité de l'Empereur, celle du Roi des Romains, des Vicaires de l'Empire, des Electeurs, des Princes, des Etats Inférieurs & Nobles *Immédiats*, des Diètes générales & particulières, des Cercles & de leurs Officiers, des deux Cours ſuprêmes & autres Tribunaux inférieurs, &c, &c, &c, &c. Quand ces connoiſſances ne procureroient d'autre avantage que celui de faire lire avec plus de fruit & de diſcernement les Hiſtoires, les Gazettes & les Nouvelles politiques, on

Digitized by Google

devroit toujours ſçavoir gré à l'auteur d'avoir réduit en leçons élémentaires des inſtructions utiles, peu communes en France, & noyées la plûpart dans de très-gros volumes. En un mot, Monſieur, je regarde ce nouvel *Atlas* comme ce que nous avons de plus parfait & de plus complet ſur l'Allemagne; il eſt le fruit de dix années de travail, & M. l'Abbé de *Courtalon* n'a épargné ni ſoins ni dépenſes pour le porter au degré de perfection dont un ouvrage de ce genre eſt ſuſceptible. On en trouve des Exemplaires à Paris chez les Sieurs *Julien* à l'Hôtel de *Soubiſe*, *Boudet* Imprimeur du Roi rue S. Jacques; à l'Hôtel de *Nevers* rue du Baq vis-à-vis l'Hôtel des Mouſquetaires, & à Verſailles au Château, au-deſſus de l'Eſcalier des Princes. Le prix, broché, eſt de 15 livres; relié en veau, 18 livres; en grand papier, avec filets dorés, 24 livres. On prévient le Public que l'Edition n'a été tirée qu'à 500, & qu'une bonne partie de l'ouvrage eſt deſtinée pour les Pays étrangers.

Digitized by Google

Ancienne & ſeule Manufacture d'Encre connue en Europe ſous le nom de LA PETITE VERTU.

C'EST quelque choſe de bien abominable, Monſieur, que le Public ſoit trompé ſans ceſſe ſur des objets de premier beſoin, & que la baſſe cupidité des petits Marchands employe toutes ſortes de ruſes & de ſupercheries pour enlever à un Négociant honnête les fruits de ſon induſtrie & de ſon travail. Il y a près de deux ſiècles que la *Manufacture d'Encre*, aujourd'hui compoſée par le Sr *Guyot* rue du Mouton près de la place de Grève à Paris, eſt connue dans l'Europe entière ſous la dénomination de *la Petite Vertu*, pour être la ſeule *indélébile*, *incorruptible*, *ſans fleurs & ſans dépôt*. Son caractère *d'indélibilité* eſt bien conſtaté; j'en connois moi-même la preuve. J'ai vû quelques Actes faits avec cette Encre il y a plus de 150 ans; on diroit que la minute vient d'en être expédiée; l'Encre eſt d'un très-beau noir, &, loin d'avoir ſouffert la moindre altération, il ſemble que le temps lui ait donné

Digitized by Google

plus de luiſant encore & de netteté. Cette qualité eſt bien importante, Monſieur, pour la conſervation des Archives & des Manuſcrits, de quelqu'eſpèce qu'ils ſoient. Il n'eſt point de famille qui ne ſoit intéreſſée à mettre les titres qui la concernent en état d'être lûs avec facilité juſqu'à la fin des ſiècles, s'il ſe peut. Je me flatte, en conſéquence, de rendre un ſervice eſſentiel à la Société, en la prévenant que, malgré pluſieurs Arrêts du Parlement rendus en faveur du Sr *Guyot* contre ceux qui s'aviſent de le contrefaire, la race de ces affronteurs ſe multiplie de plus en plus. Ils imaginent toutes ſortes de ſtratagêmes pour induire le Public en erreur : les uns, par des milliers d'imprimés évidemment copiés ſur ceux du Sieur *Guyot*, annoncent que l'Encre qu'ils ont compoſée hier eſt aujourd'hui *indélébile*, caractère qu'une longue ſuite d'années peut ſeule juſtifier. Auſſi l'Académie Royale des Sciences, toujours ſage dans ſes déciſions, après avoir fait l'épreuve d'une de ces Encres nouvelles qui lui avoit été préſentée comme *indélébile*, a-t-elle déclaré

Digitized by Google

qu'elle ne pouvoit prononcer ſur cette propriété ; les autres, pour deux ou trois tonneaux d'Encre qu'ils débitent par an, affichent hardiment *Manufacture d'Encre ;* comme s'il y en avoit pluſieurs, & que l'on ne ſçût pas que celle du Sr *Guyot* eſt la ſeule en France & même en Europe. Ceux-ci, pour donner plus aiſément le change, prennent des enſeignes inſidieuſes, telles que l'*Encre de la Renommée*, voulant faire entendre par ce titre que c'eſt l'*Encre de la Petite Vertu*, parce qu'en effet cette Encre eſt la ſeule qui ſoit *renommée.* Enfin, ceux-là, pour donner de la vogue à leurs Encres, ſe ſervent de mots, de termes & de propriétés qui n'appartiennent qu'aux Encres de *la Petite Vertu ;* termes dont ils ne connoiſſent pas plus la valeur que l'effet des drogues qu'ils employent ; ils n'ont jamais étudié cette partie chimique ; leurs prétendus ſecrets ſont connus de tout le monde, & il n'y a perſonne qui ne ſçache faire de l'Encre auſſi bien qu'eux.

Le ſieur *Guyot* n'a fait part de ſon procédé à qui que ce ſoit, & ſes Commis ou Garçons n'en ont jamais

Digitized by Google

eu la plus légère idée. Il a même eu la précaution de leur faire ſigner une déclaration ſur cet objet, conçue en ces termes : *Je ſouſſigné* (un tel) *reconnois que M. Guyot m'a remis aujourd'hui mon Brevet d'Apprentiſſage, paſſé chez* (tel Notaire, tel jour, telle année) *& que, conformément à une clauſe portée audit Brevet, par laquelle il eſt dit que M. Guyot ne me donnera aucune connoiſſance du ſecret de ſon Encre, je déclare que, conformément à ladite clauſe, M. Guyot ne m'a jamais donné aucun éclairciſſement ſur la compoſition de ſon Encre, ni ſur les Drogues & doſes qui entrent dans ladite Encre, tant ſur les Encres noires que de couleur & en poudre ; en foi de quoi, je ſigne le préſent Certificat*, &c. Nonobſtant une déclaration auſſi poſitive, le croiriez-vous, Monſieur, tel Commis ou Garçon du ſieur *Guyot*, a levé, au ſortir de chez lui, boutique d'Encre, avec une enſeigne faſtueuſe & des placards pompeux dont il a fait couvrir tous les murs de Paris : ſemblable à ces valets, qui, après avoir ſervi trois ou quatre ans, des Médecins célèbres, s'érigent eux-mêmes en Médecins, ſe donnent pour les plus

habiles gens du monde, annoncent des cures merveilleuſes, débitent des drogues funeſtes, & trompent le crédule vulgaire.

Encore une fois, Monſieur, il n'y a qu'une ſeule Manufacture d'Encre en France, qui eſt celle du ſieur *Guyot*. Il y en a une autre établie à Bruxelles; elle appartient encore au ſieur *Guyot*, en vertu d'un Privilége très-honorable qui lui a été accordé en 1766, par S. A. R. le Prince *Charles de Lorraine*, au nom de l'Impératrice Douairière, Reine de Hongrie & de Bohême. Le ſieur *Guyot*, pour prévenir les infidélités des contrefacteurs, avertit de nouveau le Public, comme il l'a déja fait pluſieurs fois, que les Bureaux établis, tant à Paris que dans les Provinces & les Pays étrangers pour la diſtribution de ſes Encres, ont à leurs portes un Tableau indicatif ſur lequel ſont inſcrits ſon nom & ſa demeure, & qu'il y a ſur chaque bouteille une étiquette gravée, énonciative de ſon Encre, avec ſa ſignature au bas; c'eſt à cette ſignature particulièrement qu'il faut s'attacher. Il déſavoue toutes autres inſcriptions & annonces, quoique con-

Digitized by Google

ques dans les mêmes termes à peu-près que la ſienne.

Ce n'eſt pas ſeulement de l'Encre noire que fabrique le ſieur *Guyot*; il en compoſe de toutes couleurs, de la bleue, de la rouge, de la verte, de la jaune, de la griſe, ſoit pour les écrits, ſoit pour les plans & les deſſins. Vous trouverez auſſi chez lui de l'Encre ſympathique qui ne paroît ſur le papier que lorſqu'on la préſente au feu, & qui diſparoît toutes les fois qu'on l'en retire & qu'elle ſe refroidit : cette Encre eſt de pur amuſement. Son *Encre en poudre* eſt très-utile & très-commode pour la Campagne & pour les voyages; ſur les paquets mêmes eſt indiquée la manière de faire ſur le champ de l'Encre en telle quantité qu'on veut. Le Magazin du ſieur *Guyot* eſt encore fourni d'Encre de la Chine, ainſi que d'Encre au Carmin, avec laquelle on peut écrire, deſſiner & peindre ſur toutes ſortes de papiers, de parchemins & de vélins, ſans qu'il y reſte aucune épaiſſeur, le Carmin étant bien fixé, parfaitement diſſous, & ne portant avec lui ni ſable ni gravier; ces papiers, parchemins ou

Digitized by Google

vélins, ſur leſquels on aura fait uſage de cette Encre au Carmin, peuvent être frottés, lavés, & même expoſés à la pluie, ſans qu'il s'en détache la moindre teinte.

Manufacture de Cire d'Eſpagne.

CETTE *Manufacture* eſt connue, de même que celle d'*Encre*, ſous le nom de *la Petite Vertu*. On a long-temps regardé les Cires de Hollande comme les plus belles & les meilleures. Le ſieur *Guyot*, jaloux de perfectionner cette branche de ſon Commerce, a fait exprès le voyage des Provinces-Unies, pour examiner les Fabriques de Cire qui s'y trouvent; il a même acheté les compoſitions de divers Fabricans. Après les avoir comparées les unes aux autres, enſuite avec celles de Paris, il a formé de ces compoſitions, une particulière qui ne le cède point aux plus célèbres. Sa Manufacture préſente des Cires d'Eſpagne de toute qualité, de tout prix, de toute ſenteur, au muſc, à l'ambre, à l'eſprit-de-vin, &c, façonnée à la Grecque, à la Turque, &c; telle, en un mot, qu'on peut la deſirer.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 18 Septembre 1774.

Faute à corriger dans le N° précédent.

PAGE 130, lignes 23 & 24, *le Bengale eſt un Royaume d'Afrique*, liſez *un Royaume d'Aſie.*

Digitized by Google

L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

LETTRE X.

Lettre de M. de Clieu, ancien Capitaine de Vaiſſeaux, ancien Gouverneur de la Guadeloupe, & Grand'Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, à l'Auteur de ces Feuilles.

J'AI été fort ſurpris, Monſieur, de lire, dans une de vos Feuilles de cette année *, une *Lettre ſur un article concernant le Café.* L'auteur anonyme de cette *Lettre* aſſure qu'*il eſt faux que les Cafés que l'on cultive dans les iſles de l'Amérique, proviennent des arbres qui ſont au jardin du Roi.* J'étois en 1720 Capitaine d'Infanterie à la

* N°. 24 ou Tome v, page 282.

Martinique. Des affaires perſonnelles me rappellèrent en France dans la même année. Mais, plus occupé du bien public que de mes propres intérêts, ſans être découragé par le peu de ſuccès des tentatives qu'on avoit faites depuis quarante ans pour introduire & naturaliſer le Café dans nos iſles, je fis de nouvelles démarches pour en obtenir un pied au jardin du Roi : elles furent long-temps infructueuſes. Je revins pluſieurs fois à la charge ſans me rebuter ; enfin, la réuſſite couronna ma conſtance. J'en eus l'obligation à M. de *Chirac*, premier Médecin du Roi ; il ne put refuſer cet arbuſte aux inſtances réitérées d'une Dame de Qualité, dont j'employai le crédit auprès de lui. Il eſt inutile d'entrer dans le détail des ſoins infinis qu'il me fallut donner à cette plante délicate pendant une longue traverſée, & de la peine que j'eus à la ſauver des mains d'un homme, baſſement jaloux du bonheur que j'allois goûter d'être utile à ma patrie, & qui, n'ayant pu parvenir à m'enlever ce pied de Café, en arracha une branche : je ne

puis cependant m'empêcher de dire que, l'eau devenant rare dans le vaisseau qui me portoit & n'étant distribuée à chacun qu'avec mesure, je partageai avec ma plante chérie le peu qu'on m'en donna.

Je fus à peine débarqué à la Martinique, que je plantai, dans un terrein convenable & préparé, cet arbuste précieux qui m'étoit devenu encore plus cher par les dangers qu'il avoit courus, & par les soins qu'il m'avoit coûtés: au bout de 18 ou 20 mois, j'eus une récolte très-abondante; les féves en furent distribuées aux Maisons Religieuses & à divers habitans qui connoissoient le prix de cette production, & pressentoient combien elle devoit les enrichir; elle s'étendit de proche en proche; je continuai à distribuer les fruits des jeunes plantes qui croissoient à l'ombre du père commun. La Guadeloupe & Saint-Domingue en furent bientôt elles-mêmes abondamment pourvues.

Quant à l'isle de Cayenne, que l'anonyme prétend avoir été l'entrepôt du Café originaire de Moka,

qui a été planté dans les Colonies Françoises ſous le vent, voici à quoi il faut s'en tenir. Les habitans de Cayenne étoient ſoupçonnés, & on leur reprochoit peut-être ſans fondement *, de prendre la précaution jalouſe de paſſer leur Café à l'étuve & même au four, ou de le tremper dans l'eau bouillante pour en déſſécher le germe, afin d'empêcher qu'en multipliant cette denrée ailleurs, on ne les privât d'un revenu conſidérable. M. le Chevalier *de Feuquières* Général de la Martinique, m'ayant demandé environ deux douzaines de grains de Café, il les envoya à M. *d'Orvilliers* Gouverneur de Cayenne, & le pria, en riant, de conſeiller aux cultivateurs de s'épargner déſormais un ſoin inutile, puiſque nous avions du Café de notre crû ; ce qu'il étoit facile de

* M. *de Juſſieu* prétend juſtifier de ce reproche les habitans de Cayenne dans ſon *Mémoire ſur le Café*, inſéré dans le Recueil de l'Académie des Sciences, année 1713, & cité dans l'*Encyclopédie*, Article CAFÉ. Mais cela ne fait rien à la vérité de mon anecdote, & je préviens par-là une objection de l'Anonyme.

Digitized by Google

juger à l'inſpection des grains frais qu'il leur préſentoit.

Cette nouvelle production ſe multiplioit par-tout. Mais ce qui rendit ſes progrès plus rapides à la Martinique, ce fut la mortalité qui frappa tous les Cacaotiers * ſans exception, déſaſtre que les uns attribuèrent à l'éruption du volcan de l'Iſle où il s'ouvrit alors une nouvelle bouche, les autres aux pluies abondantes & continuelles qui durèrent plus de deux mois. Quoi qu'il en ſoit, ce qu'on appelle les *Petits Habitans*, au nombre de cinq à ſix mille, abſolument dépourvus par-là d'une denrée territoriale, preſque la ſeule qu'ils euſſent à échanger contre celles de France, ne trouvèrent de reſſource que dans la culture du Café, à laquelle ils ſe livrèrent excluſivement avec un ſuccès qui paſſa leurs eſpérances, & qui répara bientôt leurs pertes. L'iſle ſe trouva couverte en trois ans d'autant

* Je préfère le terme de *Cacaotier* à celui de *Cacoyer* qui eſt difficile à prononcer, & j'aime mieux ſuivre l'analogie : *Coco*, *Cocotier*, *Bigarreau*, *Bigarreautier*, *&c.*

de millions de Caſiers qu'elle en avoit eu de Cacaotiers. Voilà, Monſieur, la vraie marche de l'introduction du Café dans les iſles ſous le vent ; c'eſt une ſource inépuiſable de richeſſe pour les quatre cinquièmes de leurs habitans. Mais inutilement auroit-on cultivé cette branche importante de commerce ſans la protection ſignalée que lui accorda M. le Comte *de Maurepas*. Je fis ſentir à ce Miniſtre éclairé, qui m'honoroit de ſes bontés, combien ce commerce ſeroit avantageux à la France. M. le Comte *de Maurepas*, toujours occupé du bien public, le favoriſa, malgré les efforts de la Compagnie des Indes qui s'oppoſa, le plus long-temps qu'elle put, à l'introduction de cette production nouvelle en France ; il a continué de protéger cette branche de commerce, qui lui doit l'état floriſſant dont elle jouit aujourd'hui. Ce Miniſtre, j'oſe le dire, ſeroit, s'il le falloit, garant de la vérité de ces faits.

A mon retour en France en 1749, je fus préſenté au Roi par M. *Rouillé*, alors Miniſtre de la Marine, comme un

Officier à qui l'Etat, le Commerce & les Amériquains étoient redevables de la plantation du Café dans les Colonies. Tout ce qu'il y a de Créoles à Paris atteſteront la vérité de ce fait & de tous ceux que j'annonce dans cette Lettre.

S'il étoit néceſſaire de citer des autorités pour appuyer mon aſſertion, j'en trouverois. M. *Valmont de Bomare*, dans ſon *Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle*, dit que c'eſt à moi que les Iſles Françoiſes doivent le Café. M. *le Brun*, Avocat, s'eſt chargé d'écrire à ce ſçavant Naturaliſte, pour ſçavoir d'après qui il avoit cité ce fait. M. *de Bomare* lui a répondu que c'étoit d'après M. *Thibauld de Chanvalon*, ancien Intendant de Cayenne, dans l'Ouvrage qu'il a donné au public en 1763, intitulé *Voyage à la Martinique* (page 122). Si Cayenne eût été, comme le prétend l'Anonyme, l'entrepôt du Café de Moka qui a été apporté dans les Iſles Françoiſes ſous le vent, M. *de Chanvalon* l'auroit ſçu, & ne me reconnoîtroit pas comme celui qui a naturaliſé dans nos Iſles,

cette production précieuſe pour le Commerce, & qui a augmenté ſi prodigieuſement le débit du ſucre.

Je vous prie, Monſieur, d'inſérer cette Lettre dans le premier N° qui paroîtra de vos Feuilles. J'ai l'honneur d'être, &c, DE CLIEU.

Réponſe d'un jeune Poëte qui veut abandonner les Muſes, à un Ami qui lui écrit pour l'en détourner; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe. A Paris, chez la Combe Libraire, rue Chriſtine; in-8° de 14 pages.

PARMI toutes les pieces de concours, cette *Réponſe* eſt une de celles dont la lecture m'a fait le plus de plaiſir. La manière approche aſſez de celle de l'*Epître* ſur *les Diſputes* de M. *de Rhulières* que vous avez diſtinguée dans la foule des Poëſies Académiques. La pièce que je vous annonce n'eſt pas auſſi parfaite dans ſa totalité; mais c'eſt, d'un bout à l'autre, le même genre d'eſprit.

Digitized by Google

Ce jeune homme qui veut abandonner les *Muſes*, voit d'abord, comme tous ſes confrères, le fantôme de l'Envie qui arrête ſes premiers pas. Mais la différence des goûts & la difficulté de les réunir lui font ſur-tout impreſſion. Il ſe moque, comme je l'ai fait tant de fois, des *Pradons* & des *Cotins* de nos jours, ſi pleins de confiance dans la ſublimité de leurs rapſodies les plus ſifflées.

Il en eſt, je le ſçais, qui, sûrs de leur génie ;
Et d'un œil de pitié regardant les Humains,
Aux dédains du Public oppoſent leurs dédains.
Ami, craignons le piège où l'orgueil les entraîne :
Sa voix douce eſt pour nous la voix de la Syrène ;
Imprudent qui ſe fie à ſon charme flatteur !
Il enivre les ſens, mais conduit à l'erreur :
Sur de nombreux défauts l'œil tranquille ſe ferme ;
Entrant dans la carrière on croit toucher au terme :
Quel fut, trente ans, d'*Hylus* l'aveuglement fatal !
A peine on lit ſes vers ; & ſur le piédeſtal

Où du grand *Arouet* le coloſſe eſt en vue ;
Le Fat oſoit placer ſa petite ſtatue.
En vain nous lui diſions : *Homme aveugle, deſcends ;*
Tu profanes l'Autel où brûle notre encens :
On ne corrige point l'orgueil qu'on humilie ;
Sous le pied qui l'écraſe un ſerpent ſe replie.

Je ne connois rien de plus heureux que ce dernier vers.

Les lieux, le temps, l'habitude, le caractère, influent ſur les différens goûts. L'opinion elle-même eſt ſoumiſe à la prévention.

Souvent l'Enthouſiaſme ardent, opiniâtre,
Voue un culte excluſif au Dieu qu'il idolâtre :
Entends l'adorateur du chant Auſonien :
Rameau, nous dira-t-il, *pauvre Muſicien !*
Parlez d'Iomelli, parlez de Pergolèze :
On veut que des François la Muſique nous plaiſe !
Les François n'en ont point ; ils n'en ſçauroient avoir.
Eh pourquoi ? — *La raiſon eſt ſimple à concevoir ;*
A des ſons meſurés votre langue eſt contraire.
Vous m'étonnez : liſons & *Racine* & *Voltaire* :
Ils ont pour mon oreille un charme ſi touchant !

Digitized by Google

De leurs vers cadencés l'harmonie eſt un chant.

Vous de qui je combats la cenſure hardie,

Ecoutez du *Devin* la douce mélodie. . . .

Il eſt de moi — de vous ? Cet ouvrage charmant ?

Faut-il, quand vous marchez, nier le mouvement ?

L'auteur, dans une Note, rend juſtice à M. *Rouſſeau de Genève*. Ce célebre Philoſophe a donné un exemple bien rare dans toute eſpèce de diſpute : lorſqu'il a vu *l'Iphigénie* de M. *le Chevalier Gluck*, il a hautement avoué *qu'il s'étoit trompé* en avançant que les François ne pouvoient avoir de muſique.

La fin de cette *Réponſe* n'eſt pas moins piquante que le commencement. L'ami de l'auteur lui repréſente que le bon eſt toujours bon, & qu'il *perce tôt ou tard*.

Tôt ou tard ? Ainſi donc, *Alcippe*, il faut attendre ;

M'enivrer des honneurs qu'on deſtine à ma cendre,

Dans mon obſcurité m'ériger un Autel,

Et, vivant inconnu, me prétendre immortel !

Pardonne, je n'ai point cette noble conſtance :
Loin du ſiècle où je vis placer mon exiſtence,
Ami, c'eſt un effort qui paſſe ma raiſon :
Mes regards, que renferme un étroit horizon,
Ne vont point au-delà du cercle de la vie.
Ainſi, dans ſes projets, mon ame eſt affermie :
D'un preſtige brillant déſormais revenu,
Je ſçais apprécier le bien d'être inconnu ;
Je ſçais que de l'erreur l'eſpérance eſt la mère ;
Je vis en paix ; le reſte eſt péril ou chimère...
Mais quoi, le Dieu des vers m'inſpire en ce moment,
Et, lorſque je l'abjure, il dicte mon ſerment !
Il va, je le vois bien, ramener au Permeſſe
Un parjure confus de ſa vaine promeſſe :
D'un aſtre dominant l'impérieuſe loi
Sur les traces du Dieu m'enchaîne malgré moi.
Oui ; tu fais mon deſtin, Muſe aimable & funeſte :
Le ſort de tes Amans, ſemblable au ſort d'*Oreſte*,
Eſt de venir ſans ceſſe adorer tes attraits,
Et de jurer toujours qu'ils n'y viendront jamais.

Je connois peu de Pièces couronnées, auſſi bien penſées, auſſi bien écrites, auſſi dignes du prix que cette *Réponſe*.

L'Amour de la Gloire, Épître qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774, par M. de Palméſeaux. A Paris, chez Monory Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince DE CONDÉ, *rue de la Comédie Françoiſe; in-8° de 32 pages.*

LE ſujet de cette *Epître* a déja été traité bien des fois: mais l'auteur a fait paſſer dans ſes vers l'enthouſiaſme dont il paroît rempli pour cette Gloire qu'il célèbre. Lorſqu'on met autant de chaleur dans ſes productions, on eſt sûr d'entraîner ſes Lecteurs, & de leur faire pardonner quelques négligences: au lieu que les rimeurs froids ſont toujours jugés froidement, & qu'on n'eſt jamais diſpoſé à leur faire grace. Le premier ſecret de tout écrivain eſt donc de communiquer aux autres l'impreſſion qu'il reſſent: cette vérité fait l'éloge de M. de *Palméſeaux*, qui eſt le même que M. le Chevalier *de Cubières*, dont vous avez lu pluſieurs jolies pieces dans différens ouvrages périodi-

ques. On ne peut parcourir cette *Epître* ſans éprouver ſoi-même un ardent amour de la Gloire. Voyez la tirade ſuivante ! L'auteur étoit vivement ému lorſqu'il l'a produite, & vous ſentirez votre âme s'élever en la liſant.

O Rois, que la Fortune a comblés de largeſſes,
Vous, que ſa main prodigue entoura de richeſſes,
Et que, par ſa conſtance à ſervir vos plaiſirs,
Elle a privés du droit de former des deſirs;
Que peut-on ajouter à vos grandeurs? La Gloire.
La Gloire, mieux que l'or, fait vivre en la mémoire.
La Gloire eſt le ſeul bien qui ne s'achète pas,
Le ſeul qui ſoit durable & ſurvive au trépas.
Aime la Gloire, ami; ſouviens-toi que c'eſt elle
Qui plaçoit autrefois dans la Cour Immortelle
Les Conquérans fameux & les grands Ecrivains;
Et ſouviens-toi qu'*Homère* eut les honneurs divins.
Les remparts des Thébains, les fières pyramides

Que réfléchit le Nil dans ſes grottes humides,
Les colonnes, les arcs, les Palais éclatans,
Tout tombe, tout fléchit ſous le pouvoir du Temps.
Le Temps a démoli le tombeau de *Mauſole*,
Le Temps a dévoré les murs du Capitole,
Le Temps sèche les mers, & porte ſur les monts
Le corail tortueux, les conques des *Tritons*;
Le Temps ronge le fer, le Temps briſe la pierre,
Le Temps hâte le jour où doit crouler la terre;
Mais les enfans du Pinde, à l'aide de leurs vers,
Vivront, tant que ſa faulx parcourra l'Univers.

Vous trouverez au commencement de cette *Epître* une deſcription du *Temple de la Gloire* qui vous paroîtra un peu longue & commune. Vous imaginez bien que l'auteur ne manque pas de placer ce Temple ſur le ſommet d'un roc, d'y mettre de la foudre, des éclairs, & force ſerpens qui en défendent l'entrée : ces ſortes de détails ſe trouvent partout. Il auroit pu éviter encore de

mettre en vers le faux raiſonnement de *Fontenelle*, qui prétend que, comme les arbres d'à-préſent ſont auſſi grands que ceux d'autrefois, les écrivains modernes doivent valoir ceux de l'Antiquité. Il y a eu des ſiécles poſtérieurs à ceux d'*Alexandre* & d'*Auguſte*, qui ont été des ſiécles de barbarie ; & cependant les arbres étoient toujours les mêmes.

Le morceau ſur les Romains qui termine cette piéce, eſt ce qu'il y a de mieux dans l'*Epître*, après celui que je viens de vous citer. Le Poëte s'adreſſe à un ami qu'il invite à ne pas ſe rallentir dans la carriere des Talens.

Contemple le Romain : tant qu'il aima la Gloire,
Tu le verras voler de victoire en victoire.
Sous la loi des Conſuls, au temps des *Curius*,
Tu le verras dompter l'invincible *Pirrhus*.
Tu verras des Héros couverts de cicatrices
Demander ſeulement, pour prix de leurs ſervices,
L'eſpace reſſerré qu'un dard étincelant
Dans la plaine lancé parcouroit en volant ;
Et, Rois de l'Univers par le droit de la guerre,

Digitized by Google

Limiter leur fortune à deux arpens de terre.

Quel Dieu pour leur Patrie arma les *Scipions*?
Le desir de porter deux auguſtes ſurnoms,
Ou de voir dans la place élever leurs ſtatues
Sur les drapeaux ſanglans des Nations vaincues.
Tels étoient les Romains. *Quand* des vices nouveaux
Eurent mis dans les fers un Peuple de Héros,
Ce fut *alors qu'on* vit, ces Maîtres de l'Aſie,
Ces deſtructeurs des Rois & de la tyrannie,
Lorſque des fiers *Tarquins* le ſang fumoit encor,
Se laiſſer tous lier avec des chaînes d'or:
Que du riche *Attalus* le pompeux héritage
D'un Peintre ou d'un Bouffon devint l'heureux partage,
Et que, dans les lieux ſaints, l'impudique Beauté,
Vint partager l'encens de la Divinité.
Ce fut alors qu'on vit ſuccéder aux *Fabrices*
Les *Claudes*, les *Galbas*, les *Nérons* & leurs vices,
Qu'un Peuple, jadis Roi, dépendit d'un Bourreau,
Et que de Rome enfin, Rome fut le tombeau.

Digitized by Google

Tableau Généalogique de la Maiſon Royale DE BOURBON *par degrés de parenté & en lignes maſculines aſcendantes.*

MONSIEUR *de Vezou*, Ecuyer, Ingénieur-Géographe, Hiſtoriographe & Généalogiſte du Roi, Profeſſeur de Géographie, d'Hiſtoire & de Littérature, vient de mettre au jour ce *Tableau Généalogique de la Maiſon Royale de Bourbon par degrés de parenté & en lignes maſculines aſcendantes*, depuis *Robert de France*, Comte *de Clermont en Beauvoiſis*, né en 1256, ſixième fils de *Louis IX* ou S. *Louis* Roi de France, juſqu'à Monſeigneur N.... de *Bourbon Condé*, *Duc d'Enghien*, né à Chantilly, le 2 Août 1772, fils de M. le Duc *de Bourbon* & petit-fils de M. le Prince *de Condé*.

Cette Carte, qui a 28 pouces de haut ſur 38 de large, contient, dans 547 quarrés, tous les enfans, petits-enfans & arrières-petits-enfans de *Robert de France* Comte de Cler-

Digitized by Google

mont. Chaque tête à ſon quarré plus ou moins allongé; les Chefs de chaque Branche ont des quarrés plus longs que les autres, & tous les ancêtres du Roi, outre qu'ils ont des quarrés fort longs, ont encore deux Ecuſſons, celui du Prince & celui de la Princeſſe ſa femme.

L'ouvrage eſt orné de 178 Ecuſſons, qui repréſentent les Armes des 26 branches de cette illuſtre Maiſon, & celles des Maiſons qui ont l'honneur de lui être alliées; 143 de ces Ecuſſons forment la bordure; 34 ſont répandus dans le milieu de la Carte, & le 178e Ecuſſon eſt le gand Cartel des Armes de France & de Navarre. Au bas de la Carte, à droite & à gauche, ſont deux Tables Alphabétiques des noms des branches de la Maiſon de *Bourbon* & de ceux des familles alliées, avec le chiffre qui renvoye au degré où elles ſe trouvent. Entre ces deux Tables & le quarré de *Robert*, ſont deux autres quarrés longs; dans le premier, on lit les noms des Ecrivains qui ont parlé de la Maiſon de *Bourbon*; dans

Digitized by Google

le ſecond, ſont les abbréviations des mots que M. *de Vezou* n'a pu éviter d'employer dans cet ouvrage immenſe. Les noms des branches de la Maiſon de *Bourbon* ſont écrits en gros caractères ſur les rameaux, & les quarrés & les rameaux deſdites branches ſont enluminés de couleurs différentes, afin que l'œil en puiſſe découvrir dans un ſeul inſtant toute l'étendue, & conduire d'un quarré à l'autre par le moyen du rameau qui a une couleur frappante & diſtinguée de celle des quarrés.

Les Maiſons qui ſont alliées à la Maiſon de *Bourbon*, & dont les Ecuſſons occupent ou le milieu ou les bordures de ce Tableau, ſont celles de *Montmorency-Laval*, de *Montmorency-Luxembourg*, de *Bauveau*, de *Toſcane*, d'*Autriche*, de *Bavière*, de *Savoye*, de *Pologne*, *de Saxe*, de *Lorraine*, de *Portugal*, d'*Angleterre*, de *Modène*, de *Séguier*, de *Noailles*, de *Bade*, de *Soubiſe*, de *Heſſe-Rhenfels*, de *Lowendal*, de *Mont*-d'*Or*, d'*Etrées*, de *la Vauguyon*, de *Rothelin*, de *Luynes*, de *Briſſac*, de *Créquy*, de *Ram-*

bures, de *Clermont-Tonnerre*, de *Gouffier*, d'*Eſcars*, de *Durfort*, de *la Queille*, de *Gontaut*, de *Châlons*, d'*Auroy*, de *Saint-Chamond*, de *Montmorillon*, de *Maulévrier*, de *la Baume*, de *Pracontal*, de *Saint-Exupery*, de *Chabannes*, de *la Rochefoucault*, de *Boulainvilliers*, de *Sully*, de *la Trémoille*, de *Gau*, de *Harcourt*, d'*Orange*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c, &c, &c, &c. Il eſt heureux pour le Public, & flatteur pour ces grandes Maiſons, que M. *de Vezou* ait pu faire entrer dans ſon ouvrage autant d'Ecuſſons; combien n'avons-nous pas de Généalogies dépouillées de cet ornement ſi néceſſaire? Celles de ces Généalogies qui ſont décorées d'Ecuſſons, ne ſont pas faciles à placer par leur grandeur, & ſont d'ailleurs fort coûteuſes; au lieu que le Tableau que je vous annonce eſt de la plus grande commodité, & n'eſt pas cher. Le prix eſt de 6 livres en blanc, de 9 livres avec les quarrés & les rameaux enluminés, de 15 livres avec les écuſſons peints. Il en coûtera 3 livres de plus pour ceux qui voudront l'avoir collé ſur toile; on peut auſſi le

Digitized by Google

mettre ſous verre &, dans cette forme, ce ſeroit un des Tableaux les plus utiles & les plus intéreſſans dont on pût orner un cabinet. Le caractère eſt très-liſible ; la gravure parfaitement exécutée par le ſieur *Desbrulins* fils. Je regarde cette Carte Généalogique comme unique en ſon genre, par la multiplicité des connoiſſances qu'on y puiſe avec facilité, par l'ordre, la préciſion & la netteté qui regnent dans une matière, ordinairement ſi embrouillée & ſi confuſe. Cet ouvrage, vraiment inſtructif & curieux, ſe vend chez l'auteur lui-même, rue Princeſſe, vis-à-vis le Réverbère, Fauxbourg Saint Germain. Les perſonnes qui ont ſouſcrit pour cette Carte, ſont priées de faire retirer leurs exemplaires ; celles qui écriront à l'auteur, auront l'attention d'affranchir le port de leurs Lettres.

Il ne faut pas confondre ce *Tableau Généalogique de la Maiſon Royale de Bourbon* avec le *Tableau des trois Races des Rois de France*, publié par le même auteur il y a quelques années, & dont je vous ai rendu compte : ce

ſont deux Ouvrages tout-à-fait différens ; le premier, dont il eſt ici queſtion, n'embraſſe que la douzième branche de la troiſième race. On trouve chez M. *de Vezou* quelques exemplaires du ſecond, ainſi que *l'Iſle de Corſe*, la *Mappemonde Géo-Sphérique*, *l'Iſle de Malte* avec la Ville du même nom, & la *Cité Chambray :* tous ouvrages qui font le plus grand honneur à l'habileté de cet Ingénieur-Géographe. J'oubliois de vous dire qu'il a eu l'honneur de préſenter au Roi, à la Famille Royale, au plus grand nombre des Seigneurs de la Cour, & à preſque toutes les perſonnes en place, ſon *Tableau Généalogique de la Maiſon de Bourbon*, & qu'il en a reçu les éloges les plus flatteurs & les plus encourageans de Sa Majeſté même qui l'a honoré d'un Brevet de ſon *Ingénieur-Géographe*, *Hiſtoriographe & Généalogiſte*, & qui l'a chargé de continuer l'Hiſtoire Généalogique de ſa Maiſon en lignes maſculines & féminines, afin de voir d'un coup-d'œil tous les deſcendans de *Robert de France Comte de Clermont*, de l'un & l'autre

sèxe. M. *de Vezou* travaille actuellement à cette Hiſtoire, qui aura pluſieurs volumes *in*-4°. Il prie les perſonnes qui ſont alliées à la Maiſon de *Bourbon*, & qui deſireroient que leurs Généalogies fuſſent inſérées dans celle de cette grande Maiſon, de les lui envoyer au plutôt, avec leurs écuſſons peints. On le trouve les Dimanches & les Fêtes, &, les autres jours, il y a chez lui quelqu'un en état de répondre aux demandes relatives à ſes travaux.

Monſieur *de Vezou* a fait faire depuis peu une nouvelle Edition de ſes *Tableaux Généalogiques*, c'eſt-à-dire, de celui des *Trois Races des Rois de France* & de celui de *la Maiſon de Bourbon*. Il a fait mettre des Couronnes ſur les quarrés des Rois de cette dernière Maiſon. Cette addition rend ces deux ouvrages plus intéreſſans. Ceux qui ont des Exemplaires de la première Edition, peuvent les renvoyer à l'auteur qui les rendra conformes à la ſeconde.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 30 Septembre 1774.

LETTRE

Digitized by Google

LETTRE XI.

Deſcription Hiſtorique de la tenue du Conclave & de toutes les Cérémonies qui s'obſervent à Rome, depuis la mort du Pape juſqu'à l'exaltation de ſon Succeſſeur ; à laquelle on a ajouté la Chronologie des Papes ſucceſſeurs de Saint Pierre juſqu'à Clément XIV. Nouvelle Édition, augmentée d'une Diſſertation ſur l'origine des Cardinaux, avec les noms de ceux qui compoſent aujourd'hui le Sacré Collège. Brochure in-8° de 65 pages. A Paris, chez G. Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques.

LA vacance du Saint-Siège par la mort de *Clément XIV* & la tenue d'un Conclave pour l'élection de ſon Succeſſeur, ont donné lieu à une

nouvelle Edition de ce Livret, qui contient le détail de toutes les Cérémonies qui s'obſervent à Rome en pareilles circonſtances. On y expoſe d'abord, dans une *Introduction*, les divers changemens arrivés dans la forme de l'élection des Papes, dont le droit appartint ſucceſſivement au Peuple & au Clergé, que les Empereurs uſurpèrent, dont le Clergé ſe remit en poſſeſſion, & qu'enfin les Cardinaux ſeuls exercent aujourd'hui. On décrit enſuite le cérémonial qui s'obſerve auſſitôt après la mort du Chef de l'Egliſe. Dès qu'il eſt expiré, le Cardinal *Camerlingue*, c'eſt-à-dire, *Chef de la Chambre Apoſtolique*, en habit violet, ſe préſente à la porte de ſa chambre : il y frappe par trois fois avec un marteau d'or, & il appelle à chaque fois le Pape à haute voix par ſon nom de baptême, celui de ſa famille & celui qu'il portoit étant Pape. Après un petit eſpace de temps il déclare que le Pape n'ayant pas répondu, *il eſt donc mort*. Tout ceci ſe pratique en préſence des Clercs de la Chambre & des No-

Digitized by Google

taires Apoſtoliques qui prennent acte de cette cérémonie. On apporte au même Cardinal l'Anneau du Pécheur, & il le caſſe avec le même marteau. Enſuite il va prendre poſſeſſion du Vatican au nom de la Chambre Apoſtolique. Après qu'il a établi ſon autorité dans ce Palais, il envoye des Gardes pour ſe ſaiſir des portes de la Ville & du Château *S. Ange*; &, lorſqu'il a pourvû à la ſûreté de Rome, il ſort du Vatican en caroſſe, précédé du Capitaine des Gardes du feu Pape, & ayant à ſes côtés les Suiſſes qui accompagnent ordinairement Sa Sainteté. Lorſque cette marche commence, on entend ſonner la groſſe cloche du Capitole, qui, ne ſervant que dans cette occaſion, annonce à toute la Ville la mort du Souverain Pontife. Dans le même-temps le Cardinal *Patron* * quitte le Palais du Pape, que le Cardinal *Camerlingue* vient occuper. D'un autre côté, le Dataire, le Secrétaire & autres, qui ont les

* On appelle à Rome de ce nom le Cardinal qui eſt neveu du Pape.

Sceaux du Pape décédé, les portent au Cardinal *Camerlingue*. Les Officiers de la Chambre Apoſtolique ſe ſaiſiſſent de la dépouille du Pape ; les Pénitenciers de Saint Pierre & les Chapelains du feu Pape prennent ſoin de faire embaumer ſon corps ; ils le revêtent enſuite d'habits pontificaux, la mître en tête, & l'expoſent, pendant trois jours, ſur un lit de parade, juſqu'au temps de l'enterrement. Lorſque les trois jours ſont expirés, on le porte, ſur le ſoir, à l'Egliſe de Saint Pierre, lieu de la ſépulture des Papes. Il y demeure expoſé, pendant neuf jours, à la vue du Peuple, qui vient en foule lui baiſer les pieds ; on met enſuite le corps dans un cercueil de cyprès ; on renferme ce cercueil dans un autre qui eſt de plomb, & celui-ci dans un de ſapin. On le laiſſe en dépôt dans une Chapelle juſqu'à ce qu'on lui ait bâti un Mauſolée, ou bien on le tranſporte dans le lieu où il a demandé d'être inhumé.

Pendant le temps des obsèques, les Cardinaux tiennent pluſieurs Con-

Digitized by Google

grégations pour donner ordre au Conclave & élire par billets les Officiers qui doivent y entrer & faire le ſervice néceſſaire. On y nomme auſſi le Gouverneur du Conclave, les Médecins, Chirurgiens, & autres dont on ne peut ſe paſſer. Le Sacré Collège donne audience aux Ambaſſadeurs, qui viennent l'aſſurer de la bienveillance de leur Maître envers le Saint-Siège, & offrir leurs forces pour la défenſe & la liberté du Conclave. Le Doyen des Cardinaux leur répond au nom du Sacré Collège. Il faut obſerver que, dès que le Pape eſt mort, les Cardinaux qui ſont à Rome, envoyent des couriers, 1° aux Princes Catholiques, ſçavoir, à l'Empereur, aux Rois de France, d'Eſpagne, de Pologne, de Hongrie, des Deux-Siciles; au Grand Duc de Toſcane; aux Républiques de Veniſe, de Gènes & de Lucques; aux trois Electeurs Eccléſiaſtiques; aux Electeurs de Bavière & Palatin, & aux Evêques d'Allemagne; aux Ducs de Mantoue, de Modène, & de Parme; aux 40 Sénateurs de la Ville de Bo-

logne ; aux Gouverneurs des Provinces & des Villes de l'Etat Ecclésiastique ; au Magistrat de Ferrare, &c. 2° Aux Cardinaux absens, afin qu'ils puissent se trouver à Rome pour l'élection d'un nouveau Pape.

On place l'établissement du Conclave, vers la fin du treizième siècle, sous le Pontificat de *Grégoire X.* Lorsque ce Pape fut élu, il s'étoit passé deux ans de vacance du Saint-Siège, depuis la mort de *Clément IV* son prédécesseur. Il n'avoit pas été possible aux Cardinaux de se concilier pour l'élection d'un Pape, &, comme leurs contestations sembloient ne devoir jamais prendre fin, *Saint Bonaventure*, qui étoit Cardinal, leur persuada de déférer la nomination du Pape à six de leurs Confrères. Ceux-ci passèrent un compromis, en vertu duquel ils firent choix de *Thibaut*, de la famille des *Viscomti*, qui prit le nom de *Grégoire X.* Le nouveau Pape voulut prévenir les suites fâcheuses & les abus qu'entraîne une trop longue vacance du Saint-Siège. Il fit tenir un Concile à Lyon en 1274, & y donna

quatorze Conſtitutions, dont la première concernoit le Conclave. Par cette Conſtitution, il ordonna qu'à l'avenir, auſſitôt après la mort du Souverain Pontife, le Conclave ſeroit aſſemblé. En conſéquence, il dreſſa lui même les Loix & preſcrivit les formalités qu'il jugea néceſſaires pour la plus prompte élection du Pape; ce ſont les mêmes que les Cardinaux ont toujours obſervées depuis dans la tenue des Conclaves. Il eſt vrai que cette Conſtitution fut d'abord révoquée par *Jean XXI*; mais elle fut renouvellée par *Céleſtin V* & confirmée par *Boniface VIII*.

L'ouverture du Conclave ſe fait à *Saint Pierre*, où l'on chante une Meſſe du Saint-Eſprit, après laquelle les Cardinaux, deux à deux, chacun à ſon rang d'ordre, ſe rendent proceſſionnellement au Vatican. Le Conclave occupe une partie de ce Palais immenſe; il commence depuis la Galerie qui regne ſur le Portique de *Saint Pierre*, & continue en tournant vers la droite. Dans toute la longueur du premier appartement & des corri-

dors qu'il renferme, ſont des ſalles vaſtes, qu'on ſépare par des cloiſons faites de ſimples planches. On appelle *Cellule* l'eſpace que ces cloiſons renferment. Chaque cellule eſt compoſée de différentes petites pièces & cabinets ; chaque Cardinal a la ſienne pour lui & ſes Conclaviſtes. La chambre qu'il y occupe n'a pas plus de grandeur qu'il n'en faut pour contenir un lit, cinq à ſix chaiſes & une table ; la pièce qui ſuit eſt deſtinée pour un Conclaviſte ; au-deſſus de celle du Cardinal eſt une autre chambre pour un ſecond Conclaviſte, &, à côté, ſont deux autres petites pièces, dont l'une ſert de Chapelle où le Cardinal peut dire la Meſſe ; l'autre eſt l'endroit où il mange avec ſes Conclaviſtes.

Il ſe trouve des cellules plus grandes les unes que les autres ; mais les Cardinaux ne ſont pas maîtres de les choiſir. C'eſt le ſort qui en décide, & cette formalité ſe fait avant l'entrée au Conclave. Les cellules qui ſont pratiquées le long du grand corridor, ſont les plus commodes &

Digitized by Google

les plus agréables, parce qu'elles ont vue sur le *Belvédère*, & les Cardinaux qui les occupent ne sont pas à plaindre : il n'en est pas de même de celles qui sont au-dessus du Portique de *S. Pierre ;* elles sont fort sombres, fort tristes, nullement commodes. Toutes ces cellules sont tapissées d'une serge verte, en dedans & en dehors, excepté celles des Cardinaux créés par le Pape défunt : celles-ci sont tapissées de serge violette au-dehors, & en dedans d'une serge de laine de même couleur. Chaque Cardinal fait mettre ses armes sur la porte de son logement.

Lorsque les Cardinaux sont arrivés au Conclave, ils entrent dans la Chapelle de *Sixte ;* on y fait la lecture des Bulles concernant l'Election du Pape, & les Cardinaux jurent de les observer. Ceux d'entr'eux qui veulent aller ce jour-là dîner à leur Palais, ont la permission de sortir du Conclave, après avoir promis d'y retourner le soir. Le Gouverneur du Conclave & le Maréchal de la Sainte Eglise commencent alors à poster leurs Soldats

dans les lieux qu'ils jugent les plus néceſſaires pour la sûreté de l'Election. Les Ambaſſadeurs & autres perſonnes de rang ont permiſſion, cette première journée, d'y reſter juſqu'au ſoir. L'heure de la clôture du Conclave étant venue, le premier Maître des cérémonies ſonne la clochette pour faire retirer les Ambaſſadeurs, Princes, Prélats & autres perſonnes de marque qui pourroient encore s'y trouver. Tout le monde étant ſorti, on achève de murer les portes & les fenêtres, excepté un paneau de celles-ci pour recevoir la lumière; ce qui ne laiſſe dans tout le Conclave qu'un jour fort ſombre. On pratique une communication avec le dehors par des tours, dans la même forme à-peu-près que ceux des Couvens de Religieuſes.

Cette clôture eſt une formalité néceſſaire pour la validité de l'élection, ſuivant les conſtitutions Apoſtoliques. Auſſi a-t-on grand ſoin de tenir le Conclave clos & fermé, enſorte qu'il n'y ait d'autre entrée que celle des tours, & une porte princi-

Digitized by Google

pale qui ne doit s'ouvrir que pour la ſortie de ceux des Cardinaux ou de leurs Conclaviſtes qui tombent malades dans le Conclave, & qui ſont obligés d'en ſortir pour recouvrer leur ſanté. Cette porte & ces tours ont deux ſerrures, l'une en dedans & l'autre en dehors. Les clefs de la partie extérieure des tours ſont à la garde du Prélat nommé pour être Gouverneur du Conclave, & celles de la partie intérieure ſont gardées par les Maîtres des cérémonies. Les clefs du dehors de la porte principale ſont au pouvoir du Prince *Savelli*, par un indult que les Papes ont accordé à cette famille; enſorte que, pendant tout le temps du Conclave, il aſſiſte, jour & nuit, en perſonne, à la garde de cette porte, à la tête d'une nombreuſe ſoldateſque. Quant aux clefs du dedans de cette même porte, elles ſont entre les mains du Cardinal *Camerlingue*, auſſi-bien que celles d'un petit guichet qu'on n'ouvre que pour les audiences que donnent les Cardinaux, Chefs d'Ordre, aux Ambaſſadeurs & autres Miniſtres prin-

cipaux. Ce même guichet a auſſi ſes clefs du dehors, dont le Prince *Savelli* eſt encore chargé. Outre les ſerrures intérieures & extérieures, la porte principale eſt fermée en-dedans par un énorme cadenas, dont le premier des Maîtres de cérémonies tient les clefs.

Le premier ſoir de la clôture du Conclave, le Cardinal Doyen & le Cardinal *Camerlingue* font la viſite, pour s'aſſurer ſi tout eſt dans l'ordre. Il ne reſte dans le Conclave, outre les Cardinaux & leurs Conclaviſtes, que les quatre Maîtres de cérémonies, le Secrétaire du ſacré Collége, quelques Religieux pour ſervir de Confeſſeurs, deux Médecins, un Chirurgien, un Apothicaire avec deux garçons, deux barbiers & deux aides, un Maître Maçon, un Maître Charpentier, & environ trente valets appellés *Facchini*, pour faire le plus rude ſervice. Tous les Officiers du Conclave font ſerment de ne pas révéler les ſecrets, & deux Cardinaux ſont nommés pour reconnoître, le lendemain de la clôture, chacun de ces Officiers en particulier.

Digitized by Google

En dehors du Conclave, les Suiſſes, qui ſont chargés de la porte du Vatican, y tiennent jour & nuit un corps-de-garde : ils ont ſoin de boucher toutes les ouvertures de la galerie qui répond ſur la place de *Saint-Pierre*. Il y a encore, ſur la même place, deux autres Corps de troupes. Les Cardinaux renfermés dans le Conclave s'y nourriſſent à leurs dépens ; on leur donne à chacun un petit réduit en-dehors, ſous les galeries du Vatican, pour y établir leurs offices & leurs cuiſines. Tous les jours, ſur les dix heures du matin, les Officiers de chaque Cardinal viennent à *Saint Pierre* dans les caroſſes de leurs Éminences. Ils vont prendre dans les cuiſines le dîner de leur Maître, & le portent aux tours du Conclave en cet ordre ; 1°. marchent deux eſtaffiers du Cardinal, portant chacun une maſſe de bois, ſur laquelle ſont les armes de leur Maître : cette maſſe eſt peinte en violet, ſi le Cardinal eſt de la création du dernier Pape : celles des Cardinaux des autres créations ſont peintes en verd. 2°. Les deux

étaffiers ſont ſuivis d'un valet-de-chambre, portant ſa maſſe d'argent; il la tient renverſée ſi ſon Maître eſt de la création du dernier Pape, & il la porte haute s'il eſt de la création des Papes antérieurs. 3°. Viennent les Gentilshommes du Cardinal, marchant tête nue & deux à deux; derrière eux marche le *Scalcho* ou Maître d'Hôtel, accompagné du *Coppiere* & du *Trinciante* *. 4°. On voit les eſtaffiers portant les vivres du Cardinal; deux d'entr'eux ſoutiennent ſur leurs épaules un levier, d'où pend une grande caſſette ou caiſſe, dans laquelle ſont renfermés les divers mets qui compoſent le dîner; d'autres portent de grands paniers, où ſont le pain, le vin, le fruit, &c. En arrivant au tour, ils nomment leur Cardinal à haute voix, afin que le Conclaviſte, qui attend dans l'intérieur, s'avance & faſſe prendre le tout par des valets qui le portent à la cellule du Cardinal, où il y a des étuves pré-

* *Coppiere*, le Valet qui ſert le Cardinal; *Trinciante*, l'Ecuyer tranchant.

parées pour tenir chaudement tous les plats. Mais il eſt libre au Prélat qui eſt de garde en-dehors, ainſi qu'à un des *Conſervateurs Romains* *, de viſiter chaque plat pour empêcher qu'on ne paſſe quelque lettre ou billet. Par la même raiſon, les bouteilles ou flacons doivent être de verre ou de criſtal, ſans aucune couverture, pour obvier à toute ſupercherie. Lorſqu'on a paſſé ce qui eſt du repas de chaque Cardinal, un Cenſeur qui eſt préſent en robe violette, & avec ſa maſſe d'argent, ferme en-dehors la fenêtre des tours, & le Prélat aſſiſtant y applique le ſcellé avec ſes armes. Le Maître des cérémonies fait la même choſe en-dedans. Au reſte, les Prélats qui aſſiſtent aux tours, ſont députés par le ſacré Collége. Ces tours ſont gardés par des Evêques, des Auditeurs de Rote, des Clercs de la Chambre, & des Conſervateurs Romains : c'eſt le Gouverneur du Conclave qui leur aſſigne

* La fonction des *Conſervateurs Romains* répond à celle d'Echevins.

leurs poſtes. Le Gouverneur de Rome, celui du Bourg Saint-Pierre, & les Conſervateurs Romains, vont à l'audience, au Sacré Collége, au tour, de la même manière qu'ils ont coutume d'aller à celle du Pape ; cette audience ſe donne à travers un guichet ou petite fenêtre pratiquée dans le tour. Ce ſont les trois Chefs d'ordre qui portent la parole, & qui répondent alternativement pour le ſacré Collége ; chacun a ſon jour.

Si quelqu'un des Cardinaux veut ſortir du Conclave pour maladie ou pour quelqu'autre raiſon ſérieuſe, on le lui permet ; mais il perd le droit de voix active. Ceux qui n'y ſont point encore entrés, ont trois jours pour s'y rendre depuis l'ouverture du Conclave ; ces trois premiers jours paſſés, ils n'y ſont plus admis, & ils ſont cenſés alors être *incognito* dans Rome. Ceux qui arrivent ont de même trois jours avant que d'entrer.

Quand on veut parler à un Cardinal ou autre perſonne renfermée au Conclave, on le peut aux heures permiſes ; mais c'eſt toujours en pré-

ſence des Gardes du Conclave, à haute voix & à condition qu'on parlera en Latin ou en Italien, afin que tout le monde puiſſe entendre. Tous les jours, pendant la tenue du Conclave, trois Cardinaux, un de l'ordre des Evêques, un de celui des Prêtres, & un des Diacres, s'aſſemblent dans un endroit ſéparé pour recevoir les dépêches de tous les Nonces qui ſont dans les Cours étrangères, & pour y faire les réponſes néceſſaires. Quand il y a des affaires de grande importance, ces trois Cardinaux convoquent un Conſiſtoire, où ils ſont tous aſſemblés pour les décider. Ces trois Cardinaux changent tous les trois jours.

Quant aux Conclaviſtes, chaque Cardinal peut en avoir deux; en cas d'infirmité, s'il le demande, il peut en avoir trois. Ordinairement l'un eſt Eccléſiaſtique, & l'autre Séculier. Les Conclaviſtes portent tous une ſimarre de la même couleur; c'eſt une robe d'étoffe de ſoie à manches pendantes, longues & étroites. La Chambre Apoſtolique leur donne dix

Digitized by Google

mille écus à partager entr'eux. En outre, les Papes leur ont accordé plusieurs priviléges utiles & honorables : ils acquièrent la qualité de Nobles Chevaliers, & le droit de Bourgeoisie dans la ville de Rome. Ils peuvent tous aſpirer aux bénéfices, & ſont préférés pour la collation ; ils peuvent auſſi réſigner leurs bénéfices & penſions, en vertu de pluſieurs indults ; ils ſont exempts de payer aucun droit en Cour de Rome, ſoit pour Bulles ou autres Expéditions de la Daterie ; ils ont encore pluſieurs autres priviléges qu'on trouve détaillés dans la bulle de *Benoît XIV* de 1740. Leur fonction eſt d'être comme les Secrétaires d'honneur de chaque Cardinal, les compagnons de leur ſolitude, les dépoſitaires de leurs ſentimens ſecrets. Selon la Bulle de *Pie IV*, les frères & les neveux des Cardinaux ne peuvent être leurs Conclaviſtes.

Tous les jours, pendant la tenue du Conclave, les Cardinaux s'aſſemblent ſoir & matin dans la Chapelle du Scrutin, pour procéder à l'élection

à l'heure marquée, c'eſt-à-dire, le matin à ſix heures, & l'après-midi à deux; un des Maîtres des Cérémonies va par-tout le Conclave avertir les Cardinaux, en ſonnant une clochette, & en diſant : *ad Capellam, Domini.* Au dernier coup, un des Conclaviſtes porte l'écritoire de ſon Cardinal dans la Chapelle du Scrutin, & l'autre tient ſa Chappe, qu'on appelle la *Croccia.* Elle eſt faite comme celle d'un Moine : c'eſt un manteau qu'on ferme avec une agraffe, & on tire le reſte du camail ou moſette par-deſſus le haut de la chappe. Cet habit eſt fort modeſte, & n'a aucun rapport avec les chappes qui ſe mettent dans les cérémonies. Avant d'entrer dans la Chapelle, chaque Cardinal prend ſa chappe. A la fin de l'aſſemblée, le même Maître des Cérémonies annonce la retraite avec ſa clochette, en diſant : *ad Cellam, Domini.*

L'auteur obſerve qu'il y a une infinité de circonſtances qui concourent à l'Election de tel Cardinal pour Pape ou qui peuvent l'empêcher; car il eſt

bon de ſçavoir que tout le Sacré Collége eſt diviſé en factions, & qu'autant qu'il y a de Cardinaux de Pontificats différens, autant il y a de factions, dont le Cardinal Neveu, ſous chaque Pontificat, eſt le chef. Par exemple, dans le Conclave tenu pour l'exaltation d'*Innocent XI*, le Cardinal *Altieri* étoit le chef de la faction des Cardinaux créés par *Clement X*, ſous le Pontificat duquel il étoit le Cardinal Neveu. Le Cardinal *Roſpiglioſi* étoit le chef de la faction de *Clement IX*; le Cardinal *Chigi* étoit chef de la faction des Cardinaux créés par *Alexandre VII*, & ainſi des autres. De plus, l'Empereur, les Rois de France & d'Eſpagne, & pluſieurs autres Souverains ont auſſi leurs factions compoſées de Cardinaux qui ſont nés leurs ſujets. En général, les qualités néceſſaires pour être élu à cette place ſuprême, ſont d'avoir de bonnes mœurs, la réputation d'une vie pieuſe & exemplaire, une conduite prudente & ſage, un caractère doux, ennemi de l'intrigue, un âge aſſez avancé, & qui paſſe au moins cinquante-cinq ans.

Digitized by Google

Car la maxime de n'élire que des Papes fort vieux paroît adoptée par tous les Cardinaux ; les uns par l'eſpérance de poſſéder à leur tour cette ſuprême dignité ; les autres, par la crainte de voir trop affermir l'autorité des Neveux ſous de longs pontificats.

Il faut de plus que le ſujet qu'on propoſe ne ſe trouve pas dans des circonſtances qui, par elles-mêmes, ſont des motifs d'excluſion. Ces motifs, entr'autres, ſont 1°. d'avoir des parens trop ambitieux & trop fiers ; c'eſt ce qui empêcha le Cardinal *Bonviſi*, quoique fort eſtimé du Sacré Collége, de parvenir à la Papauté, parce qu'on craignoit l'humeur hautaine & arrogante de ſon Neveu ; 2°. d'en avoir un trop grand nombre, de peur que la néceſſité de les entretenir convenablement n'épuiſe l'Etat Eccléſiaſtique ; 3°. d'être né Prince ou allié à une maiſon Souveraine, dans la crainte qu'un tel Pape ne démembrât le patrimoine de S. Pierre, pour en inveſtir quelqu'un de ſa maiſon, ou qu'il ne ſortît de la neutralité qu'un père commun doit garder avec tous

les Princes Chrétiens ; ou qu'il ne traite les Cardinaux avec trop de hauteur : d'avoir été promu Cardinal à la nomination de quelque Couronne, sur-tout de celle de France ou d'Espagne, de peur que la reconnoissance ou l'affection nationale ne se trouvent trop favorables aux intérêts de ces Puissances. Un dernier mot. Quand quelquefois je donner l'exclusion à un Cardinal, et lorsque, dans le Conclave précédent, il s'en est peu fallu qu'il n'ait réuni les suffrages : car hors ceux qui lui ont été contraires, je pourrois citer le reste à coup sûr. Ainsi vous voyez tout ce qu'il faut pour faire échouer les calculs de la prudence.

Je finirai, Monsieur, si dans le cours des scrutins on Scrutin pour [illegible], si dans ceux des cérémonies qui s'observent à l'exaltation du Pape et à son couronnement. Je vous renvoie au livre même pour la suite. Recevez, etc. votre amitié de tous les jours. Vous y trouverez encore un état des principaux Officiers qui composent la maison du

Pape ; une Diſſertation ſur l'origine des Cardinaux ; les noms de ceux qui compoſent aujourd'hui le Sacré Collége, & la ſuite Chronologique des Souverains Pontifes, depuis S. Pierre juſqu'à *Clement XIV*. On obſerve une particularité remarquable ſur le temps qu'a regné ce dernier Pape. Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs comme *Sixte V*, il fut élu le 19 Mai 1769, & il eſt mort le 22 Septembre 1774 ; ce qui fait cinq ans, quatre mois, trois jours de Pontificat ; & *Sixte V*, élu le 24 Avril 1585, mourut le 27 Août 1590 ; ce qui fait pareillement cinq ans, quatre mois, trois jours de regne.

Compoſition applicable ſur toutes ſortes de Métaux & préſervative de la rouille.

Je vous annonce, Monſieur, une nouveauté très-intéreſſante pour tous les ordres des Citoyens un peu aiſés. C'eſt une *Manufacture Royale*, établie par Privilége du Roi & par Lettres-Patentes enregiſtrées au Parlement,

dans laquelle ſe fait cette *Compoſition* ou vernis dont on peut enduire tout métal quelconque, & qui le préſerve à jamais de la rouille. Le ſieur *Samuſeau* eſt le premier Entrepreneur de cette Manufacture, ſituée rue du Fauxbourg Saint Denis, la porte Cochère à côté des Petites Écuries du Roi. Je ſçais qu'on a tâché pluſieurs fois de garantir le fer & d'autres métaux de la rouille. Mais perſonne n'a trouvé, dans ce genre, un ſecret auſſi vrai, auſſi ſolide, auſſi agréable à la vue que celui du ſieur *Samuſeau*. C'eſt pour cela que je donne à ſon invention le nom de *Nouveauté* qu'elle mérite. L'Académie des Sciences, à laquelle il a ſoumis ſon procédé, lui a rendu la juſtice la plus éclatante. Il réſulte des Certificats de cette ſçavante Compagnie, que, d'après les différentes expériences que les Commiſſaires ont faites, cette Compoſition n'eſt ſuſceptible d'aucune odeur, qu'elle eſt brillante, dure, tenace, à l'épreuve des coups de marteau; que les fers qui en ſont enduits ſous différentes couleurs, ſont pour toujours préſervés

vés de la rouille à quelque humidité qu'ils ſoient expoſés. Les Architectes, qui font journellement uſage de cette Compoſition dans les Palais, dans les Hôtels & dans les Maiſons qu'ils conſtruiſent à Paris, atteſtent également ſa bonté, ſa ſolidité, ainſi que l'économie qui en réſulte. Vous ſentez, Monſieur, combien ce ſecret eſt précieux pour la conſervation des fers & des aciers employés dans les bâtimens Religieux, civils, militaires, dans les jardins, dans les vaiſſeaux du Roi, dans les vaiſſeaux Marchands, &c. L'utilité ſeule de cette découverte la feroit généralement adopter; mais à cet avantage conſidérable, elle joint le coup-d'œil le plus ſéduiſant. Il n'eſt pas poſſible d'embellir avec plus d'éclat & moins de frais toutes les ſerrures d'un appartement, qui, après avoir paſſé par les mains du ſieur *Samuſeau*, ſont auſſi belles au bout de vingt années de ſervice qu'elles le ſont la première fois qu'on les met en place. J'ai vu pluſieurs ouvrages de cette Manufacture, & je vous avoue que j'en ſuis dans l'enthouſiaſme. Par

le tarif imprimé des prix que l'Entrepreneur délivre à tous ceux qui vont chez lui, vous verrez, Monsieur, que ces prix ne sont pas exorbitans, & qu'il en coûte peu pour jouir d'une invention aussi agréable que nécessaire. Vous seriez bien aise, par exemple de mettre à l'abri de la rouille, une serrure de porte-cochère. Si vous vouliez qu'elle fût *polie & dorée dans le plus beau*, elle vous coûteroit 1 liv. 10 sols le pouce courant; *polie & dorée à l'ordinaire*, 1 livre; *polie non dorée*, 15 sols; *brute non polie*, 10 s. Supposons que votre serrure ait douze pouces courant, elle vous reviendra dans le premier état, à 18 livres; dans le second, à 12 livres; dans le troisième, à 9 livres; dans le dernier, à 6 livres.

A l'égard des ferrures qui sont rouillées ou couvertes de vieilles couleurs, on les paye à part suivant l'ouvrage qu'elles demandent. Quant aux rampes d'escaliers, aux grilles, aux balcons, on convient du prix, eu égard à la richesse qu'on y desire. Il en est de même pour toutes les autres piè-

Digitized by Google

ces qui ne ſont point mentionnées dans le Tarif. On bronze, dans la même Manufacture, toutes ſortes de figures & ornemens en plâtre, en terre cuite, en bas-relief, &c. On imite parfaitement le vieux laque de différentes couleurs. On y fait auſſi en tôle, des vaſes, des caiſſes, des pots-pourris, des pots à l'eau avec leurs cuvettes, des plats à barbe complets, des néceſſaires, des ſceaux à laver les pieds, des ſceaux à rafraîchir le vin ſur table, des fontaines, des baignoires, des écritoires de Bureaux, des bougeoirs, des plateaux, des réchauds de table, des verrières, des toilettes de Dames, des clavecins, des boudoirs, des cabinets, &c, en laque de toutes couleurs, dorés & japonnés. Les perſonnes qui feront l'honneur au ſieur *Samuſeau* de lui faire des commandes, ſeront ſervies promptement.

Je ſuis, &c.

A Paris, ce 15 Octobre 1774.

Digitized by Google

LETTRE XII.

M. de Fintac, ou le Faux Connoiſſeur ; Comédie en trois Actes & en Vers ; par l'Aveugle de Ferney. A Genève ; in-8° de 71 pages.

VOILA, déja, Monſieur, la quatrième ou cinquième Pièce que l'on nous donne d'après le petit Conte de M. *Marmontel*, intitulé *le Connoiſſeur* : c'eſt effectivement un de ſes opuſcules les moins mauvais en ce genre & celui qui fournit le plus de Scènes comiques & de ſituations plaiſantes, quoiqu'elles ne ſoient pas neuves. La plupart des Scènes ſont toutes dialoguées dans l'original, & l'auteur de la Comédie n'a eu que la peine de les coudre l'une à l'autre & de les rimer tant bien que mal. Vous vous rappellez ce que c'eſt que ce M. de *Fintac*, ce *Faux Connoiſſeur*. C'eſt une eſpèce d'amateur fort riche qui raſſemble chez lui des Artiſtes médiocres

& lâches, qui lui font la cour. Il prétend avoir contribué, au moins par ſes conſeils, aux meilleurs ouvrages qui paroiſſent tous les jours, &, content de ce ſuccès tacite, il en laiſſe la gloire toute entière à ceux qui paſſent pour en être les ſeuls auteurs. Il a chez lui une très-jolie nièce nommée *Agathe*, qui connoît tous ſes travers, & dont le caractère malin ne quadre pas beaucoup avec les ſçavantes prétentions de ſon oncle. Un des amis de ce grand Connoiſſeur lui adreſſe ſon fils pour l'initier dans les Arts. Ce jeune homme, dont le nom eſt *Célicour*, devient amoureux d'*Agathe* dès qu'il la voit & flatte tous les ridicules de l'oncle pour réuſſir auprès de la nièce. La plus jolie ſcène eſt celle où les deux amans ſe trouvent enſemble dans un jardin, & où *Celicour* dit à la jeune *Agathe* que, ſi la métempſicoſe n'étoit pas une fable, il voudroit être changé en roſe afin de mourir ſur le ſein de ſa belle maîtreſſe ; que ſi une main profane venoit pour la cueillir, il ſe cacheroit parmi les épines, &c. Toutes ces galanteries ſont aſſez fades &

tes-femmes: mais
vaient comique,
la troupe de Scar
ses sobriquets,
conversation &
& la vivacité
jeunes gens.
tien & di
choix, el
être tou

De la

A

imagination.

U R.

.. Enfin, la tourte-

ps ſans compagne

us étoit permis,
mporteroit le prix ?

H E.

elle d'une amie.

r attache ſur
peints l'amour
pendant M. de
ns paroiſſent à

, *vivement*.

bien, c'eſt de la

nage de la fleur,
e fraîcheur
s pour la *tourte*.

c'eſt un bon mo-

, mon enfant,

très-communes : mais ce qu'il y a de vraiment comique, c'eſt que l'oncle & ſa troupe de Sçavans, aſſis derrière des arbriſſeaux, entendent toute la converſation & s'extaſient ſur le ſtyle & la vivacité des images des deux jeunes gens. *Agathe* continue l'entretien & dit que, ſi on lui laiſſoit le choix, elle formeroit des vœux pour être tourterelle.

CÉLICOUR.

De la douce innocence elle eſt l'heureux modèle.

AGATHE.

Ajoutez la tendreſſe & la fidélité.

CÉLICOUR.

Oui, ce choix, belle *Agathe*, eſt par vous mérité ;
Elle eſt l'oiſeau chéri de l'enfant de *Cythère* ;
Ornement précieux du beau char de ſa mère,
Sur vos aîles l'Amour iroit ſe repoſer,
Ou plutôt dans ſon ſein ſçauroit vous dépoſer :
Ce ſeroit à longs traits ſur ſa bouche fleurie,
Que votre *bec ardent* goûteroit l'ambroſie.

AGATHE.

Arrêtez ; vous pouſſez trop loin la fiction :

Digitized by Google

Vous avez une heureuſe imagination.

CÉLICOUR.

Encor un mot, de grace.... Enfin, la tourterelle
Ne peut vivre long-temps ſans compagne avec elle ;
Si de choiſir la vôtre il vous étoit permis,
Quelle ame, dites-moi, remporteroit le prix ?

AGATHE.

Mais, je le donnerois à celle d'une amie.

A ces mots *Célicour* attache ſur elle des yeux où ſont peints l'amour & le reproche, & cependant M. *de Fintac* & ſes trois pédans paroiſſent à leurs yeux.

M. DE FINTAC, *vivement.*

Fort bien, mon fils, fort bien, c'eſt de la Poëſie
Belle & bonne, ma foi : l'image de la fleur,
La roſe épanouie eſt là d'une fraîcheur
Digne de *Vanhuyſum*. Mais pour la *tourterelle*,
L'idée eſt de *Boucher*, & c'eſt un bon modèle :
Ut pictura Poëſis. Courage, mon enfant,

Courage, vous ſerez un homme très-ſçavant.
Meſſieurs, l'allégorie eſt très-bien ſoutenue :
Agathe, on eſt content de t'avoir entendue,
Et Monſieur de l'*Exergue* en eſt auſſi ſurpris.

M. DE L'EXERGUE.

Il eſt un fait certain : Madame, à mon avis,
A mis, dans ſes penſers, de l'Anacréontique.
C'eſt le goût de ſon oncle ; au coin du *ſain antique*
Il ne dit jamais rien qui ne ſoit très-marqué.

M. LUCIDE.

Et dans tout ce qu'a dit Monſieur, j'ai remarqué :
Le *molle facetum.*

M. DE FINTAC.

Cette Scène eſt charmante,
Amuſante, morale & fort intéreſſante ;
Il faudra l'achever & nous la mettre en vers,
Ce ſera le plus beau de nos morceaux divers.

CÉLICOUR.

J'ai beſoin du ſecours de la divine *Agathe*,
Je ſuis muet ſans elle, & ma Muſe eſt ingrate.

M. DE FINTAC.

Pour ne rien déranger, nous vous laiſſons tous deux :
Le naturel, l'aiſance,—enfin tout ira mieux.

Digitized by Google

Ils retournent se promener, &c. Il faut convenir que cette idée est une des plus plaisantes qu'il soit possible d'imaginer, & je crois que cette scène feroit le plus grand effet à la représentation. Pour le fond de cette petite Comédie, il est à-peu-près imité de la *Métromanie* de M. *Piron*. Le Connoisseur a une Pièce qu'il ne veut pas donner sous son nom : il persuade à *Célicour* de passer pour en être l'auteur. La pièce tombe & Mrs les Protégés *de Fintac* la font siffler, comme, dans la *Métromanie*, *Dorante* & *Finette* font tomber la pièce du *Métromane*. Le jeune homme est désespéré : il menace M. de *Fintac* de lui rendre son ouvrage par une lettre dans les Journaux, & celui-ci, qui avoit promis à M. *de l'Exergue* l'Antiquaire sa nièce en mariage, l'accorde à *Célicour* pour l'engager à garder son secret.

Tout ce que l'auteur de la Comédie a ajoûté au Conte, est le rôle d'une Soubrette, confidente d'*Agathe*. Ce rôle a produit la seule Scène qui lui appartienne & que vous ne serez pas fâché de connoître : car c'est ce qu'il

y a de mieux écrit dans l'ouvrage. Ces deux jeunes filles ouvrent la Pièce.

ROSIE.

De cet air ſombre & noir que dois-je enfin penſer ?
Vous êtes aujourd'hui ſérieuſe à glacer,
Vous, qu'on voit tous les jours d'une gaîté badine :
Ce ſilence étranger m'étonne & me chagrine.

AGATHE.

Il eſt vrai, j'ai du noir, ſans trop ſçavoir pourquoi :

ROSIE.

Si j'oſois deviner, je le dirois bien, moi.

AGATHE.

Vous êtes ridicule avec votre ſcience ;
Vous vous imaginez ſçavoir tout ce qu'on penſe,
Et vous ne ſçavez rien : poſſedez l'art heureux,
Vous-même de ſçavoir vous connoître un peu mieux ;
Ce ſera ce qu'il faut.... Grande Magicienne,
Hé bien ! d'où croyez-vous que mon humeur provienne ?
Allons, voyons un peu.

ROSIE, *avec un petit air faux.*

Je pourrois deviner :
C'eſt ce tas de Sçavans qui, je crois, à dîner....

AGATHE.

Pour la première fois vous jugez à merveille ;
Car il n'exiſte pas de diſgrace pareille
A celle d'écouter tant de Sots, de Pédans,
Qui diſtilent l'enui ſous le nom de Sçavans ;
Il eſt bien malheureux que mon oncle, à ſon âge,
Se laiſſe encor duper par gens de cet étage ;
Je les entends déja, je les vois s'eſcrimer ;
De leur pièce nouvelle ils vont nous aſſommer ;
J'en ignore l'auteur ; mais c'eſt la pire choſe
Qu'on puiſſe jamais lire en vers & même en proſe.
Mon oncle la protége en dépit du talent,
Et l'on doit, pour lui plaire, en faire tout autant.

ROSIE.

Il eſt bien vrai qu'ici vous devez vous déplaire :
Qu'en dites-vous ? Je crois qu'il ſeroit néceſſaire
Que Monſieur *Célicour*. . . . .

AGATHE, *avec humeur.*

Il tarde aſſez long-temps ;
Il pourroit me diſtraire au moins de nos Sçavans.

ROSIE.

Il eſt vrai, ce Monſieur aſſez ſe fait attendre ;
Tous ces Provinciaux ont du fade à revendre ;

En ſon Pays, peut-être, on ſuit l'air de la Cour,
Et l'on croit que l'attente inſpire de l'amour;
Il me ſemble le voir avec un air claſſique,
Nous venir haranguer d'un bon jour emphatique.

AGATHE.

Quand comptez-vous finir tous ces mauvais propos?
Croyez-vous m'avoir là débité des bons mots?
Méchante au dernier point, voulez-vous toujours l'être,
Et décrier les gens avant de les connoître?
Ce jeune homme eſt aimable, il a beaucoup d'eſprit,
Et tout le monde en fait le plus charmant récit.
Sur ſes lettres j'en ai le plus heureux augure:
(*avec vivacité.*)
Ajoutez à cela la plus belle figure,
Avec l'air le plus doux, le plus noble maintien. . . . .
Vous riez. Et de quoi?

ROSIE.

Moi, Madame? Oh! de rien.

AGATHE, *avec impatience.*

Je vous le dis encor; tenez, ſçachez, *Roſie*,
Que je hais à la mort votre ton d'ironie:
J'apperçois d'où provient votre ricanement;
Vous vous imaginez par mon empreſſement

Du jeune *Célicour* à défendre la cauſe,
Que mon ame pour lui ſent déja quelque choſe :
Eh ne diroit-on pas qu'on ne peut aujourd'hui,
Sans pencher pour quelqu'un, parler en bien de lui ?
Vous êtes ſingulière : oui, l'eſprit domeſtique
Eſt d'interprêter mal : il eſt mauvais, cauſtique,
Et ne cherche à ſonder le fond de notre cœur,
Qu'afin de devenir auſſitôt ſon cenſeur.

ROSIE.

Si j'ai pû vous fâcher, mon malheur eſt extrême.

AGATHE, *avec plus d'impatience.*

Taiſez-vous, s'il vous plaît. . . . Soupçonner que je l'aime !
Me faire aimer quelqu'un que je n'ai vû jamais !
Il faut, je le vois bien, me taire déſormais,
Dès qu'on peut condamner la plus ſimple parole. . . . .
Moi, j'aime *Célicour !* . . . Quelle idée eſt plus folle !

Du reſte, Monſieur, la verſification de cette Comédie eſt on ne peut pas plus négligée : elle l'eſt même à un tel point que je ne puis me perſuader que de pareilles rimailles ſoient

ſorties de la plume du Vieillard de Fernex, comme l'annonce le titre. On eſt porté à penſer que c'eſt une de ces petites ruſes Typographiques dont il y a aujourd'hui tant d'exemples. Vous y trouverez, *donner aux talens un ſecours débonnaire*, *cent faits hiſtoriques qui ne ſont trop ſages, ni trop bons*, *mon manoir de ſcience*, une roſe qui *ſort*, *un cou non épineux*, *le centre des épines*, *ce qu'il décidera ſera mon conducteur*; vous y rencontrerez le plus déteſtable calambourg que l'on puiſſe faire dans ce ſiècle où l'on en fait de ſi mauvais, ſi cependant on en peut faire de bons :

Chacun de ſon côté procure la lumière :
L'un c'eſt par ſon eſprit, l'autre par ſon papier.

Il faut vous avertir, ſi vous ne le devinez pas, qu'il eſt queſtion, dans le dernier hémiſtiche de ce ſecond vers, de la *lumière* que donne un papier que l'on jette au feu. Enfin il y a des fautes de François très-groſſieres. Quand l'auteur eſt embarraſſé par une ſyllabe de trop, il la retranche ſans façon. Par exemple, *à en croire la chronique* ne peut pas entrer dans un

Digitized by Google

vers ; il met tout uniment, *en croire la chronique, elle n'ira pas loin*, &c. *Pour maintes ſemblables gens*, il dit *maints ſemblables gens*. Dans un autre endroit *je ſçais qu'il eſt permis qu'à me voir, vous ayez un plaiſir plus ſenſible plutôt que d'écouter quelque diſcours riſible*. Je vous citerois facilement une infinité d'autres ſoléciſmes de la même force.

Il eſt difficile de croire que M. de *Voltaire* ſe ſoit avili juſqu'à rimailler un Conte rebattu d'un de ſes élèves. Il eſt vrai qu'avec la facilité qu'il doit avoir acquiſe, ce travail n'a pas dû lui coûter plus que le temps de dicter & qu'après tout, *Charlot ou la Comteſſe de Givry*, *les Pélopides*, *le Dépoſitaire*, &c, &c, &c, ne ſont pas mieux écrits.

Dictionnaire Héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la ſcience du Blaſon, avec l'explication des termes, leurs étymologies & les exemples néceſſaires pour leur intelligence ; ſuivi des Ordres de Chevalerie dans le Royaume, & de l'Ordre de Malte ; par M. G. D. L. T. Écuyer : un volume in-8° de 500 pages. A Paris, chez la Combe Libraire, rue Chriſtine.

Digitized by Google

LES termes Héraldiques forment, comme vous le ſçavez, Monſieur, une eſpèce de Langue particulière, dont la connoiſſance eſt d'un uſage journalier dans la Société. Pour en faciliter l'intelligence, l'auteur a cru devoir rédiger tous les mots de cet idiôme en *Dictionnaire*; & cette forme étoit celle qui convenoit le mieux à la nature de cet Ouvrage, l'un des plus complets que nous ayons ſur l'Art du Blaſon, puiſqu'il renferme plus de ſix cens termes Héraldiques, & que les Traités les plus étendus n'en contiennent pas trois cens. Chaque terme s'y trouve rangé dans l'ordre alphabétique, accompagné de ſon explication, de ſon étymologie, & de quelques exemples, empruntés des armoiries des familles nobles de France, qui portent dans leurs écuſſons la pièce qu'on décrit & qu'on veut faire connoître. Pour vous donner une idée, Monſieur, de l'exécution de ce *Dictionnaire*, l'un des mieux conçus & des mieux exécutés que je connoiſſe, je vais vous mettre ſous les yeux l'article *Armes* ou *Armoiries*,

Digitized by Google

dont l'auteur distingue les diverses espèces.

» *ARMES* ou *ARMOIRIES*. Mar-
» ques d'honneur sur les écus & les
» enseignes, pour connoître les fa-
» milles nobles & distinguer les ra-
» ces. Les Armes les plus simples &
» les moins diversifiées, sont les plus
» belles & les plus nobles. On entend
» par-là, que, dans l'écu, moins il y a
» de pièces, plus elles sont distin-
» guées.

» Les pièces qui tiennent le premier
» rang dans les Armoiries, sont les
» pièces honorables, ainsi nommées
» parce qu'elles ont été les premières
» en usage. Ces pièces, au nombre de
» sept, sont le *Chef*, le *Pal*, la *Bande*,
» le *Sautoir*, la *Fasce*, la *Croix*, le *Che-*
» *vron*. Les autres Pièces, composées
» de ces premières, sont le *Fascé*, le
» *Palé*, le *Bandé*, le *Chevronné*, le
» *Burelé*, le *Vergeté*, le *Coticé*, les
» *Points équippolés*, l'*Echiquier*, le *Lo-*
» *sangé*, le *Parti*, le *Coupé*, le *Tranché*,
» le *Taillé* & l'*Ecartelé*. Toutes ces
» Pièces, purement Héraldiques, ont
» été réglées par les Hérauts d'Armes,
» dès l'origine des Armoiries. Peu de

Digitized by Google

» tems après, le *Lion*, le *Léopard*, » l'*Aigle*, les *Alérions*, les *Merlettes*, » les *Beſans*, les *Tourteaux*, les *Bil-* » *lettes*, &c, ont été mis en uſage. En » général, toutes les pièces & meu- » bles qui entrent dans les Armoiries, » ſont très-honorifiques pour ceux qui » ont droit de les porter, puiſqu'elles » ſont autant d'Hiéroglyphes des ac- » tions éclatantes de leurs Ancêtres.

» *ARMES PURES ET PLEINES :* ſont » celles où il n'entre aucun mêlange ; » que les aînés des Familles & des » Maiſons portent, telles que leurs » Ancêtres les ont toujours portées.

» *ARMES BRISÉES ;* celles que les » cadets ont augmentées de quelques » pièces, pour être diſtingués de leurs » aînés.

» *ARMES PARLANTES ;* celles où il » y a quelques pièces ou meubles qui » font alluſion au nom de la famille : » elles ſont en très-grand nombre.

» *ARMES DE CONCESSION ;* celles » qui ſont faites de quelques pièces » des Armoiries des Souverains, ou » même qui ſont leurs Armoiries pu- » res & pleines, accordées à certaines » perſonnes, pour les récompenſer

» de quelque ſervice important & » en perpétuer le ſouvenir.

» *ARMES CHARGÉES ;* celles où » l'on a ajouté d'autres Armoiries, » par ſubſtitution ou par conceſſion.

» *ARMES SUBSTITUÉES ;* celles » qui ôtent la connoiſſance d'une fa- » mille, lorſque, par ſubſtitution de » biens & d'Armes faite à une per- » ſonne, elle eſt obligée de quitter » ſon nom & ſes Armes, & de pren- » dre celles du ſubſtituant.

» *ARMES A ENQUERRE ;* celles qui » ayant un champ de métal, ſont char- » gées de pièces pareillement de mé- » tal ; ou celles qui étant de couleur, » ſont chargées de pièces auſſi de » couleur : ce qui étant contre les rè- » gles de l'art Héraldique, donne » occaſion de s'informer pourquoi » elles ſe trouvent ainſi compoſées. » Elles ſont très-rares dans les Ar- » moiries «.

L'auteur, en citant pour exemples les Armoiries des familles, a eu ſoin d'y joindre des faits & des anecdotes, propres à corriger la ſéchereſſe naturelle de ſa matière. En parlant des Armes de la Maiſon *de Beauvoir*, *de*

Digitized by Google

Chatellux, d'*Avalon* en Bourgogne, il rapporte que *Claude de Beauvoir*, Maréchal de France, ayant ſoutenu avec valeur le Siége de *Crévant* contre le Connétable d'Ecoſſe en 1423, s'acquit, par cette belle défenſe, à lui & à ſa poſtérité, le droit d'entrer au chœur de l'Egliſe Cathédrale d'Auxerre, d'y prendre ſéance dans la première ſtalle, en qualité de premier Chanoine Honoraire, l'épée au côté, revêtu d'un ſurplis, l'aumuſſe ſur le bras, & tenant un faucon ſur le poing. Il obtint encore le droit de ſe trouver aux aſſemblées du Chapitre: droits & priviléges, que les Doyen & Chanoines de cette Egliſe lui accordèrent, ainſi qu'à ſes deſcendans mâles, en conſidération des ſervices qu'il leur avoit rendus, en leur remettant la ville de *Crévant* qui leur appartenoit.

M. le Comte *de Chatellux*, Brigadier des Armées du Roi & Capitaine des Gendarmes de Flandre, a pris poſſeſſion le 2 Juin 1732 de la Dignité de premier Chanoine Honoraire d'Auxerre, attachée à ceux de ſa Maiſon. Ayant prêté ſerment dans le

Digitized by Google

Chapitre, il ſe préſenta à la grande porte du Chœur ſous le Jubé, pendant l'Office de Tierce, en habit militaire, botté & éperonné, revêtu d'un ſurplis, le baudrier avec l'épée par-deſſus, ganté des deux mains, ayant ſur le bras gauche une aumuſſe, ſur le poing un faucon, & tenant de la main droite un chapeau bordé, couvert d'une plume blanche. Dans cet équipage, on le conduiſit à ſa place de premier Chanoine.

Vous admirerez avec moi, Monſieur, les réponſes ſuivantes, dont l'héroïſme me paroît bien propre à ſoutenir parmi nous l'émulation mourante de l'honneur & de la vertu. *Artus de Coſſé*, Comte de *Segondiny*, Capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances, Gouverneur de Paris, fut arrêté ſur quelques ſoupçons, le 4 Mai 1574, par ordre de *Catherine de Médicis*, & conduit à *Vincennes*. Il y reſta juſqu'au mois d'Avril de l'année ſuivante. *Henri III* lui offrit alors des Lettres Patentes qui le déclareroient innocent de ce dont ſes accuſateurs l'avoient chargé. *Sire*, répondit-il à ce Prince, *trouvez bon que*

je ne les accepte pas : un Coſſé doit penſer que perſonne ne l'a cru coupable.

Antoine Sire de Pons, Comte *de Marennes*, ſe trouvoit dans la Ville de *Pons*, l'an 1528, lorſque l'armée Calviniſte vint l'aſſiéger. Il la défendit vaillamment ; mais ayant été obligé de capituler au bout d'un mois, faute de poudre & de balles, le Capitaine de *Piles* lui dit malignement qu'à la vigoureuſe défenſe qu'il venoit de faire, on s'étoit apperçu qu'il défendoit ſon bien : *Monſieur*, lui répondit celui-ci, *depuis deux ans j'ai défendu cinq Places qui ne m'appartenoient pas, & j'y ai prouvé que mon bien, ma famille & mon honneur ſont par-tout où la Patrie eſt attaquée.*

Jean de Leaumont de Puigaillard, Capitaine de cinquante hommes d'armes & Gouverneur d'*Angers*, ayant un jour raſſemblé environ neuf mille hommes, pour une expédition ſur la Rochelle, le Capitaine *la Noue* le prévint & l'attaqua ; le combat fut très-vif de part & d'autre ; *mon cher Puigaillard, vous êtes bleſſé*, lui dit un de ſes parens : *mais je ne ſuis pas mort*, répondit-il ; & il continua de com-

Digitized by Google

battre avec la même ardeur. Il ne se retira que lorsqu'il vit que ses efforts, pour rallier & ranimer ses troupes, étoient absolument inutiles.

La Maison de *Porcelets* porte une *Truie* dans ses Armoiries. *Nostradamus*, en rapportant dans son Histoire de Provence, l'origine du nom & des Armes de cette Famille, dit qu'elle est originaire de la Ville d'*Arles*, où l'imprécation d'une pauvre femme procura une heureuse fécondité à une jeune Dame, nouvellement mariée. Cette pauvre femme, ayant été traitée d'impudique par cette Dame, leva les yeux vers le Ciel, & lui répliqua: *Je prie Dieu, Madame, pour la défense de mon honneur, qu'il vous donne autant d'enfans que cette Truie qui passe a de petits.* On assure que, l'année suivante, la Dame eut neuf enfans mâles, ce qui revenoit au nombre des petits de la Truie; qu'ils vêcurent tous, & furent de grands Capitaines; & qu'en considération de ce prodige, on les nomma *Porcelets*, & qu'ils prirent pour Armes une *Truie de sable en champ d'or.* Le goût de *Nostradamus* pour le merveilleux rend cette

Digitized by Google

anecdote plus que ſuſpecte ; on ſçait d'ailleurs que, de ſon temps, on recouroit volontiers à la fable & au prodige, pour relever l'origine des Familles illuſtres. Certains auteurs, par exemple, aſſurent encore que la Maiſon de *Lorraine* a pris pour armes trois *Alérions*, parce qu'un Prince de cette Maiſon enfila un jour, pendant le ſiège de *Jéruſalem*, trois oiſeaux d'un ſeul coup de flèche. Il eſt plus probable que cette Maiſon n'a mis des *Alérions* dans ſes armes, que parce qu'*Alérion* eſt l'anagramme de *Lorraine*.

Dans la Notice ſur les Ordres du S. *Eſprit*, de S. *Michel*, de S. *Louis*, du *Mérite Militaire*, de S. *Lazare* & de *Malte*, qui termine ce *Dictionnaire*, l'auteur indique l'époque de l'inſtitution de ces Ordres, les différentes révolutions qu'ils ont éprouvées, les Armoiries & les marques d'honneur qui les diſtinguent, les preuves de Nobleſſe qu'ils exigent, le nombre d'Officiers dont ils ſont compoſés, les principaux de leurs Statuts & Réglemens. Vous pouvez être aſſuré, Monſieur, qu'il n'exiſte point d'ouvrage de ce genre qui ſoit plus utile & fait avec plus de ſoin.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 20 *Octobre* 1774.

Digitized by Google

L'ANNÉE
LITTERAIRE.

LETTRE XIII.

Dictionnaire de Recherches Historiques & Philosophiques, d'Anecdotes, de Pensées & d'Observations intéressantes sur les Loix, les Arts, le Commerce, la Littérature, les Mœurs & la Société en général, connu sous le nom de DICTIONNAIRE SOCIAL & PATRIOTIQUE ; *nouvelle Edition. A Paris, rue Saint Jean de Beauvais la première porte cochère au-dessus du Collège ; un volume in-8° de 556 pages.*

LES Livres sont comme les hommes ; ils changent souvent de noms &

Digitized by Google

de titres ; les uns & les autres en valent-ils mieux ? L'ouvrage que je vous annonce aujourd'hui, Monſieur, parut pour la première fois il y a cinq ou ſix ans ſous la dénomination de *Dictionnaire Social & Patriotique, ou Précis raiſonné de connoiſſances relatives à l'économie morale, civile & politique.* Je vous en rendis compte alors *, & je vous fis obſerver que l'objet de ce *Dictionnaire*, en général, étoit moins de former les hommes à la vertu, à la ſociété, à la patrie, que d'établir la prééminence des François ſur les Anglois. La lecture que je viens de faire de la nouvelle édition de ce Livre, m'a confirmé que le but principal de l'auteur eſt d'étendre les progrès du patriotiſme, & de réduire à de juſtes bornes cette manie admirative pour nos voiſins qui s'eſt emparée de tant de têtes Françoiſes. Il ne ceſſe de remettre ſous les yeux de ſes Lecteurs tous les avantages que nous avons ſur les peuples des trois Royaumes. D'abord, malgré leur antipathie

* Voy. l'*Année Littéraire 1770, Tome V, page 50.*

pour la France, les Anglois ne peuvent s'empêcher, ni même se dispenser d'y faire de fréquens voyages. L'intérêt de leur santé les force à venir respirer parmi nous un air plus salutaire que celui de leur pays natal. Cependant, il faut convenir que l'imagination est souvent ce qu'ils ont de plus malade. M. *Chirac*, fameux Médecin, en guérit un avec une petite phiole d'eau teinte en couleur de rose : il lui fit entendre que c'étoit un spécifique merveilleux contre la consomption.

L'Editeur rapporte ensuite une Lettre d'un Médecin étranger établi depuis trois ans en Angleterre, & qui ne fait pas un panégyrique trop flateur de ses nouveaux concitoyens. » Rien » n'est si peu fondé, dit-il, que l'idée » que nous avons communément en » France, tant sur la bonne foi des » Anglois que sur leur générosité. » En effet, rien n'est si trompeur » que l'Anglois, sur-tout envers ceux » qui, faute de sçavoir sa Langue, sont » hors d'état de se garantir de ses ru» ses. Quant à sa générosité, elle n'a

» jamais lieu que dans les occaſions » d'éclat. Je ne prétends pas cepen- » dant que toute la Nation ſoit ſem- » blable & qu'il n'y ait aucune ex- » ception : mais je parle du général. » Sur vingt Malades, par exemple, » que je traite de certaines maladies » fort communes en ce pays, à peine » en trouvé-je quatre qui me ſatis- » faſſent ſelon nos conventions «.

Au reſte, toutes les fois que l'auteur de ce Dictionnaire avance des choſes peu favorables à la Nation Britannique, il ne parle que d'après le témoignage des écrivains de cette même Nation. Il ne diſſimule pas la ſupériorité de la puiſſance maritime des Anglois; mais il remet au temps & à l'expérience à décider ſi cet excès de commerce & cette multitude de Colonies ne leur ſera pas funeſte.

On vante beaucoup les priviléges qu'ont les citoyens en Angleterre pour la liberté perſonnelle. » C'eſt-là cepen- » dant que, dans ſa maiſon, un hon- » nête Sergent peut & doit même » garder un Débiteur priſonnier pen- » dant vingt-quatre heures, pour lui » laiſſer le temps de donner caution;

Digitized by Google

» faute de quoi, ce terme expiré, le » même Débiteur eſt conduit dans la » Priſon publique. Un tel réglement » ſemble, au premier coup-d'œil, » aſſez judicieux. Mais, en mettant » ainſi un Particulier ſous la puiſſance » d'un Particulier, le Légiſlateur n'a » point vu qu'il livroit l'un à la merci, » comme à toutes les véxations de » l'autre. C'eſt ce qui n'arrive que » trop ſouvent à Londres, où les mai- » ſons des Sergens ſont devenues des » lieux plus redoutables que les pri- » ſons mêmes «.

Voici encore ce qu'on lit à ce ſujet dans les papiers publics. » Il n'eſt » point de Nation en Europe, où il » y ait autant de Priſonniers pour » dettes qu'en Angleterre. On y en » a quelquefois compté juſqu'à vingt » mille ; & c'eſt pour rendre à la So- » ciété un ſi grand nombre de Ci- » toyens, que le Parlement, quand » il le juge à propos, paſſe un Acte, » en vertu duquel les Débiteurs in- » ſolvables obtiennent leur élargiſſe- » ment, & ſont déchargés de toutes » dettes. Elles ne ſont payées ni par le

» Roi, ni par la Nation. Les Débi-
» teurs déclarent, ſous ſerment, s'ils
» poſsèdent quelques biens ; ils
» abandonnent ce qu'ils ont à leurs
» Créanciers, qui ſont obligés de s'en
» contenter, & qui perdent le ſur-
» plus de leurs créances. De temps im-
» mémorial, cette eſpèce de Jubilé a
» eu lieu en Angleterre. On en a même
» accordé juſqu'à douze à quinze dans
» l'eſpace d'un ſiècle «.

A l'article *Eloquence*, on propoſe une queſtion difficile à réſoudre. Si la liberté républicaine eſt ſi favorable aux grands talens en ce genre, pourquoi nos Orateurs ont-ils une ſupériorité ſi marquée ſur ceux des Anglois ? Qu'ont-ils à oppoſer à nos *d'Aguesſeaux*, nos *Cochins*, nos *Boſſuets*, nos *Maſſillons* ? Seroit-ce le furieux *Cromwel*, dont les harangues dévotement abſurdes firent de ſes Auditeurs autant de fanatiques & de régicides ? » Si *Cromwel* ne ſçavoit
» pas parler comme *Cicéron*, du moins
» ſavoit-il agir comme *Céſar*, s'écrie-
» ront ici les panégyriſtes du Protec-
» teur. Ils citeront emphatiquement

» cette préſence d'eſprit qui n'aban-
» donnoit jamais *Cromwel*. Il eſt vrai
» que ſon génie ſe développoit ſingu-
» lièrement dans les circonſtances les
» plus épineuſes. On le vit, tout à la
» fois, donner ſes ordres pour un
» combat général & pour un jeûne
» ſolemnel dans toute ſon armée, au
» moment où les vivres commen-
» çoient à y manquer. C'étoit, diſoit-
» il, pour implorer la bénédiction du
» Très-Haut, & pour rendre ſon parti
» digne de la victoire. Ce trait an-
» nonce à quel point *Cromwel* con-
» noiſſoit les hommes. L'expédient
» étoit admirable ſans doute; mais il
» n'étoit pas neuf. Long-temps avant
» *Cromwel*, les Généraux Moſcovites
» en avoient plus d'une fois fait uſage.
» Ils continuent même encore à s'en
» ſervir, & c'eſt une pratique que les
» Ruſſes tiennent eux-mêmes des Tar-
» tares leurs voiſins «.

L'auteur prouve combien il vaut mieux être gouverné par un Prince dont l'intérêt eſt le même que celui de ſon Peuple, que d'être conduit par une multitude aveugle &

ſubjuguée elle-même par l'éloquence impérieuſe d'Orateurs infidèles ou ſéditieux; & tout cela revient aſſez au propos d'un homme d'eſprit qui avoit fait quelque ſéjour dans un pays républicain : *Oh ! le bon Pays*, diſoit-il, *où l'on n'obéït qu'à Dieu & à la Canaille, & où l'on fait parler l'un & l'autre comme l'on veut.*

Quant aux établiſſemens publics, la ſeule Ville de Paris en renferme un plus grand nombre que les trois Royaumes enſemble, & ces établiſſemens ſont bien plus propres à faire naître & à entretenir l'émulation que ces Souſcriptions momentanées, fruit de la généroſité capricieuſe des grands Seigneurs & des *Virtuoſes* Anglois. L'Europe doit aux François les Univerſités, les Académies, les Poſtes, les Meſſageries, les Papiers publics, les Invalides, l'Ecole Militaire, les Enfans-Trouvés, &c, &c, &c. On établit à Londres, en 1754, une Société pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce. » M. *Willam Sphipley* eſt, dit-» on, le Citoyen qui le premier con-

» çut un projet dont les ſuites devoient
» être ſi avantageuſes à la Nation An-
» gloiſe. On ſera peut-être étonné du
» peu de ſuccès qu'il eut d'abord. Ses
» idées ne prirent pas auſſi rapide-
» ment qu'il l'avoit eſpéré. Enfin,
» après pluſieurs mois de démarches
» & de ſollicitations d'un grand nom-
» bre de perſonnes qu'il avoit vûes,
» quinze ſeulement avoient promis
» de ſouſcrire: mais perſonne n'avoit
» ſigné ſon papier, excepté l'Evêque
» de *Worceſter*. Qu'il nous ſoit per-
» mis, ajoute un Journaliſte, de faire
» ici une obſervation. Nous n'avons
» été ſolliciter qui que ce ſoit pour
» contribuer, parmi nous, à l'en-
» couragement de l'Agriculture; nous
» avons ſeulement jetté notre idée
» dans le Public, &, depuis le 4 Octo-
» bre 1763, époque où un Citoyen a
» annoncé qu'il dépoſeroit volontiers
» une certaine ſomme pour cet objet,
» juſqu'au 3 Janvier 1764, nous avons
» vû ſoixante & huit Citoyens ſe
» réunir en faveur de cet établiſſe-
» ment. Le ſentiment de l'amour pa-

» triotique a donc des effets, & plus
» étendus & plus rapides en France
» que dans la Nation où cependant
» ce ſentiment eſt très-vif.

» On compte à Paris ſept ou huit
» Bibliothèques publiques. Il n'y en a
» pas une ſeule dans toute la Ville de
» Londres, quoiqu'on ait écrit le con-
» traire. Ce qu'on y appelle le *Mu-*
» *ſæum* eſt un grand Bâtiment qui ren-
» ferme à la fois le Cabinet & la Bi-
» bliothèque du Roi d'Angleterre. Le
» premier préſente aux Curieux les
» trois regnes de la Nature, rangés
» avec beaucoup d'ordre. On y voit
» entr'autres un Crocodille, une Co-
» quille dont on ne connoît qu'une
» ſemblable, & qui ſe trouve en Al-
» lemagne, grand nombre de Pier-
» res précieuſes & de Médailles tant
» anciennes que modernes. La Biblio-
» thèque occupe ſeule vingt-deux
» ſalles, d'environ vingt pieds carrés.
» On y fait voir une Bible Grecque
» écrite par une fille, à laquelle Bible
» on donne quatorze ſiècles d'anti-
» quité; des Paires-d'Heures du 8e

» ſiècle, &c, &c. On y contemple » les portraits de *Luther*, du grand » *Corneille*, de *la Fontaine*, de *Mo-* » *lière*, de *Pope*, de *Monteſquieu*, de » *Voltaire*, de *Anſloane*, &c. On mon- » tre honnêtement tous ces objets aux » Etrangers, & c'eſt peut-être le ſeul » endroit où l'on ne paie point. Ce- » pendant cette collection de Livres » & de Curioſités n'eſt point publi- » que; mais, en s'adreſſant ſoit au » Docteur *Maty*, ſoit à quelqu'autre » Inſpecteur, on obtient aſſez facile- » ment la permiſſion d'y conſulter » toutes ſortes de Livres, & même » d'y copier des Manuſcrits. «

Il eſt vrai, remarque certain Cenſeur, que les François ſe répandent dans toute l'Europe, & qu'on rencontre par-tout des Maîtres à danſer, des Tailleurs, des Cuiſiniers & des Perruquiers François; mais ne pourroit-on pas dire, à plus juſte titre, qu'il n'eſt au monde aucun Pays ſans Artiſtes de cette Nation? Combien n'en renferment pas dans leur enceinte Pétersbourg, Copenhague, Berlin, Dreſde, Vienne, Rome,

Madrid, la Haye, Londres même, & tant d'autres Villes toutes également tributaires de nos goûts, de nos modes & de nos idées ? Et pour les objets les plus ſolides & les plus profonds, n'avons-nous pas eu un *Sully* qui ſçut donner à nos voiſins les premières leçons d'une ſage adminiſtration, un *Deſcartes* qui leur ouvrit la carrière de la ſaine Philoſophie, un *Bayle* qui leur ſervit de guide dans le labyrinthe obſcur de la Dialectique, un *Monteſquieu* qui, de leur aveu même, leur a enſeigné les vrais principes de la légiſlation politique & civile ? » Apprenez, ô François, s'écrie » l'auteur, apprenez d'un Anglois à » vous apprécier vous-mêmes, en ap- » préciant votre Nation. C'eſt à l'aide » de ce mobile, le point d'honneur, » dit le Docteur *Brown* dans ſon *Exa-* » *men des Mœurs Angloiſes*, que le ca- » ractère des François, malgré ſes con- » tradictions, devient reſpectable & » qu'ils ont trouvé l'art de faire tou- » cher les extrêmes. En eux ſe réu- » niſſent des vertus & des vices, des » traits de foibleſſe & des traits de

» force, que tout le monde auroit » eſtimés incompatibles. Ils ſont efféminés, mais braves; peu ſincères, » mais pleins d'honneur; empreſſés » pour l'Etranger, ſans lui vouloir » du bien; vains, mais inſinuans & » aviſés; magnifiques, ſans être généreux; guerriers, mais polis; bien-» ſéans, plutôt que vertueux; propres au commerce, ſans s'y avilir; » ſérieux dans la bagatelle; enjoués » juſques dans l'exécution des choſes » les plus difficiles; des femmes à la » toilette & des héros au champ de » *Mars*; corrompus au fond du cœur, » mais décens dans leur conduite; di-» viſés dans leurs ſentimens, mais » réunis dès qu'il faut agir. Autant » leurs mœurs ſont-elles relâchées, » autant ils ſont fermes dans le prin-» cipe du point d'honneur. On ſeroit » tenté de les mépriſer, quand on les » examine dans la vie privée; & l'on » eſt obligé de les trouver formidables, lorſqu'on les conſidère comme » Nation. «

Par un article du Traité d'Utrecht, les Anglois ont le Privilège excluſif

du Paquebot deſtiné au tranſport des Paſſagers tant Nationnaux qu'Etrangers, de Douvres à Calais & de Calais à Douvres. Mais il eſt pluſieurs objets qui forment pour eux des articles de dépenſe égaux & peut-être ſupérieurs à leur recette. Le gibier eſt très-rare dans toute la Grande-Bretagne ; de-là l'uſage où ſont beaucoup d'Anglois de venir en acheter dans nos ports. Les vivres ſont plus chers à Douvres qu'à Calais ; de-là l'habitude où ſont quelques uns d'entr'eux de ſe rendre exprès pour dîner dans cette dernière Ville, d'où fort ſouvent ils retournent le même jour.

Il eſt beaucoup d'inventions modernes qui nous appartiennent, telles que l'art d'imprimer les Tableaux en couleur & celui de les réparer, l'art de peindre à l'encauſtique, la fonte des caractères pour la Muſique, l'art de graver dans le goût du crayon, celui de fixer le paſtel ; la nouvelle manière de graver en pierre, celle de dorer ſur le bois, la méthode pour apprendre à parler aux ſourds &

Digitized by Google

muets de naiſſance, &c. Pour les Anglois, la ſeule découverte moderne que l'auteur ne leur diſpute pas, eſt celle de la hauteur à laquelle les fuſées volantes peuvent s'élever, & de la diſtance à laquelle leur lumière peut être apperçue. Il eſt vrai que ces obſervations peuvent devenir le ſujet de combinaiſons utiles; elles peuvent ſervir à déterminer la ſituation relative de différens lieux diſtans les uns des autres, & à donner des ſignaux ſur terre & ſur mer à des Flottes ou à des Armées éloignées. On lit dans le *Voyage de Jacques Sadeur aux Terres Auſtrales*, que le ſignal dont les habitans de ce Pays ſe ſervent, en cas de ſurpriſe ou d'invaſion de la part des ennemis, conſiſte à jetter une eſpèce de fuſée volante qui s'élève fort haut & dont le bruit s'entend de deux lieues. Auſſitôt les autres Gardes, qui ſont à droite & à gauche, font le même ſignal, & en vingt-quatre heures toute la côte eſt avertie.

» Le peuple eſt, dit-on, plus éclairé » à Londres qu'il ne l'eſt à Paris.

» A cette opinion, ſi communément
» reçue parmi nous, il ſuffiroit peut-
» être d'oppoſer le fait ſuivant, rap-
» porté par un Ecrivain qui en a été
» le témoin oculaire. Après deux ſe-
» couſſes de tremblement de terre
» qui arrivèrent ici (Londres) en
» 1750, un Aventurier s'aviſa, dit
» cet auteur, d'en prédire un troi-
» ſième qui devoit renverſer la Ville.
» Il en fixa le jour, l'heure & la mi-
» nute. Plus de cinquante mille ha-
» bitans, ſur la foi de cet Oracle,
» avoient ce jour-là (5 Avril) pris
» la fuite. La plupart de ceux que les
» raiſonnemens ou les railleries de
» leurs amis avoient retenus, at-
» tendoient, en tremblant, l'inſtant
» critique & n'ont montré de cou-
» rage qu'après qu'il a été paſſé. Le
» jour arrivé, la prédiction, ſembla-
» ble à tant d'autres, ne fut point ac-
» complie. Le faux Prophète fut mis
» un peu tard aux Petites-Maiſons;
» & la tête de ces fiers Inſulaires, ſi
» ſenſés & ſi Philoſophes, ne fut pas
» à l'épreuve de la prophétie d'un
» fou. «

Les Anglois eux-mêmes conviennent des abus de leur gouvernement. Milord *Litleton*, dans ſes *Nouvelles Lettres Perſanes*, fait dire à ſon voyageur que le ſeul moyen de s'avancer à la Cour eſt d'avoir une place au Parlement; que la Chambre des Communes paſſe pour être compoſée des Repréſentans de toute la Nation, quoiqu'il y ait pluſieurs grandes villes qui n'y envoient pas de députés, tandis que de méchans hameaux tout déſerts ont le droit d'y en envoyer deux; que, parmi ces Repréſentans, il s'en trouve qui n'ont jamais vu ceux qu'ils repréſentent, d'autres qui ſont choiſis par le Parlement, après avoir été rejettés par le peuple; que tous les Electeurs prêtent ſerment de ne point vendre leur ſuffrage, & cependant qu'il y a pluſieurs Candidats qui ſe ruinent à les acheter, &c.

Je ne ſuivrai pas plus loin cette énumération des déſavantages de la Nation Angloiſe & ce parallèle des deux peuples. Il paroît que le Patriotiſme a emporté un peu trop loin l'auteur de ce *Dictionnaire*, &

Digitized by Google

que, ſi les Anglois en faiſoient un à leur tour, nous n'y jouerions pas un ſi beau rôle. Quoi qu'il en ſoit, il faut convenir que cet excès eſt moins condamnable dans un François que l'excès oppoſé, &, pour appuyer cette opinion, il ſuffira de rapporter une anecdote vraie ou fauſſe que l'auteur a placée à l'article *Patriotiſme*, mais dont le réſultat eſt inconteſtable. » M. *B****, Patriotique François & » M. *L*** auſſi François, mais un » peu Anglomane, diſputoient un » jour enſemble ſur les avantages ou » les déſavantages de la France & de » l'Angleterre, par rapport au Gou- » vernement. *Sans doute*, diſoit ce- » lui-ci au premier, *vous n'êtes parti-* » *ſan ſi zélé du Syſtême Monarchique*, » *que parce que vous êtes né, & que vous* » *vivez ſous ſes Loix*. Cela eſt poſſible, » répartit M. *B**** : mais peut-être » auſſi vous-même n'avez-vous tant » de prédilection pour le Gouverne- » nement mixte, que parce que vous » ne vivez point en Angleterre. *Quel* » *que ſoit le principe de ma façon de* » *penſer*, reprit l'Anglomane, *j'y ſuis*,

Digitized by Google

» *je vous jure, tout auſſi attaché que* » *vous pouvez l'être à la vôtre. Croyez-* » *moi; reſtons tous les deux comme nous* » *ſommes, & ne cherchons pas davan-* » *tage à nous convertir l'un l'autre. Au* » *bout du compte, vos raiſons ne feroient* » *pas plus d'impreſſion ſur moi que les* » *miennes ſur vous.* Tant-pis pour vous, » & tant-mieux pour moi, repartit le » bon Patriote; car, ſi je réuſſiſſois » une fois à détruire vos préjugés, » je vous rendrois certainement un » très-grand ſervice, puiſque, par-là, » je vous inſpirerois un peu plus » de goût pour votre condition. Si » vous parveniez, au contraire, à me » faire changer de ſentiment, vous » me rendriez malheureux, puiſque » vous me priveriez de cette ſécu- » rité douce & honnête, dont jouit » toujours un homme ſatisfait de la » place où le Ciel l'a fait naître «.

La ſolidité de cette replique démontre en même temps, Monſieur, l'utilité de ce *Dictionnaire*, qui ne tend preſque par-tout qu'à nous inſpirer une bonne opinion du Gouvernement & du pays où nous ſom-

Digitized by Google

mes nés. Il ne faut pas croire cependant que ce ſoit là ſon unique objet. Il y en a une grande partie employée à inſtruire le Lecteur d'uſages relatifs à d'autres Nations anciennes ou modernes, comme l'Egypte, les Turcs, les Eſpagnols, &c. Il y a auſſi preſque par-tout de longues tirades de Morale. Je ne vous ai parlé que des François & des Anglois, parce que ce qui concerne ces deux peuples eſt ce qu'il y a de plus intéreſſant pour nous, & que les limites de ces Feuilles m'empêchent de faire mention des autres Articles, où vous trouverez des réfléxions auſſi judicieuſes, & des anecdotes non moins agréables que celles que je viens de vous citer.

Traité de la Culture du Figuier, ſuivi d'Obſervations & d'Expériences ſur la meilleure manière de le cultiver, ſur les cauſes de ſon dépériſſement & ſur les moyens d'y remédier; avec figures; par M. de la Brouſſe, de la Société Royale des Sciences de Mont-

Digitized by Google

pellier & Maire d'Aramond ; Brochure in-12 de 83 pages. A Paris, chez Valade Libraire, rue Saint Jacques vis-à-vis celle des Mathurins.

DEPUIS quelque temps, Mr, les Figueries commencent à se multiplier dans les environs de Paris, & même dans nos Provinces les plus Septentrionales. La Brochure que je vous annonce fournira aux Cultivateurs du Figuier des instructions utiles, & pourra les guider dans leurs travaux ; ils y trouveront en peu de mots les principes & les règles générales qu'ils doivent observer, pour donner la meilleure culture à cet Arbuste, dont le fruit délicat fait l'agrément & les délices de nos tables.

M. *de la Brousse* traite, 1°. du choix du terrein où l'on peut établir une Figuerie ; 2°. de la manière de planter le Figuier, d'élever les jeunes plants, de les enter, & du temps convenable pour faire ces travaux économiques ; 3°. des différentes espèces de Figuiers & de Figues ; 4°. de celles qui sont

les meilleures au goût & les plus avantageuſes pour le commerce ; 5°. de la meilleure manière de cultiver le Figuier ; 6°. des améliorations dont il eſt ſuſceptible.

Il recherche enſuite quelles ſont les cauſes du dépériſſement que le Figuier a éprouvé, depuis quelques années, dans nos Provinces Méridionales, & quels ſont les moyens d'y remédier. Il réſulte des Obſervations de l'auteur que le terrein le plus propre à une Figuerie eſt une terre bonne, douce, un peu ſablonneuſe ou légère, humide ou fraîche ; qu'on doit planter le Figuier au mois de Mars ou au mois d'Août ; qu'on doit choiſir pour l'enter le courant du mois de Juillet ou de celui d'Août ; que les Figues appellées ordinairement *Janenque*, *Dure-Peau*, *Bourjaſſote Noire*, *Brignolenque*, ſont les eſpèces les meilleures au goût ; mais que la *Janenque*, *la Marſeilloiſe*, *le Pied-de-Bœuf*, la *Rouſſale*, la *Brignolenque*, ſont les eſpèces les plus avantageuſes pour le commerce. Il propoſe, comme un moyen ſûr de garantir le Figuier

de la gelée & des froids exceſſifs, le labour d'automne & l'engrais d'hyver; il entend par celui-ci le fumier ou le terreau. Enfin, en recherchant les cauſes qui, depuis quelques années, ont produit le dépériſſement des Figuiers dans les Provinces Méridionales, il prétend les trouver dans les froids exceſſifs des hyvers de 1766, 1767 & 1768, joints à une longue ſéchereſſe dans l'intervalle de ces mêmes années, ſuivis de la gélée blanche générale du 21 Avril 1767, des froids Printanniers du 26 Mars 1769, du 26 Avril 1770, & ſur-tout de la ſéchereſſe affreuſe que les Figuiers éprouvèrent dans le courant de cette même année 1770.

M. *de la Brouſſe* donne, en terminant ſon petit ouvrage, trois moyens pour obvier à ce dépériſſement; le premier eſt de couper tout le bois-mort du Figuier; le ſecond, de ne laiſſer en terre qu'un ſeul jet, quand le corps du Figuier eſt attaqué; le troiſième, de le fumer avec ſoin, avec parties égales de fumier de bêtes à laine, & de fiente de vache.

Les préceptes que l'auteur établit pour la meilleure culture du Figuier, paroiſſent fondés ſur l'expérience ; mais les Cultivateurs déſireront peut-être qu'il leur eût donné plus de développement. Je voudrois auſſi que le ſtyle de Monſieur *de la Brouſſe* fût plus ſimple & moins maniéré, qu'il eût retranché certaines expreſſions affectées & de mauvais goût, comme *un terrein nouvellement conquis par des ſoins & de la dépenſe*, un *terrein voiſin des humidités*, un Figuier qui, planté dans une mauvaiſe terre, étoit *accoutumé à une nourriture uſurière*, des champs *complantés de Figuiers*, des *engrais ſubalternes*, du *bois cadavre* au lieu de *bois-mort*, de jeunes plants *ſubſtituts du vieux Figuier*, &c. En matière d'inſtruction le ſtyle le plus ſimple eſt toujours le ſtyle propre. L'ouvrage eſt dédié à M. l'Archevêque & Primat de Narbonne, Préſident né de la Province de Languedoc, Prélat digne de cet hommage par la protection bienfaiſante qu'il accorde aux Arts utiles. Je ſuis, &c.

A Paris ce 24 Octobre 1774.

LETTRE

LETTRE XIV.

Queſtions propoſées par M. l'Abbé Baudeau à M. Richard des Glannières ſur ſon Plan d'Impoſition *ſoi-diſant* ÉCONOMIQUE, *avec cette Épigraphe : Hanc veniam petimuſque damuſque viciſſim.* Brochure *in-12 de 24 pages.*

CES *Queſtions*, Monſieur, ſont au nombre de cinq ; M. l'Abbé *Baudeau* les propoſe à M. *des Glannières* comme autant de difficultés inſolubles contre ſon *Plan d'Impoſition*, dont il attaque toutes les parties.

La première de ces *Queſtions* porte en titre : *Sur les revenus que vous prétendez donner au Roi.* M. *Richard des Glannières*, par ſa nouvelle adminiſtration des finances, donne au Roi un revenu annuel de 800 millions. » Mais, dit M. l'Abbé *Baudeau*, j'ai » là-deſſus un ſcrupule. Pour qu'il y » ait 800 millions de revenu quitte

» au Roi, il faut qu'il croiſſe au moins
» un milliart ſix cens millions de pro-
» ductions naturelles dans le Royaume
» tous les ans ; car les frais de cul-
» ture coûtent à-peu-près la moitié
» du produit net ou revenu. Il faut
» bien que les Cultivateurs vivent &
» retirent leur dépenſe annuelle, ſans
» quoi le revenu ſeroit anéanti. Mais,
» Monſieur, après les 1600 millions
» que vous donnez au Roi & aux Cul-
» tivateurs qui travailleroient pour
» lui, à combien croyez-vous donc
» que ſe monteroient les revenus du
» reſte de la Nation ? Prenez garde
» qu'il faut faire vivre, premièrement
» les Propriétaires, Nobles, Eccléſiaſtiques & Bourgeois ; ſecondement, les Manufacturiers, les Artiſtes, les Artiſans, les Marchands
» qui travaillent pour eux, les Domeſtiques qui les ſervent; troiſièmement encore, tous les Cultivateurs qui feront naître leurs revenus. Quand on aura prélevé un milliart ſix cens millions, croyez-vous
» que le reſte ſoit bien conſidérable ?
» A combien évaluez-vous ce reſte ?

» Pour combien voudriez-vous en être » Fermier « ? M. *des Glannières* demandera peut-être à ſon tour à M. l'Abbé *Baudeau*, 1° s'il eſt bien vrai que les frais de culture puiſſent conſtamment être évalués à la moitié du produit ou du revenu ; s'il eſt demontré, par exemple, qu'une forêt miſe en coupe réglée, qu'une prairie qu'on fauche tous les ans & qui rapporte dix mille francs à ſon Propriétaire, abſorbe auſſi chaque année une ſomme égale en frais de culture, &c ? 2° Monſieur *des Glannières* ſuppoſe que les frais de la régie actuelle emportent la moitié du revenu du Roi, & Monſieur l'Abbé *Baudeau* ne le contredit point ſur ce calcul. Or le revenu actuel du Roi monte à quatre cens millions ; il faut, par conſéquent, en prélever autant pour les frais de perception, les pertes, & les honoraires des Fermiers-Généraux. Voilà donc huit cens millions levés dans le Royaume, tant pour former le revenu net du Roi que pour ſubvenir aux frais de la recette ? Il faut donc, d'après les ſpéculations de M. l'Abbé

Baudeau, qu'il croiſſe en France, pour le compte du Roi & celui des Fermiers-Généraux, ſeize cens millions de productions naturelles. Qu'il réponde maintenant lui-même à ſa propre *Queſtion* ; que reſte-t-il pour former les revenus des autres claſſes de Citoyens ? *A combien évaluez-vous ce reſte ? Pour combien voudriez-vous en être Fermier ?* Si la forme de la perception actuelle ſuppoſe dans le Royaume cette quantité de productions naturelles, pourquoi ſeroit-il abſurde que M. *des Glannières* la ſupposât pareillement dans ſon ſyſtême d'une nouvelle impoſition ?

Seconde *Queſtion : Sur le nombre des Contribuables que vous mettez à la Capitation.* » Vous comptez, Monſieur, » pourſuit M. l'Abbé *Baudeau*, impo» ſer ſept millions trois cens quatre» vingt-ſept mille ames. Voilà ce que » je ne comprends pas. Eſt-ce le chef » de famille que vous taxez ſeul pour » ſa femme & ſes enfans, ou comp» tez-vous impoſer tous les individus » de notre sèxe ? Quant aux chefs de » famille, il eſt impoſſible que vous » en trouviez en France ſept millions ;

» car il faut compter au moins cinq
» perſonnes vivantes dans une famille.
» Si chaque famille ne produiſoit pas
» au moins un garçon & une fille
» mariés & ayant progéniture, le
» Royaume ſe dépeupleroit bientôt
» entièrement. Pour qu'il n'y ait pas
» de dépopulation abſolue, il faut que
» deux ménages ſoient remplacés par
» deux ménages; par conſéquent, il
» faut que le premier ait au moins un
» garçon & une fille à marier avec le
» garçon & la fille de l'autre. Voilà
» donc quatre perſonnes, parvenant
» à l'âge de maturité, qu'il faut ſup-
» poſer à chaque famille. Ajoutez les
» enfans qui meurent avant cet âge,
» les Célibataires, les Domeſtiques,
» les Soldats, les Prêtres, les Reli-
» gieux, les Religieuſes, & vous ver-
» rez qu'il faut compter plus de cinq
» perſonnes par famille. Sept millions
» de chefs feroient trente-cinq mil-
» lions d'ames vivantes au moins;
» mais vous ſçavez bien qu'il s'en faut
» beaucoup. Vous eſtimez vous-même
» la population actuelle du Royaume
» à dix huit millions. Je ne comprends

» donc plus rien à votre calcul. Les » dix-huit millions d'ames font trois » millions ſix cens mille familles ; » vous mettez à la Capitation ſept » millions trois cens 87 mille indi- » vidus. C'eſt donc deux taxes par » familles que vous entendez faire » payer, celle du mari & celle de la » femme? C'eſt peut-être ſur les Do- » meſtiques, & je les trouve en effet » dans votre première claſſe. Mais, en » ce cas, il eſt évident qu'elle eſt trop » peu nombreuſe de plus de moitié. » Cette claſſe comprend, ſelon vous, » outre les Domeſtiques, les Journa- » liers mariés qui ſont ſans biens. Pre- » mièrement, par le calcul que vous » venez de voir, les chefs de famille » n'étant que trois millions ſix cens » mille, ſelon vous-même, il faut que » la diviſion des Domeſtiques ſeuls » complette vos ſept millions trois » cens quatre-vingt-ſept mille ames. » Vous devez donc porter leur nom- » bre, par eſtimation, à trois millions » quatre cens quatre-vingt-ſept mille. » A ce premier article, il faut joindre » les Journaliers ſans biens, & je

Digitized by Google

» crois, Monſieur, qu'ils ſont en très-
» grand nombre dans les Villes &
» dans les Campagnes. Votre pre-
» mière claſſe devroit donc être de
» beaucoup plus de quatre millions
» de perſonnes, au lieu de deux mil-
» lions. Cette erreur de plus de moi-
» tié eſt très-conſidérable. La claſſe
» que vous diminuez ainſi ne paye,
» ſelon vous, que 3 livres de Capi-
» tation. Vous en retranchez plus de
» deux millions de contribuables pour
» les repartir ſur les autres claſſes ;
» mais il faudroit ſçavoir comment
» vous avez fait cette répartition.
» Autant vous en répandez ſur les
» claſſes que vous taxez à cent
» francs & au-deſſus, juſqu'à 500 li-
» vres, autant de fois il y aura er-
» reur dans vos calculs, depuis 97
» liv. juſqu'à 497. Si vous en rejettez
» ainſi ſur les claſſes ſupérieures juſ-
» qu'à concurrence de la moitié, qui
» fera un million de contribuables à
» 200 livres d'erreur par tête, l'un
» portant l'autre, ce ſera deux cens
» millions environ que vous trouve-
» rez de vuide ſur les 480 auxquels

» vous portez votre Capitation uni-
» verſelle. «

La *troiſième Queſtion* a pour objes les trois impôts que M. *des Glannières* conſerve dans ſon ſyſtême, c'eſt-à-dire, 1°. le dixième des fonds de terre, des maiſons, des contrats à rentes conſtituées; 2°. le papier timbré, le contrôle, & autres droits ſemblables; 3°. les douanes autour du Royaume, pour l'exportation & l'importation. M. l'Abbé *Baudeau* prétend que ces trois objets réunis ne forment point un revenu net de trois cens vingt millions, comme le ſuppoſe l'auteur du *Plan Économique*. Il s'étend enſuite ſur les inconvéniens & les abus qu'entraînent ces ſortes d'impôts; il ajoute qu'il ne peut ſe perſuader que des impôts ſur le commerce extérieur, ſur les maiſons, ſur les actes publics, ſoient les meilleurs & les plus utiles pour la Nation & pour le Roi.

La *quatrième Queſtion* concerne la *Capitation* dont M. *des Glannières* fait monter le produit annuel à 480 millions. M. l'Abbé *Baudeau* fait ſentir d'abord les inconvéniens de tout im-

Digitized by Google

pôt assis sur les personnes. Il prétend qu'il est sans base, mobile & arbitraire. » Mais ce qui mérite le plus » votre attention, ce me semble, c'est » qu'une Capitation quelconque re- » tombe toujours sur les Propriétai- » res des fonds de terre, qui la payent » de trois manières différentes; c'est » à quoi vous n'avez pas peut-être » fait attention. Un Propriétaire de » terre paye directement son impôt » personnel à lui-même, celui de sa » famille & de ses domestiques: pre- » mière manière de payer. Il paye en- » suite toutes les Capitations des Fer- » miers de ses domaines, celles de » leurs familles & de leurs domesti- » ques; chaque Fermier fait son » compte & met les Capitations au » rang des frais; il diminue d'autant » le prix de son bail & le revenu de » son Propriétaire: seconde manière » pour celui-ci de payer la Capita- » tion. Mais, quad il s'agit de dépen- » ser son revenu, le Propriétaire des » fonds de terre trouve des Mar- » chands, des Artisans, des Gens à » talens quelconques qui ont payé la

» Capitation & qui ſe la font rembourſer par toutes leurs Pratiques; » chacun des Propriétaires en paye ſa » part, & ne ſe fait rembourſer par » perſonne. «

La difficulté propoſée dans la *cinquième Queſtion* porte ſur le même principe. M. l'Abbé *Baudeau* prétend y démontrer qu'une partie des 800 millions attribués au Roi, eſt purement fictive. » Vous croyez, Monſieur, dit M. l'Abbé *Baudeau*, que » votre Plan procureroit au Roi un » revenu réel de 800 millions; mais, » par la manière dont vous l'établiſſez, il s'en faut de beaucoup que » ce ſoit une réalité. Quand vous aurez taxé les loyers, les importations » de marchandiſes étrangères, & ſurtout les perſonnes, alors il faudra » que le Roi lui-même rembourſe » chaque année le montant de ces taxes à toutes les familles qu'il employe & qu'il fait vivre. Ce rembourſement eſt de deux eſpèces; il » y en a un qui eſt direct, un autre » qui eſt indirect & médiat. Je m'explique. Une famille que le Roi fait

» vivre & qu'il employe payera di-
» rectement des loyers renchéris par
» l'impôt sur les maisons, & des
» Douanes & des Capitations. C'est
» le Roi qui lui rend cette dépense di-
» recte & immédiate, & qui est obligé
» d'augmenter les salaires de cette fa-
» mille à proportion qu'on a aug-
» menté les taxes. Mais cette famille
» a besoin d'employer & de solder des
» Ouvriers, des Marchands & autres
» Salariés semblables. Ceux-ci ont
» payé la Capitation; la famille qui
» les employe leur rend à chacun quel-
» que partie de leur taxe à proportion
» des ouvrages & des services qu'elle
» en tire. Il faut donc que le rem-
» boursement soit compris encore
» dans la solde annuelle que le Roi
» paye à cette famille qu'il fait vi-
» vre. Dans votre système, Monsieur,
» le Roi seul dépenseroit beaucoup
» plus du triple de la somme que dé-
» penseroient tous les Propriétaires
» ensemble; il payeroit donc effecti-
» vement les trois quarts & plus de
» l'impôt que vous mettez sur les Ar-
» tisans, les Fabriquans, les Négo-

» cians, les gens d'art & de talent. » Vous voyez que c'eſt une grande » partie de ſa recette apparente que » vous rendez illuſoire & fictive; à » quoi bon ce faux impôt ? Hélas ! » vous le dites vous-même : à faire » payer deux ſols pour livre, ou le » dixième de cette ſomme, aux Ré- » giſſeurs. Je n'y vois pas d'autre ef- » fet; ſi vous en découvrez un, je » vous prie de m'en faire part. «

La difficulté, propoſée par M. l'Abbé *Baudeau* dans ces deux dernières *Queſtions*, me paroît, Monſieur, ſuſceptible de réponſe. Le Roi & les Propriétaires payeroient toute la Capitation ! Eh ! quelles ſortes d'impôts ſe lèvent dans l'Etat qui ne ſoient originairement payés par les Propriétaires ? Puiſqu'ils poſsèdent toute la richeſſe nationale, peut-on attribuer à d'autres le reverſement & la circulation qui doit s'en faire dans le Royaume ? Dans le ſyſtême actuel de nos finances, quel autre que le Propriétaire, que l'homme riche, employe les talens, paye les droits établis ſur les conſommations, les entrées, &c, &c ?

Digitized by Google

Rappellez-vous, Monſieur, que je ne prétends pas adopter les vues de M. *Richard des Glannières ;* ces hautes ſpéculations, comme je vous l'ai déja dit, me ſont trop étrangères pour que je puiſſe juger le *Plan* qu'il a fait imprimer. Si j'ai combattu quelques-unes des idées de ſon Cenſeur, c'eſt qu'elles m'ont arrêté dans la lecture de ſon écrit. Peut-être eſt-ce la faute de l'auteur qui ne les aura pas aſſez développées ; peut-être eſt-ce la mienne qui ne l'aurai pas bien entendu. Quoi qu'il en ſoit, je ſoumets mes foibles lueurs aux lumières ſupérieures de M. l'Abbé *Baudeau*, qui, non-ſeulement en France, mais dans toute l'Europe, eſt connu pour un des hommes les plus verſés dans la Science Economique.

Diſcours prononcé aux Écoles de Médecine pour l'ouverture ſolemnelle des Écoles de Chirurgie ; par Me Charles-Louis-François Andry, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris & Profeſſeur,

de Chirurgie en Langue Françoiſe ; Brochure in-8° de 40 pages. A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue Mignon Saint André des Arcs.

C'EST une coutume établie dans la Faculté de Médecine de Paris, que, tous les ans, pour l'ouverture des Leçons de Chirurgie, il ſe prononce un Diſcours public auquel on donne beaucoup d'appareil. Vous ſçavez, Monſieur, que tous les Diſcours de Réceptions Académiques ſont, en général, conſacrés à la fadeur des éloges, & que la fonction des Orateurs, dans de pareilles circonſtances, ſe réduit à rajeunir par un vernis plus ou moins brillant des peintures uſées. On n'a point à reprocher aux Diſcours de notre Faculté de Médecine cette narcotique monotonie des Eloges ; on y préfère le ſel de l'Epigramme au miel du Panégyrique. Il ſemble que la loi impoſée à chaque Orateur ſoit de charger les Chirurgiens de ridicules. Il faut voir ſur-tout comme nos jeunes

Digitized by Google

têtes Doctorales s'exaltent, &, s'il m'eſt permis d'emprunter une expreſſion chimique, ſe ſubliment, pour trouver les moyens d'aſſeoir ſur quelque fondement l'orgueil de leurs prétentions & les titres d'une vaine prééminence. Et c'eſt dans un Corps plein de lumières, de ſageſſe, de philoſophie, que regne de temps immémorial, un pareil abus de l'eſprit & de la raiſon ! Après cela, comment ne pas pardonner à l'humanité tous ſes travers & toutes ſes foibleſſes ?

M. *Andry*, en qualité de Profeſſeur de Chirurgie, a été chargé de prononcer, il y a deux ans, le Diſcours d'uſage. Ce Diſcours, imprimé depuis quelque temps, mérite que je vous en rende compte. Il a pour ſujet : *Combien la Chirurgie doit aux Travaux des Médecins.* Le jeune Orateur n'a pu ſe défendre de cet eſprit de Corps, dont il eſt ſi difficile d'écarter l'influence. Il me ſemble entendre M. *Andry* dire aux Chirurgiens en propres termes : » Meſſieurs, vous » êtes des inſtrumens, & vous de» vez attendre que nous vous im-

» primions le mouvement. Nous ſe-
» couons le flambeau de *Prométhée* ſur
» des ſtatues qui n'en reçoivent en-
» core que quelques étincelles. Nous
» élevons des édifices immenſes ; il
» faut qu'on nous tire des pierres de
» la carrière ; nous indiquons l'en-
» droit où il faut fouiller, & nous
» voulons bien vous employer en
» ſous-ordre. Rampez, comme l'in-
» ſecte, ſur la ſurface du ſol ; nous
» nous élevons comme l'aigle dans la
» nue. Le génie de la création eſt
» parmi nous ; il s'eſt arrêté ſur le
» champ de la Chirurgie ; il a couvé
» les germes de vie qu'il avoit dé-
» poſés dans ſon ſein, &, dès-lors,
» l'Humanité a ſenti qu'il étoit pour
» elle des reſſources contre tous les
» maux auxquels la Nature l'aſſujettit.
» Nous avons ſemé de tous côtés les
» bienfaits ; avons-nous recueilli les
» fruits de la reconnoiſſance publi-
» que ? Non, ce n'eſt pas pour le Gé-
» nie de la Bienfaiſance, c'eſt pour
» le Génie de la Deſtruction que le
» marbre reſpire & que l'airain s'a-
» nime. Cependant, un Monument

» élevé par la Reconnoiſſance & di-
» gne de la Majeſté Royale qui l'a or-
» donné *, vient frapper mes regards
» qui s'y repoſent avec complaiſance.
» Les graces du Prince ont été repan-
» dues à pleines mains ſur les Chirur-
» giens qui, ſans doute, ſe mettront
» en devoir de les mériter. Eh ! quel
» contraſte frappant ? La Faculté de
» Médecine n'habite que des ruines ;
» mais, ſemblable à ces Temples ſur
» leſquels l'Antiquité a mis ſon em-
» preinte auguſte, elle n'a beſoin d'au-
» cune décoration extérieure pour
» imprimer le reſpect. On ſçait quelle
» eſt ſa richeſſe ; elle eſt toute en
» grands hommes ; on penſe, en la
» voyant, à cette Romaine illuſtre
» qui ſe fit adorer par ſes graces &
» ſes vertus, & qui n'eſtimoit rien
» tant que l'honneur d'avoir été la
» mère des *Gracches*. «

Mettez à part, Monſieur, cette partialité qu'il faut attribuer moins à la perſonne qu'à la profeſſion de M.

* Les nouvelles Ecoles de Chirurgie que l'on conſtruit à Paris rue des Cordeliers.

Digitized by Google

Andry, vous ſerez très-content de ſon Diſcours, que vous trouverez plein de vues & d'éloquence. Ce portrait d'*Hippocrate* eſt de main de maître : » Un homme a paru dans l'An» tiquité. Génie vaſte & profond, il » embraſſa, dans le plan de ſes Etu» des, la Nature entière, & parut en » état de ſe meſurer avec elle ; Gé» nie d'ordre & de lumière, il raſſem» bla de tous côtés des matériaux im» menſes, mais qui étoient épars çà » & là, & qui, pour s'arranger & » former un bel enſemble, attendoient » la Lyre de ce nouvel *Orphée* : Génie » ſage, il enchaîna ſon imagination, » & ne voulut voir que ce que la » Nature lui montroit. Tous les Ecrits » d'*Hippocrate* portent par-tout l'em» preinte de cette raiſon froide & » tranquille qui pèſe, diſcute tout, » & n'admet que ce qui porte le ca» ractère ſacré de la vérité. *Quinti*» *lien* diſoit que le ſigne infaillible, » pour s'aſſurer des progrès qu'on » faiſoit dans l'Eloquence, étoit le » goût que l'on ſentoit pour les Ecrits » de *Cicéron*. Il eſt également une

» marque certaine à laquelle on re-
» connoîtra ſi un homme eſt né pour
» la Médecine ; c'eſt au degré d'eſ-
» time qu'il aura pour la manière de
» voir d'*Hippocrate*. Ce Médecin fut
» un aſſez grand homme pour que ſon
» ſiècle ne voulût pas courir les riſ-
» ques d'être injuſte à ſon égard, &
» devançât en ſa faveur le jugement
» de la Poſtérité qui l'a toujours ap-
» pellé *le Dieu de la Médecine*. «

L'éloge de *Deſcartes* ne fait pas moins d'honneur au pinceau de M. *Andry*. » Pendant quatre ſiècles on
» voit quelques éclairs briller par in-
» tervalles dans une nuit ſombre ;
» mais on étudie moins la Nature que
» les Opinions, je dirois preſque les
» délires des Philoſophes Grecs ; on
» oublie qu'on a le droit de penſer
» auſſi bien qu'*Ariſtote*, & l'on ne
» penſe que d'après lui. Il ſe fait une
» révolution heureuſe ; Conſtantino-
» ple eſt renverſée ; les Grecs ſe ré-
» pandent dans l'Italie ; une nouvelle lu-
» mière vient de briller ; mais le regne
» d'*Ariſtote* reparoît encore ; en France,
» en Italie, en Angleterre, en Alle-

Digitized by Google

» magne, une dépendance ſervile en-
» chaîne tous les eſprits. L'homme eſt
» un prodige de ſingularité ; il ſemble
» craindre autant la liberté que l'eſ-
» clavage. Enfin, dans le dix-ſeptième
» ſiècle, ſe préſente une nouvelle
» création. Un homme s'élève ; il dit
» avec l'audace du Génie : mon ſiècle
» attend de moi la lumière qui doit
» l'éclairer ; je vais remplir ma deſti-
» née ; il faut que je lui apprenne à
» ſentir un beſoin nouveau, celui de
» ne ſe rendre en toutes choſes qu'à
» l'évidence. *Deſcartes* a la gloire d'é-
» xécuter ſon projet, & la raiſon hu-
» maine exerce enfin ſes droits après
» un aſſoupiſſement de pluſieurs ſiè-
» cles. «

Cet ouvrage, Monſieur, préſente une foule de morceaux auſſi bien penſés, auſſi bien écrits. Il eſt quelquefois mêlé de traits de hardieſſes Chirurgicales qui étonnent & qui intéreſſent le Lecteur. *Praxagore*, Médecin Grec, lorſque, dans les coliques, les remèdes ne réuſſiſſoient pas, faiſoit une inciſion au ventre & aux inteſtins qu'il recouſoit enſuite. *Era-*

ſiſtrate, dans le skirre du foie & dans les tumeurs qui ſurviennent à ce viſcère, inciſoit le ventre, mettoit le foie à découvert, appliquoit immédiatement ſur ce viſcère les remèdes qui lui paroiſſoient convenables. *Arétée* eſt le premier qui ait mis en uſage les véſicatoires. Dans les grandes douleurs de tête, il tiroit du ſang des veines qui ſont au-dedans du nez, ſoit à l'aide de deux inſtrumens de ſon invention, ſoit à l'aide d'une plume d'oie dont le tuyau, par le bout, étoit coupé en forme de dents de ſcie.

Il y a, comme vous voyez, Monſieur, de l'eſprit, du ſçavoir, de l'imagination, du ſtyle dans ce Diſcours de M. *Andry*. Il eſt étonnant qu'un Médecin de ſon âge ait autant de connoiſſances qu'il en fait paroître dans cet écrit. Au reſte, il n'y prodigue pas pédanteſquement l'érudition ; il la place avec économie & toujours à propos. Il ne l'employe que pour appuyer ſes aſſertions ; & cet adroit mêlange de ton Oratoire & d'Anecdotes hiſtoriques rend très-agréable la lecture de ſon Diſcours.

Digitized by Google

Du Calcul Infinitéſimal & de la Géométrie des Courbes, pour ſervir de Supplément au Tome Ier DE LA PHILOSOPHIE; *par M. Béguin-Licencié en Théologie, de la Société Royale de Navarre, Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Paris au Collège de Louis le Grand; Brochure in-8° de 68 pag. A Paris, chez Joſeph Barbou rue des Mathurins.*

ENFIN l'on a compris, Monſieur, que la Phyſique ne marchoit qu'à tâtons, ſi elle n'étoit éclairée du flambeau des Mathématiques, & que, dans l'étude de la Nature, toutes nos connoiſſances ne ceſſent d'être conjecturales, qu'autant qu'on les ſoumet au calcul & à la préciſion géométrique. L'enſeignement des Mathématiques fait heureuſement aujourd'hui partie de l'inſtruction publique, & il n'eſt point de Profeſſeur qui ne s'empreſſe d'en donner au moins à ſes

Elèves les premiers élémens, & ce qu'il eſt le plus eſſentiel d'en ſçavoir. L'avantage qu'on retire de l'étude des Mathématiques, eſt, au reſte, plus général qu'on ne penſe ; elles rectifient le jugement & communiquent à l'eſprit l'heureuſe habitude d'être exact & rigoureux dans le raiſonnement. Cette juſteſſe eſt préciſément ce qui manque à nos Littérateurs ; la plupart ſont de très-mauvais Logiciens, & je ne crains pas d'avancer que, s'ils nous donnent des Drames ſi peu combinés, des Hiſtoires ſi mal digérées, des Ouvrages de morale où l'on trouve ſi peu de ſuite & de filiation dans les idées, c'eſt, en grande partie, parce qu'ils ne ſe ſont point familiariſés dans leur jeuneſſe avec l'étude des Sciences exactes. Je vous ai déja rendu compte, Monſieur, du premier Tome *de la Philoſophie*, Ouvrage entrepris par M. *Béguin* en faveur de

la jeuneſſe élevée dans les Collèges. L'auteur avoit annoncé un Supplément à la queſtion de la *Quantité des corps ;* c'eſt pour ſatisfaire à cet engagement qu'il donne aujourd'hui le *Calcul Infinitéſimal* & la *Géométrie des Courbes* , qui manquent dans la plupart des Elémens de Mathématiques, & en particulier dans ceux dont l'Univerſité fait uſage pour l'enſeignement des Claſſes. Le *Calcul Infinitéſimal* ſe diviſe en deux parties, en *Calcul Différentiel* & *Intégral :* M. *Béguin* traite de l'un & de l'autre ; il en expoſe d'abord les principes & les règles ; il en fait voir enſuite les applications. Cet Ouvrage a déja obtenu le ſuffrage des Connoiſſeurs ; on ne peut qu'exhorter l'auteur à nous en donner promptement la ſuite.

Je ſuis, &c.

A Paris ce 27 Octobre 1774.

LETTRE

LETTRE XV.

Épître à Daphné ; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774, par M. Fariot de Saint-Ange ; Brochure in-8° de 12 pages. A Paris, chez Demonville Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, rue Saint Séverin.

L'AUTEUR dans ſa *Préface* (car il falloit une *Préface* à un ouvrage d'une pareille importance) l'auteur trouve modeſtement que ſon *Épître a un ton de naturel & de ſimplicité d'autant plus précieux qu'il devient plus rare tous les jours.* Quoique M. *Fariot de Saint-Ange* doive connoître mieux qu'un autre toutes les beautés répandues dans ſes vers, il me permettra de n'être pas de ſon avis. Il ne connoît pas le ton ſimple & naturel ; ce ton ſi précieux, comme il le dit fort bien, il le confond, je crois, avec

le ton commun, trivial & proſaïque. Sa Pièce, que l'Académie, dit-il encore, *a diſtinguée*, n'eſt qu'une froide enfilade de rimes inſipides, où ne brille jamais la plus légère étincelle de Poëſie. Vous pourrez en juger par les endroits, pris au haſard, que je vais mettre ſous vos yeux.

O vous qui préſidez à ce *cercle agréable*;
Où la raiſon ſçait plaire, où *l'eſprit eſt aimable*;
Vous nous quittez, *Daphné*; le retour du Printemps
Au monde, à vos *amis*, vous *ravit pour un temps!*
. . . . . .
Allez revoir les prez, les ruiſſeaux & l'ombrage;
Vous devez embellir le plus beau païſage.

Voilà ce qu'on appelle des vers dans le genre *niais* & non dans le genre *ſimple & naturel.*

M. *Fariot de Saint-Ange* pourſuit:

Pour moi, tel que privé des rayons d'un jour pur,

Un lierre en nos Cités rampe à l'ombre d'un mur,
Loin de Flore & de vous, relégué dans la Ville,
Je paſſe les beaux jours *au fond* d'un humble aſile.

Pour moi, tel que privé, &c, quelle conſtruction facile ! *Loin de Flore & de vous*, tournure galante & tout-à-fait neuve.

Je le dirai pourtant : cet aſile ignoré,
Où mon eſprit, *longtemps* dans le monde égaré,
Se ſauve d'une foule ou dangereuſe ou vaine.

Pourtant, long-temps, quelle harmonie !

. . . . . .

Dans vos deſcriptions, ô mes Livres chéris,
Je trouve la Campagne au milieu de Paris.

Le premier vers eſt proſaïque ; le ſecond rappelle ce vers connu :

Je trouve le Printemps au milieu des Hyvers.

L'homme qui ſçait penſer, & ſur-tout le Poëte,

Au ſéjour des Cités préfère la retraite :
C'eſt-là que, détrompé du faſte des Palais,
Tu ſçais mettre à profit les faveurs *Palès*.

Palès, *Palais*; cette affectation de rimes eſt ridicule. D'ailleurs, *Palais* & *Palès* ne riment point à l'oreille. L'auteur enſuite fait une longue apoſtrophe à *Horace*, laquelle n'eſt point aſſurément dans le goût de ce Poëte inimitable. Il lui dit, entr'autres choſes, que ſon eſprit cauſtique

Pardonne aux mauvais vers & laiſſe en paix les ſots.

Comment, ſi l'eſprit d'*Horace* étoit cauſtique, étoit-il à la fois auſſi indulgent qu'on nous le repréſente? Je puis aſſurer à Monſieur *Fariot de Saint-Ange* qu'*Horace* ne laiſſoit point les ſots en paix, qu'il ne faiſoit point grace aux mauvais vers, & qu'il n'eut ſûrement pas toléré le ſtyle flaſque & languiſſant de l'*Épître à Daphné*. Il ne faut qu'avoir lû ſes Satyres pour voir qu'il y répand à pleines mains le ſel de la *cauſticité* ſur les ouvrages de ſon temps, & ſur les

petits *Virtuoſes* Romains qui ſe prônoient eux-mêmes dans leurs *Préfaces*.

Quelquefois à *Tibur* je préfère *Mantoue* :
Un troupeau bondiſſant dans la plaine ſe joue ;
Le chien court, il revient, il rode autour du bois,
J'entends les chalumeaux, la flûte & le haut-bois.

L'auteur a sûrement trouvé bien piquantes ces puérilités paſtorales ?

Ici, je vois *Tytire*.... O vieillard fortuné !
En liſant le bonheur qui te fut deſtiné,
Mon cœur avec tranſport *en embraſſe* l'image ;
Tu pourras donc *encor* ſur cet heu*reux* ri*vage*
Penchant ſur ces gazons *ta tête* en cheveux *blancs*,
Goûter le frais & l'ombre au déclin de tes *ans*.

On ne peut pas dépeindre en vers plus durs la douceur du calme champêtre ; ce n'eſt pas ainſi que *Virgile* décrit les plaiſirs enchanteurs de la ſolitude. Tous ſes vers ſont ſim-

ples, harmonieux; ils coulent dans l'ame; ils y repandent le ſentiment dont il eſt pénétré. M. *Fariot de Saint-Ange* dit enſuite:

Je veux un Ecrivain, qui, vrai dans tous ſes tons,
S'il me peint des Bergers, m'intéreſſe aux moutons.

M'intéreſſe aux moutons eſt d'un ridicule achevé.

J'aime mieux m'occuper d'une Fleur ou d'un Hêtre,
D'un Ruiſſeau, d'un Gazon, d'une Mouſſe champêtre.

Il eſt certain que M. *Fariot de S. Ange* feroit beaucoup mieux de s'occuper de tout cela & *de s'intéreſſer aux moutons*, que de faire de pareils vers. Vient, après cette jolie peinture, un tribut d'adulation payé à M. *de Voltaire*, qui ne doit pas être trop flatté de tous ces petits refrains d'éloges dont l'accablent nos Médiocres infatigables. La louange mal-adroite eſt un des fléaux de ſa vieilleſſe. Immédiatement après

M. *de Voltaire*, on loue du même ton le Poëme des *Saiſons* de M. de *Saint-Lambert*. On l'appelle *le Rival de Tompſon* & *le Chantre de la Nature*.

Ainſi, belle *Daphné*, privé de vos regards,
Je cherche mon bonheur dans le ſein des beaux Arts.
Compagnes de mes pas, les Muſes m'environnent;
Leurs mains qui, par bonté, quelquefois me couronnent
Des fleurs de l'*Hélicon* ſemant tous mes inſtans,
Font de mon Cabinet un éternel Printemps.

Si j'avois ſçû tout cela, Monſieur, je ne me ſerois pas permis des critiques auſſi libres de l'*Épître à Daphné*. Mais vous conviendrez avec moi qu'en liſant les vers de l'auteur on ne devineroit jamais qu'*il eſt environné par les Muſes; que leurs mains le couronnent; que les fleurs de l'Hélicon ſément tous ſes inſtans, & que ſon Cabinet eſt le Printemps lui-même*. Un *Cabinet qui eſt un Printemps*, eſt une de ces bonnes fortunes d'eſprit qui n'appar-

tiennent qu'aux ſublimes & fortunés Rimeurs de ce ſiècle Philoſophique.

Le Poëte parle enſuite d'un certain Anglois, Philoſophe aſſez ſombre, qui va contempler froidement les chefs-d'œuvre de la Seine & du Tibre.

A Rome, il jugea tout comme il fit à Paris :
A Florence, il blâma la *Vénus Médicis* :
Ce fameux *Panthéon*, des Temples le modèle,
Ne parut à ſes yeux qu'une arène aſſez belle ;
Où deux coqs en champ clos *pouvoient combattre entr'eux.*

Ce dernier vers eſt d'une harmonie que l'auteur a ſûrement cru bien imitative. Car cette ſorte d'harmonie, que nos Poëtes Philoſophes n'atteignent jamais, eſt encore une de leurs prétentions. La *Vénus Médicis*, pour la *Vénus de Médicis !* C'eſt comme ſi l'on diſoit la *Vénus Apelle.*

Cette *Épître* enfantine eſt dépourvue d'idées, de chaleur, d'harmonie, &, quoique l'auteur trouve dans ſes vers un *naturel* qui l'enchante, je n'ai pû en appercevoir la moindre trace.

Digitized by Google

Sa Pièce eſt une longue Moutonnade. On n'y voit pas même étinceler les bluettes du bel-eſprit; le bon eſprit n'y eſt pas prodigué davantage. Si M. *Fariot de Saint-Ange* aſpire à quelque ſuccès, il faut qu'il étudie, qu'il fortifie ſa manière, qu'il rajeuniſſe ſes petites tournures galantes qui ſont de la plus extrême vieilleſſe, & ſur-tout qu'il ſe défaſſe de cet amour-propre tout-à-fait complaiſant qui le peint à ſes yeux avec des qualités qu'il n'a pas.

Cris de Paris, deſſinés d'après Nature; par M. Poiſſon.

POUR peu que vous ayez vû les figures groteſques & que vous ayez entendu les cris caractériſtiques de tous ces petits Marchands Plébéïens de l'un & de l'autre sèxe, qui, dès l'aube du jour, ſe répandent dans les rues de Paris, la collection que je vous annonce, Monſieur, vous amuſera ſingulièrement. Elle ſera com-

poſée de ſoixante douze figures, moitié hommes, moitié femmes; ce qui formera douze cahiers, chacun deſquels préſentera ſix figures. Les ſix premiers cahiers paroiſſent actuellement, c'eſt-à-dire, les trente-ſix premières Eſtampes, qui ſont celles du *Marchand de Parapluies*, de la *Vendeuſe de marons rotis ou boulus* (comme dit le Peuple), du *Marchand de Cotrets*, de la *Marchande de Carpes*, du *Décroteur*, de la *Marchande de Paillaſſons*, du *Marchand de petits Gâteaux*, de la *Crieuſe de vieux Chapeaux*, du *Rémouleur*, de la *Porteuſe d'eau*, du *Porte-Balle*, du *Ramoneur*, de la *Marchande d'Huîtres*, &c, &c, &c. Chaque Négoce ambulant a ſon cri particulier, qu'aucune autre Profeſſion ne peut uſurper. Il n'étoit pas poſſible de peindre ces différens cris dans cet ouvrage; mais l'auteur a mis au bas de chaque Gravûre les termes propres

dont ſe ſervent ces ſortes de gens pour annoncer leurs Marchandiſes, & les plaiſanteries à leur mode que ſe permettent quelques-uns d'entr'eux. Par exemple, au-deſſous de la *Marchande de Maquereaux*, on lit : *Maquereau Monſieur, v'là le Maquereau.* L'homme qui vend de la Mouſſeline, dit : *le Marchand de Mouſſeline à 50 ſols l'aulne, trois quarts de perte.* Un autre qui vend une Pâte pour la deſtruction des Rats & des Souris : *la mort aux Rats Meſdames*, &c, &c.

Les ſix derniers cahiers paroîtront inceſſamment. Cette collection pittoreſque & piquante eſt dédiée à M. *Bignon* qui porte un nom ſi glorieux & ſi cher aux Sciences & aux Arts, nom qu'il honore & qu'il fait aimer lui-même par ſes lumières perſonnelles, par ſa bienfaiſance envers les gens de Lettres, par ſon empreſſe-

ment à favoriſer leurs travaux, en les faiſant jouir de cet immenſe & riche dépôt de ſecours en tout genre de ſçavoir, que ſa place de Bibliothécaire du Roi le met à même de leur procurer.

Les *Cris de Paris*, auſſi bien gravés que deſſinés, ſe vendent chez l'auteur lui-même, M. *Poiſſon*, *Cloître Saint Honoré*, *Maiſon de la Maîtriſe*, *au fond du Jardin*. Le prix de chaque cahier, papier ordinaire, eſt de 12 ſols; beau papier & broché, 20 ſols. On trouve chez le même Artiſte différentes Eſtampes, dont les prix ſont marqués ſur ſon Catalogue.

Cours de Science Politique.

MR. *Junker*, Docteur de l'Univerſité & Membre ordinaire de l'Académie des Belles-Lettres de Gœttingen, recommencera le 28 Novembre prochain, en faveur des perſon-

nes qui ſe deſtinent aux Affaires, ſon *Cours de Science Politique*, & le continuera pendant ſix mois tous les Lundis, Mercredis & Vendredis, depuis dix heures du matin juſqu'à midi. Il a, dans ſes Leçons précédentes, expliqué les principes du Droit Naturel, du Droit Politique & du Droit des Gens, & fait connoître les événemens qui ont produit la forme actuelle des principaux Etats de l'Europe; il donnera, dans celles qu'il annonce, une idée ſuffiſante de la conſtitution de chaque Etat, du contenu des Traités qui ſont la baze du Droit des Gens conventionnel ou de ce que quelques auteurs appellent le *Droit Public d'Europe*, des intérêts des Princes & des fonctions du Négociateur ou Miniſtre Public. Le même jour, à neuf heures du matin, il recommencera ſon *Cours de Grammaire Allemande*, & le continuera également

pendant ſix mois. Le prix du premier Cours eſt de ſix louis, & celui du ſecond de trois louis qui ſe payent d'avance. Les perſonnes qni voudront aſſiſter à l'un ou à l'autre, ſont priées de ſe faire inſcrire chez M. *Junker* qui demeure rue Saint Benoît Faubourg Saint Germain, en entrant par la rue Jacob à droite, la ſeconde Porte Cochere après la rue des Deux-Anges, au ſecond. Il y a ſi peu de reſſources en France pour l'étude du Droit Public, qu'on doit s'applaudir d'être à même de profiter des Leçons d'un homme auſſi verſé que l'eſt M. *Junker* dans cette Science importante. Quant à la Langue Allemande, qui eſt ſa Langue naturelle, on ne peut guères s'adreſſer à un Maître plus habile. Pluſieurs traductions qu'il nous a données de bons Livres Allemands, prouvent qu'il poſsède à un degré peu commun & ſon idiôme & le nôtre.

Digitized by Google

Cours de Phyſique Expérimentale.

MR. *Sigaud de la Fond*, ancien Profeſſeur de Mathématiques de l'Académie, Démonſtrateur de Phyſique Expérimentale en l'Univerſité, Membre de pluſieurs Académies, commencera un *Cours de Phyſique Expérimentale* le Mercredi 14 Décembre 1774, à onze heures & demie, dans ſon Cabinet, rue Saint Jacques près de Saint Yves, Maiſon de l'Univerſité. Il le continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine à la même heure. Il y traitera, plus amplement encore que les années précédentes, de l'*Électricité*, de ſes analogies & de ſes applications. Il prie ceux qui déſireront le ſuivre, de vouloir bien ſe faire inſcrire d'ici à ce temps.

Digitized by Google

Cours d'Élémens de Mathémathiques.

MR. *Deparcieux* commencera le Lundi 5 Décembre 1774, dans ſon Cabinet, rue de l'Arbre-Sec, au Chariot d'or, vis-à-vis le Petit-Paradis, un *Cours d'Élémens de Mathématiques;* il le continuera tous les Lundi, Mercredi & Vendredi, depuis dix heures du matin juſqu'à midi. Ceux qui voudront le ſuivre, ſont priés d'envoyer ou de ſe donner la peine d'écrire eux-mêmes leurs noms dans ſa demeure. M. *Deparcieux* eſt le digne Neveu du célèbre Académicien des Sciences dont nous avons des Mémoires qui tous ont pour objet l'utilité publique, entr'autres ceux qu'il a publiés avec tant de zèle, dans les dernières années de ſa vie, ſur les moyens de procurer à Paris, à peu de frais, une eau ſalubre & abondante.

Je ſuis, &c.

Paris ce 30 Octobre 1774.

Digitized by Google

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE SIXIÉME VOLUME
DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1774.

OBSERVATIONS *sur la Littérature, à M***.* Page 3

LETTRE *de M. Greſſet au R. P. D.* 20

SIXIÈME LETTRE *à M. de Voltaire, où l'on continue d'examiner ſes* COMMENTAIRES SUR CORNEILLE ; *par M. Clément.* 22

LETTRE *à l'Auteur de ces Feuilles ſur un Plagiat des Auteurs du* MERCURE DE FRANCE. 45

IN-PROMPTU *à Madame de L***; par M. Du M****.* 50

Digitized by Google

INSTITUTIONS *du Droit de la Nature & des Gens ; traduites du Latin de Wolf par M. Luzac, Avocat à la Cour de Hollande, &c.* 51

TRAITÉ *de Médecine Théorique-Pratique, extrait des Ouvrages de M. de Bordeu, par M. Minvielle Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, &c.* 66

LE POETE DES MŒURS. 72

CAUSES *Célèbres & Intéreſſantes avec les Jugemens qui les ont décidées, rédigées de nouveau par M. Richer, ancien Avocat au Parlement ; Tomes VII & VIII.* 73

LETTRE *à l'Auteur de ces Feuilles ſur un uſage contraire à l'urbanité dont on ſe pique en France.* 104

LETTRE *à Madame de * * *, dans le ſtyle de M. Thomas.* 113

L'ESPRIT DE SAINTE THÉRÈSE, *recueilli de ſes Œuvres & de ſes Lettres, avec ſes Opuſcules ; ouvrage*

Digitized by Google

galement utile aux personnes Régulières & Séculières qui aspirent à la perfection, &c. 118

LE SIÉGE DE MARSEILLE *par le Connétable* DE BOURBON ; *Poëme qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774 ; par M. Durusle.* 121

LES BIENFAITS DE LA NUIT. *Ode qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774 ; par M. André.* 127

PRINCIPES GÉNÉRAUX & *raisonnés de la Grammaire Françoise, avec des Observations sur l'Orthographe, les Accens, la Ponctuation & la Prononciation, & un Abrégé des règles de la Versification Françoise ; par M. Restaut. Onzième Édition.* 136

LA DIGNITÉ DES GENS DE LETTRES. *Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774 ; par M. Doigni.* 141

COURS COMPLET DE MATHÉMATIQUES ; *par M. l'Abbé Sauri, an-*

Digitized by Google

cien Professeur de Philosophie en l'Université de Montpellier. 144

TEMPLES ANCIENS ET MODERNES, *ou Observations Historiques & Critiques sur les plus célèbres Monumens d'Architecture Grecque & Gothique ; par M. l'Abbé M***.* 145

ABRÉGÉ *de l'Histoire de Genève, &c.* 177

PLAN D'IMPOSITION ÉCONOMIQUE *& d'Administration des Finances ; par M. Richard des Glannières.* 178

ATLAS ÉLÉMENTAIRE *de l'Empire d'Allemagne, où l'on voit, sur des Cartes & des Tableaux, l'état actuel de la constitution politique de cet Empire ; par M. l'Abbé de Courtalon, Précepteur des Pages de* MADAME. 198

ANCIENNE ET SEULE MANUFACTURE *d'Encre connue en Europe sous le nom de* LA PETITE VERTU. 210

MANUFACTURE DE CIRE D'ESPAGNE. 216

Digitized by Google

LETTRE DE M. DE CLIEU, *ancien Capitaine de Vaiſſeaux, ancien Gouverneur de la Guadeloupe, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, à l'Auteur de ces Feuilles.* 217

RÉPONSE D'UN JEUNE POETE *qui veut abandonner les Muſes, à un Ami qui lui écrit pour l'en détourner; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774.* 224

L'AMOUR DE LA GLOIRE, *Épître qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoiſe en 1774; par M. de Palméſeaux.* 229

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE *de la Maiſon Royale* DE BOURBON, *par degrés de parenté & en lignes maſculines aſcendantes; par M. de Vezou, Écuyer, Ingénieur-Géographe, Hiſtoriographe & Généalogiſte du Roi, Profeſſeur de Géographie, d'Hiſtoire & de Littérature.* 234

DESCRIPTION *Hiſtorique de la tenue du Conclave & de toutes les Cérémonies qui s'obſervent à Rome, de-*

Digitized by Google

cien Pro
niverſit

TEMPLI
ou C
tiqu
d'
p

Aj

Fi

jusqu'à l'exal-
ſuccesſeur ; à laquelle
Chronologie des Papes
Saint Pierre jusqu'à
augmentée d'une Diſ-
l'origine des Cardinaux,
noms de ceux qui compoſent
qui le Sacré Collége. 241

COMPOSITION *applicable ſur toutes ſortes de Métaux & préſervative de la rouille.* 263

M. DE FINTAC, *ou le Faux Connoiſſeur ; Comédie en trois Actes & en vers ; par l'Aveugle de Ferney.* 268

DICTIONNAIRE *Héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la ſcience du Blaſon, avec l'explication des termes, leurs étymologies & les exemples néceſſaires pour leur intelligence, ſuivi des Ordres de Chevalerie dans le Royaume, & de l'Ordre de Malte ; par M. G. D. L. T. Écuyer.* 279

DICTIONNAIRE *de Recherches Hiſtoriques & Philoſophiques, d'Anecdotes, de Penſées & d'Obſervations intéreſſantes ſur les Loix, les Arts, le Com-*

Digitized by Google

erce, la Littérature, les Mœurs & la Société en général, connu ſous le nom de DICTIONNAIRE SOCIAL & PATRIOTIQUE. 289

TRAITÉ *de la Culture du Figuier, ſuivi d'Obſervations & d'Expériences ſur la meilleure manière de le cultiver, ſur les cauſes de ſon dépériſſement & ſur les moyens d'y remédier; par M. de la Brouſſe, de la Société Royale des Sciences de Montpellier & Maire d'Aramond.* 308

QUESTIONS *propoſées par M. l'Abbé Baudeau à M. Richard des Glannières ſur ſon* PLAN D'IMPOSITION *ſoi-diſant* ÉCONOMIQUE, *&c.* 313

DISCOURS *prononcé aux Écoles de Médecine pour l'ouverture ſolemnelle des Écoles de Chirurgie; par Me Charles-Louis-François Andry, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, & Profeſſeur de Chirurgie en Langue Françoiſe.* 325

DU CALCUL *Infinitéſimal & de la Géo-*

métrie des Courbes, pour servir de Supplement au Tome I DE LA PHILOSOPHIE *; par M. Béguin Licencié en Théologie, &c.* 334

EPITRE *à Daphné; Pièce qui a concouru pour le Prix de l'Académie Françoise en 1774; par M. Fariot de Saint-Ange.* 337

CRIS *de Paris dessinés d'après Nature par M. Poisson.* 345

COURS *de Science Politique.* 348

COURS *de Physique Expérimentale.* 351

COURS *d'Élémens de Mathématiques.* 352

Fin de la Table des Matières du sixième Volume de l'Année Litéraire 1774.

Fautes à corriger dans le N° précédent.

PAGE 217, dans le titre: *Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis*, lisez *Commandeur de l'Ordre Royal, &c.* Pag. 221, dans la Note au bas de la page, *Cacoyer*, lis. *Cacaoyer*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05975 0102

A 3 9015 00368 170 0
University of Michigan - BUHR

Digitized by Google

Digitized by Google